

# REVUE DU NOUVEL ONTARIO



Numéro 21

1997



---

# **Revue du Nouvel-Ontario, numéro 21**

**1997**

La REVUE DU NOUVEL-ONTARIO est une publication de l'Institut franco-ontarien (IFO). Les auteurs des articles assument seuls la responsabilité de leurs idées

Ce numéro est réalisé grâce à une subvention du CRSHC et à l'appui de l'Université Laurentienne.

©Tous droits réservés  
Institut franco-ontarien, 1997

ISSN 0708-1715

---

---

## COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur :	Ali Reguigui
Responsable scientifique :	Yvon Gauthier
Responsable des comptes rendus :	Micheline Tremblay
Responsable des analyses critiques :	Rachid Bagaoui
Responsable des chroniques :	Georges Bélanger
Responsable administrative :	Sylvie Lafortune

## COMITÉ CONSULTATIF

André Belley	Université du Québec, Trois-Rivières
Donald Dennie	Université Laurentienne, Sudbury
René Dionne	Université d'Ottawa, Ottawa
Louis-Jacques Filion	Université du Québec, Trois-Rivières
Julien Harvey	Centre Justice et Foi, Montréal
Frank McMahan	Université d'Alberta, Edmonton
Joan Mount	Université Laurentienne, Sudbury
Hans-J. Nederehe	Universitat Trier, Trier (Allemagne)
Normand Renaud	Radio Canada, Sudbury
Jean Robidoux	Faculté d'Administration, Sherbrooke
Paul Ruest	Collège Universitaire de Saint-Boniface, Manitoba
Pierre Savard	Université d'Ottawa, Ottawa
Geoffrey Tesson	Université Laurentienne, Sudbury

---

---

## Table des matières

---

### Présentation

<i>Ali Reguigui</i> .....	07
---------------------------	----

### Articles

Portrait statistique des Franco-Ontariens de la région métropolitaine de Sudbury (1991) <i>Marguerite Martin-Guillerm</i> .....	9
---	---

Étude des facteurs explicatifs de la performance des PME appartenant à des femmes <i>Yves Robichaud et Egbert McGraw</i> .....	39
--	----

Les organismes franco-ontariens face à la crise de l'État-providence : continuité et rupture <i>Rachid Bagaoui et Simon Laflamme</i> .....	73
--	----

La relation entre le déficit d'attention avec hyper- activité et la formation de l'identité chez des adolescents franco-ontariens <i>Jean-Claude Boyer et Yves Herry</i> .....	91
---	----

Vers l'inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité dans la communauté francophone minoritaire <i>Marie Josée Berger</i> .....	115
---	-----

### Analyses critiques

Le sens des institutions <i>Marc Charron</i> .....	137
---	-----

**Chroniques**

- Lucky Lady* de Jean Marc Dalpé et *Le Bateleur* de Michel Ouellette : la quête de la vérité ?  
*Micheline Tremblay* ..... 161
- Romans. L'espace hors-les-murs  
*Stéphane Gauthier* ..... 171
- Une écriture en mouvement  
*Nicole Richardson* ..... 181

**Comptes rendus**

- Yves Lefier, *L'Ontario en français, 1613-1995 : réalités et fiction : répertoire chronologique commenté de textes concernant l'Ontario : récits de voyage et de séjour, description, fiction*. Sudbury, Institut franco-ontarien, 1996, xxv-1040 p. «Collection Universitaire : Série Référence»  
*John Hare* ..... 187
- Cotnam, Jacques *et al.* (dir.), *La francophonie ontarienne: bilan et perspectives de recherche*. Ottawa, Le Nordir, 1995.  
*Michel Bock* ..... 191
- Marguerite Andersen, *La soupe*, roman, Sudbury, Prise de parole [et] Montréal, Triptyque, 1995, 222 p.  
*Michel Lord* ..... 195
- Anne Gilbert et André Plourde (sous la direction), *L'Ontario français, valeur ajoutée?*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1996, 128 p.  
*Rachid Bagaoui* ..... 201

## Présentation

Ce numéro de la *Revue du Nouvel-Ontario* présente cinq articles, une analyse critique, trois chroniques et trois comptes rendus.

Les articles de ce numéro traitent de géographie démographique, d'entrepreneuriat, d'institutions, de psychopédagogie et de politique éducationnelle.

Dans un premier temps, Marguerite Martin-Guillerm tente d'identifier les caractéristiques des Franco-Ontariens vivant dans la région de Sudbury. À l'aide des données du recensement de 1991 de Statistique Canada, elle brosse un tableau de la répartition démographique, éducationnelle, économique, géographique et linguistique de la population franco-ontarienne du Nord. Le tableau présenté est à la fois comparatif, dans la mesure où il inclut les autres groupes ethniques, et explicatif.

Dans un deuxième temps, Yves Robichaud et Egbert McGraw s'intéressent au phénomène des entrepreneures. En se fondant sur des données provenant du Nouveau-Brunswick et du Nord de l'Ontario, ils étudient la performance des entreprises gérées par des femmes par comparaison à celles gérées par des hommes. Ils se penchent particulièrement sur le comportement des gens d'affaires (femmes et hommes) afin de saisir la différence entre les deux groupes.

Dans un troisième temps, Rachid Bagaoui et Simon Laflamme analysent le rôle des organismes franco-ontariens dans

le développement. Le problème est posé dans le contexte de crise et d'échec de l'État-providence. L'étude tente de prédire l'avenir des organismes et des communautés franco-ontariennes qu'ils desservent en analysant le discours des leaders de ces mêmes organismes. L'intérêt porté à ce discours se fonde sur le fait qu'il est le reflet des enjeux de la société franco-ontarienne et des rapports de force qui y président.

Par ailleurs, Jean-Claude Boyer et Yves Herry étudient le développement psychosocial et la formation de l'identité chez les adolescents hyperactifs. Leur étude compare des adolescent hyperactifs à des enfants non hyperactifs en se fondant sur quatre états d'identité.

Enfin, Marie Josée Berger s'intéresse à la question de l'intégration des groupes ethniques dans le système éducationnel. Son intérêt porte plus particulièrement sur les problèmes posés, au niveau de l'évaluation, par la multiethnicité dans les écoles franco-ontariennes.

*Ali Reguigui*  
*Directeur de la Revue*



# **Portrait statistique des Franco-Ontariens de la région métropolitaine de Sudbury (1991)**

*Marguerite Martin-Guillerm*

La région métropolitaine de Sudbury, avec 157 613 habitants en 1991, est considérée comme la capitale du Nord-Ontario. Sa population a toujours présenté une grande diversité d'origines ethniques et des études antérieures ont identifié une dimension «ethnique canadienne-française» importante (Martin-Guillerm, 1982 ; 1991). Il nous a donc semblé intéressant de chercher à identifier les caractéristiques essentielles des Franco-Ontariens par rapport au reste de la population urbaine, et d'analyser les facteurs explicatifs des différents types de regroupements géographiques que l'on rencontre dans la région métropolitaine de recensement.

L'utilisation, dans le recensement de 1991, des catégories «origines ethniques simples» et «origines ethniques multiples» a proportionnellement diminué la représentation des groupes ethniques traditionnels, tout particulièrement celle du groupe britannique. Parmi les personnes ayant une origine unique se trouvaient 45 465 personnes d'origine ethnique française, soit 28,8% de l'ensemble de la population. Le nombre de personnes ayant déclaré une origine unique française a diminué de 11,6 %

entre 1981 et 1991 (tableaux nos 1 et 2). Il est évidemment impossible avec le type d'informations statistiques disponibles de savoir si cette diminution correspond à un transfert vers la catégorie «origines multiples» ou si elle correspond à des départs hors de la ville.

**Tableau no 1**  
La population de la Région métropolitaine  
de recensement de Sudbury, par origines ethniques, 1991.

	Population totale	% par rapport à la population totale
Population totale	157613	
Origines uniques	98800	62,7
Britannique	27190	17,3
Française	45465	28,8
Italienne	6410	4,1
Finlandaise	3340	2,1
Allemande	2500	1,6
Ukrainienne	2350	1,5
Autochtone	2175	1,4
Autres	9375	5,9
Origines multiples	57320	36,4

Source : Statistique Canada, catalogue no 95-348

**Tableau no 2**  
L'évolution de la population sudburoise par origines ethniques

	1981	1991	Changement 81-91
Pop. totale	156121	157613	+ 0,95 %
Origines simples	129660	98800	- 23,8 %
Anglaise	47685	27190	- 43,0 %
Française	51415	45465	- 11,6 %
Autres	30560	26150	- 14,4 %
Origines multiples	19035	57320	+ 201,1 %

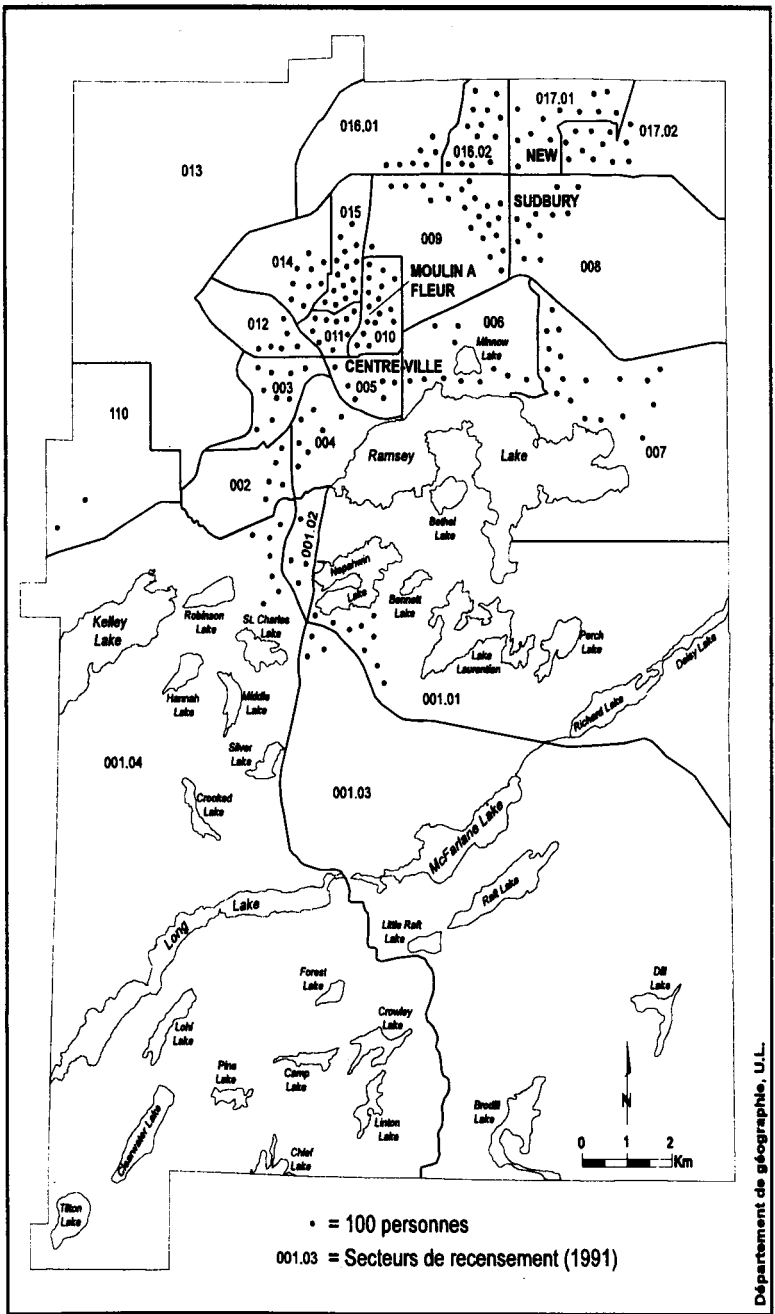
Source : Statistique Canada, catalogue no. 95-348

Un profil du groupe cible «origine ethnique simple française» a été créé par Statistique Canada, à partir des données du recensement 1991, pour les 37 secteurs de recensement de la région métropolitaine de Sudbury. Un second profil a également été établi pour le reste de la population, c'est-à-dire l'ensemble de la population moins les Franco-Ontariens. Le principe de confidentialité pratiqué par Statistique Canada ne permet pas d'obtenir un certain nombre de données d'ordre économique lorsqu'il y a moins de 250 personnes dans l'aire d'énumération. Étant donné le faible nombre de Franco-Ontariens dans un grand nombre d'aires d'énumération de la région sudburoise, une telle base de données aurait été incomplète. Il a donc été nécessaire de travailler à l'échelle des secteurs de recensement.

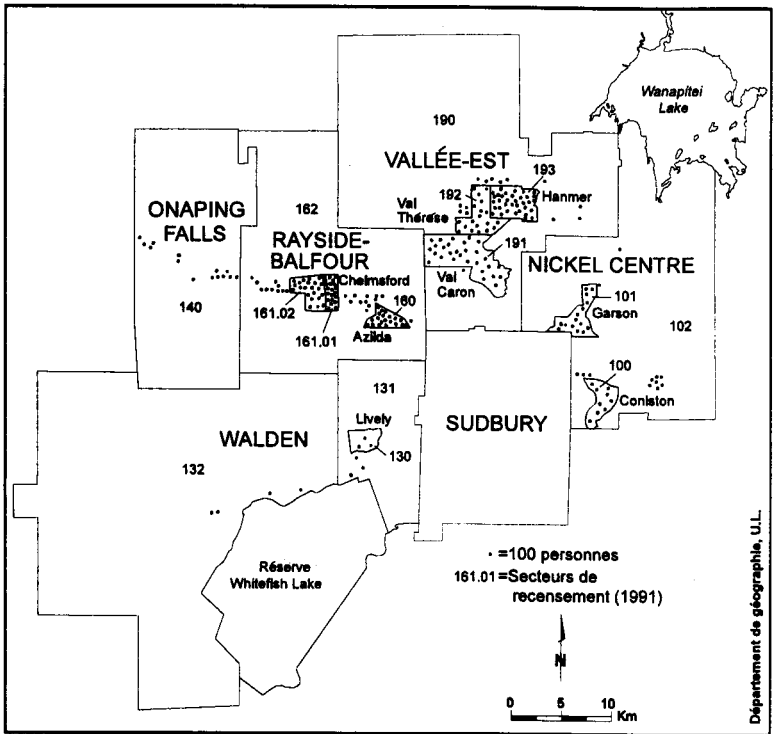
La première étape de ce travail a été de déterminer la localisation des Franco-Ontariens dans la région métropolitaine de recensement, afin d'identifier des noyaux de concentration possibles. La deuxième étape a insisté sur les caractéristiques statistiques des Franco-Ontariens, sur les différences existant au sein du groupe et par rapport aux autres groupes ethniques regroupés en un seul ensemble. La dernière étape a identifié, à l'aide d'une analyse factorielle, les différents types de regroupements, non seulement en terme de localisation géographique, mais aussi par rapport aux composantes démographiques, socio-économiques des Franco-Ontariens.

## **1. La répartition géographique des Franco-Ontariens**

Les Franco-Ontariens ne sont pas répartis également sur l'ensemble de la région métropolitaine de Sudbury : 47 % d'entre eux vivent dans la ville même de Sudbury, tandis que 53 % sont domiciliés à la périphérie, dans la Nickel Belt. Les 21 350 personnes habitant la ville de Sudbury sont essentiellement regroupées dans les parties nord et nord-est de la ville. Les secteurs de recensement situés au nord de la rue Elm et du lac Ramsey regroupent 74,9 % des Franco-Ontariens de la ville. La forte représentation du groupe dans la partie nord de la région métropolitaine est accentuée par la concentration des Franco-Ontariens dans les secteurs nord et nord-ouest de la Nickel Belt où 81,5 % d'entre eux sont regroupés (cartes nos 1 et 2).



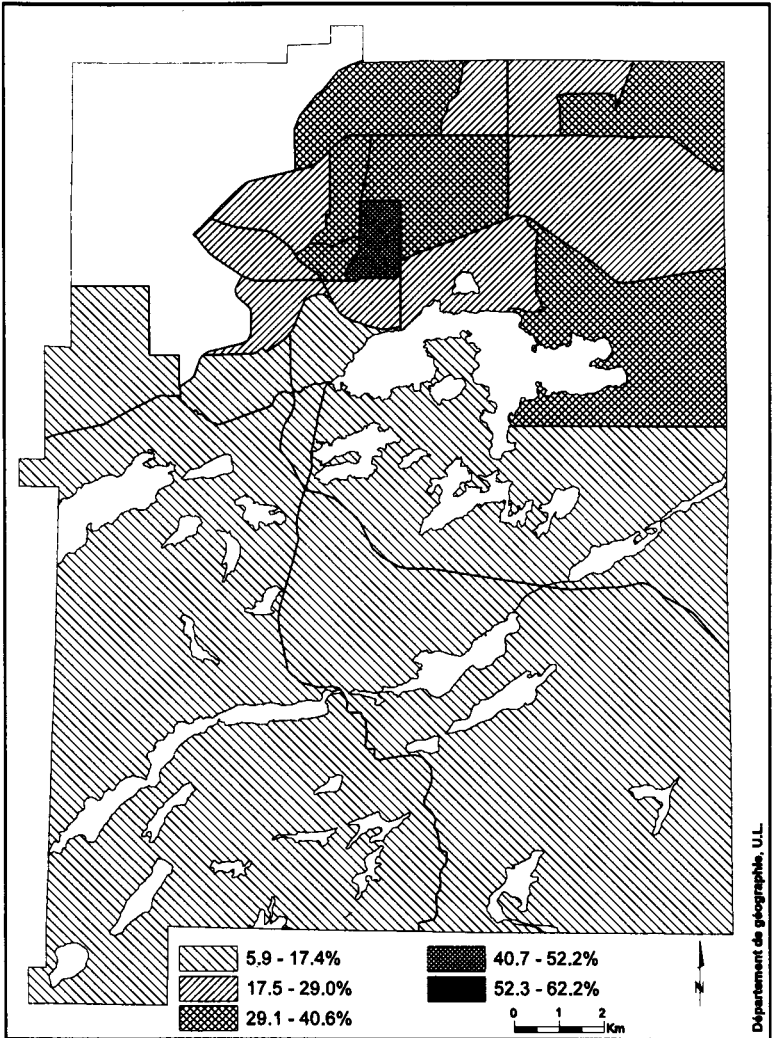
Carte 1  
 Localisation des Franco-Ontariens dans la ville de Sudbury, 1991.



Carte 2

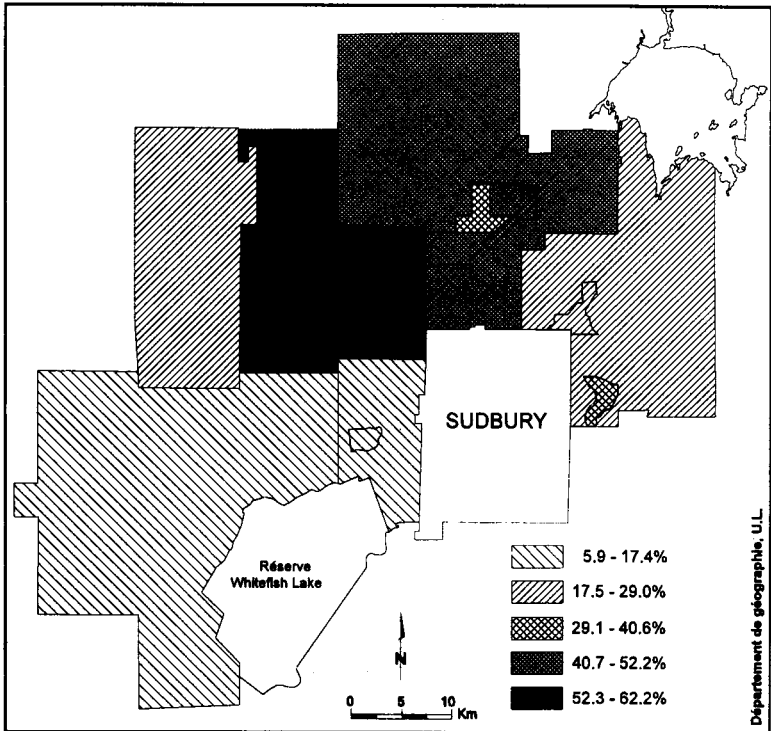
Localisation des Franco-Ontariens dans la Nickel Belt, 1991.

Cette relative concentration géographique se reflète au niveau de la représentation proportionnelle des Franco-Ontariens par rapport au reste de la population dans les différents secteurs de recensement. Ils représentent en moyenne 28,8 % de la population totale de la région métropolitaine. Dans la ville de Sudbury, le secteur du Moulin-à-Fleur (10), noyau traditionnel, présente le pourcentage le plus élevé, 46,3 %, tandis que les secteurs avoisinants (11, 15), quelques secteurs de New Sudbury (09, 16,01, 17,02) et le secteur 007 dans Minnow Lake ont des pourcentages entre 29,1 et 40,6 %. Par contre, la partie sud de la ville (1,01, 1,02, 1,03, 1,04, 2, 3, 4, et 5) a toujours des pourcentages nettement inférieurs à la moyenne (carte no 3).



Carte 3  
Répartition des Franco-Ontariens dans la ville de Sudbury, 1991.

Les concentrations proportionnelles sont nettement plus accentuées dans la partie nord-ouest de la Nickel Belt où les pourcentages varient de 53,3 % à 62,2 % à Azilda, Chelmsford et dans le secteur 162. Les pourcentages sont également supérieurs à la moyenne à Hanmer, Val-Thérèse et Val-Caron. Dans le reste de la périphérie, à l'exception de Coniston, les pourcentages sont inférieurs à la moyenne (carte no 4).



Carte 4  
Répartition des Franco-Ontariens dans la Nickel Belt, 1991.

## 2. L'originalité des Franco-Ontariens

Des études récentes ont été faites sur les Franco-Ontariens du Nord-Est ontarien, tout particulièrement en ce qui concerne l'emploi et les revenus (Lavoie, 1990 ; Ribordy, 1990 ; Gilbert, 1994) ; ainsi que les familles (Bernier, 1995). En utilisant les informations statistiques fournies par Statistique Canada, nous chercherons à identifier l'originalité des Franco-Ontariens de la région métropolitaine de Sudbury, par rapport au reste de la population urbaine. Les variables retenues pour cette analyse sont au nombre de 85, et sont d'ordre démographique, culturel et socio-économique.

Non seulement 99,9 % des personnes d'origine ethnique française ont la nationalité canadienne, mais 99,69 % d'entre elles

sont nées au Canada, la majorité de leurs ancêtres étant venus du Québec. Pour le reste de la population, ce pourcentage tombe à 88,95, à cause des arrivées plus ou moins récentes d'immigrants, avant et après la Seconde Guerre mondiale (tableau no 3).

Le français est la langue maternelle de 80,95 % des Franco-Ontariens; cependant il est intéressant de noter que le français n'est parlé à la maison que par 53,42 % des membres du groupe.

Les Franco-Ontariens ont également une meilleure connaissance des deux langues officielles que le reste de la population (81,36 / 20,64%). Les Franco-Ontariens déclarent en majorité appartenir à l'église catholique (92,8 %). Pour le reste de la population, ce pourcentage tombe à 52,95 %, de par l'importance des églises protestantes.

Dans le domaine démographique, les pourcentages relatifs hommes-femmes sont typiques d'une population urbanisée dans un pays industrialisé, avec une légère supériorité numérique pour les femmes. L'examen de la pyramide des âges montre que les Franco-Ontariens sont plus âgés que le reste de la population. Les jeunes de 0 à 14 ans ne représentent que 14,59 % de la population contre 22,10 % pour les autres groupes ethniques. L'importance des jeunes adultes est sensiblement la même (40/41 %), mais les adultes de 40 à 64 ans sont plus nombreux (33,63/27,16 %), ainsi que les personnes de 65 ans et plus (11,74/9,58 %). Qu'il s'agisse de la population masculine ou féminine, les tendances sont les mêmes, les pourcentages de femmes âgées étant bien entendu supérieurs à ceux des hommes (figure no 1).

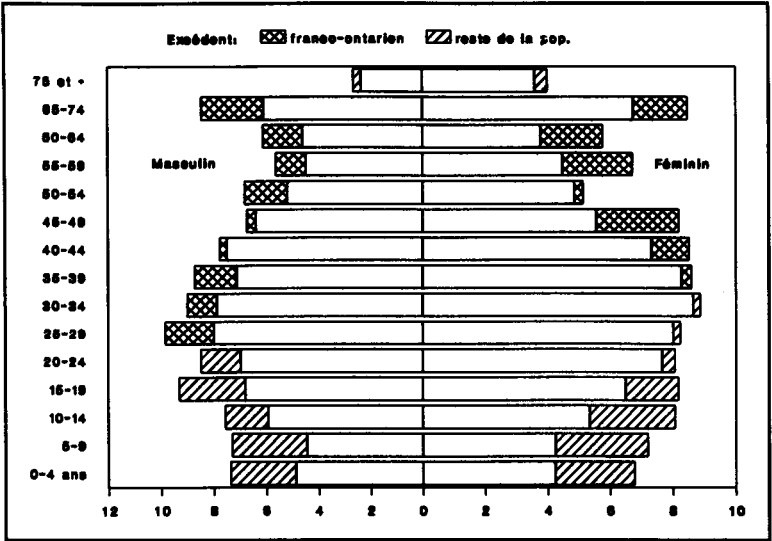
Le taux de fertilité des Franco-Ontariennes de 15 ans et plus est plus élevé que celui des autres femmes de la région (2,72/2,36 enfants par femme), mais les femmes de 15 à 44 ans suivent la même tendance qu'au Québec et ont une fertilité plus faible que le reste de la population féminine (1,67/1,70). Les structures familiales sont sensiblement les mêmes pour les deux groupes. Par exemple 58,52 % de personnes mariées, non séparées chez les Franco-Ontariens contre 54,21 % pour le reste de la population. Il n'y a pas non plus de différences importantes en ce qui concerne la mobilité.



**Tableau no 3**  
 Quelques caractéristiques de la population de la  
 région de Sudbury, 1991.

	Canadiens français	Le reste de la population
Citoyens canadiens	99,90	98,12
Nés au Canada	99,69	88,95
<b>Langue maternelle</b>		
Français	80,95 %	8,72 %
Langue parlée à la maison		
Français	53,42	4,11
Français et anglais	81,36	20,64
Religion catholique	92,80	52,95
<b>Population totale</b>		
0-14 ans	14,59	22,10
15-39 ans	40,04	41,15
40-64 ans	33,63	27,16
65 ans et plus	11,74	9,58
<b>Taux de fertilité</b>		
Femmes de 15 ans et +	2,72 enf/fem	2,36
Femmes de 15-44 ans	1,67	1,70
Personnes de 15 à 24 ans ne fréquentant pas l'école	36,14 %	30,91
<b>Niveau de scolarisation atteint</b>		
9e année	19,99	11,49
13e année	37,58	38,55
Université	8,57	11,73
Autre	33,86	38,22
<b>Population active</b>		
<b>Taux de participation</b>		
15 ans et plus	63,55	66,20
<b>Industries</b>		
Primaire	11,79	10,67
Secondaire	15,73	15,25
Transport/communication	7,10	6,22
Commerce	17,32	18,22
Finance	4,30	4,62
Services	12,06	14,09
Éducation	10,62	7,73
Santé	9,05	9,15
Hôtellerie et autres	12,04	14,04
<b>Revenus moyens</b>		
Hommes	31604 \$	32447 \$
Femmes	16774 \$	16456 \$

**Figure 1**  
 Pyramide des âges de la population de la région  
 métropolitaine du recensement de Sudbury, 1991.



Les Franco-Ontariens de 15 à 24 ans sont moins scolarisés que le reste de la population : 36,14 % d'entre eux ne fréquentent pas un établissement scolaire contre 30,91 % pour les autres groupes, ce qui se répercute au niveau des diplômes obtenus. Les personnes qui se sont arrêtées en 9<sup>e</sup> année sont plus nombreuses (19,99/11,49 %), celles ayant des qualifications postsecondaires sont plus rares, tout particulièrement celles détenant un diplôme universitaires (8,57/11,73 %). Les qualifications postsecondaires révèlent des tendances générales un peu différentes. Les Franco-Ontariens sont plus attirés par les domaines liés aux arts, aux humanités et à l'éducation, tandis que le reste de la population présente davantage de diplômes en sciences sociales, en mathématiques et en génie (appendice no 1).

La population active franco-ontarienne n'est guère différente du reste de la population, avec un taux de participation de 63,55 %. Les industries primaires et secondaires emploient relativement les mêmes pourcentages de personnes, 11,79/10,67 % et 15,73/15,25 % respectivement. Dans le domaine des services, il

y a une légère prépondérance des Franco-Ontariens en éducation avec 10,62 % au lieu de 7,73 % pour le reste de la population qui est plus souvent impliquée dans le commerce, les services et l'hôtellerie.

Le niveau de scolarisation atteint et le type de formation postsecondaire devraient, dans une certaine mesure, affecter les types d'occupations. Malgré les divergences mentionnées précédemment, les différences sont relativement faibles, un peu plus marquées pour la population masculine que pour la population féminine. Par exemple, les Franco-Ontariens sont moins nombreux à détenir des postes de direction (9,2/11 %).

Il est surprenant, étant donné les différences entre les niveaux d'instruction, qu'il n'y ait pas de décalage plus élevé entre le revenu moyen des Franco-Ontariens et leurs homologues : 31 604 dollars, au lieu de 32 447 dollars. La même observation est valable en ce qui a trait aux revenus féminins, 16 774 dollars pour les Franco-Ontariennes, 16 456 dollars pour leurs homologues.

### **3. Comparaisons entre les Franco-Ontariens de la ville de Sudbury et de la Nickel Belt**

La ville de Sudbury et sa périphérie, la Nickel Belt, présentent des paysages tout à fait différents. Va-t-on également trouver des différences entre les Franco-Ontariens habitant ces deux ensembles ? On a déjà constaté une diminution du français comme langue d'usage pour l'ensemble du groupe, mais la diminution par rapport au français langue maternelle est plus importante pour la ville, puisque seulement 50,5 % des Franco-Ontariens y résidant déclarent parler français à la maison, ce pourcentage étant de 57,7 % dans la Nickel Belt (tableau no 4).

Une autre différence intéressante apparaît avec les structures par âge. Les jeunes sont proportionnellement plus nombreux dans la Nickel Belt que dans la ville (18,2/12,2 %), alors que les personnes âgées y sont proportionnellement moins nombreuses (7,5/ 14,6 %). Cette situation est en partie explicable par les taux de fertilité plus élevés de la Nickel Belt, et par la présence de logements pour personnes âgées dans la ville.

Allant de pair avec les constatations précédentes, on remarque que le pourcentage de personnes mariées non séparées est nettement plus fort dans la Nickel Belt qu'à Sudbury

(66,6/53%), tandis que le pourcentage des célibataires, des veufs, des divorcés y est plus faible. Cette orientation «familiale» de la Nickel Belt se confirme avec les personnes hors famille du recensement, tout particulièrement les personnes vivant seules, y étant moins nombreuses que dans la ville (45/67 %).

Dans le domaine des qualifications, sans avoir deux sous-groupes aux caractéristiques opposées, quelques différences peuvent être identifiées. Bien que les pourcentages de personnes avec un niveau d'instruction ne dépassant pas la 9<sup>e</sup> année soient sensiblement les mêmes, le pourcentage des personnes ayant un diplôme de 13<sup>e</sup> année est plus fort dans la Nickel Belt qu'à Sudbury (42,7/34 %), tandis que le pourcentage des personnes détenant un diplôme universitaire y est plus faible (5,7/10,5 %). Les qualifications postsecondaires sont légèrement différentes. Le domaine des techniques et métiers du génie et des sciences appliquées est proportionnellement mieux représenté dans la Nickel Belt, alors que celui des sciences sociales, de la santé, et des humanités l'est dans la ville (appendice no 2).

La population active ne présente pas de fortes différences. Le taux de participation est un peu plus fort dans la Nickel Belt qu'à Sudbury (66,5/61,6 %), et le taux de chômage, pour 1991, y est plus faible (10,7/16,9 %). La Nickel Belt se caractérise davantage par les activités primaires, secondaires, les transports, tandis que Sudbury regroupe davantage d'activités de services, tout particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Par contre, les différences mentionnées jusqu'à présent ne se répercutent pas au niveau des revenus qui sont à peu près les mêmes quelle que soit la région considérée.

Les caractéristiques des Franco-Ontariens ne sont jamais dramatiquement différentes, que l'on soit dans la ville ou dans la Nickel Belt. Néanmoins, on peut résumer la situation de la façon suivante : la population vivant dans la ville de Sudbury est relativement plus âgée que celle de la Nickel Belt. Elle compte davantage de personnes vivant seules. Sa population active est moins nombreuse, le taux de chômage est plus élevé, avec des occupations souvent confinées dans le domaine des services.

La population de la Nickel Belt regroupe plus de familles. Elle se distingue par un taux de fécondité plus élevé, une population jeune plus nombreuse et une prédominance des activités dans les secteurs primaire et secondaire.

**Tableau no 4**  
**Quelques caractéristiques des Franco-Ontariens**  
**de la ville de Sudbury et de la Nickel Belt**

	Nickel Belt	Ville de Sudbury
Français langue parlée	50,5	57,7
Population totale		
0-14 ans	12,2	18,2
65 ans et +	14,6	7,5
Célibataires	28,3	22,8
Mariés, non séparés	53,0	66,6
Mariés, séparés	4,5	1,8
Veufs	7,3	5,0
Divorcés	6,8	3,8
Personnes vivant seules	67,0	45,0
Diplômes acquis		
13e année	34,0	42,7
Université	10,5	5,7
Population active		
Taux de participation	61,6	66,5
Taux de chômage	16,9	10,7
Domaines d'activités		
Primaire	8,6	16,5
Secondaire	14,7	17,3
Éducation, santé	23,6	13,9

Statistique Canada, Profils Cibles de la population d'origine ethnique française

#### **4. Les différents types de regroupement des Franco-Ontariens**

Nous avons jusqu'à présent considéré les caractéristiques générales des Franco-Ontariens. Il est nécessaire maintenant d'en déterminer les plus importantes pour la définition du groupe. Nous avons aussi constaté la présence de noyaux de concentration dans différentes parties de la région métropolitaine de Sudbury. Il serait donc intéressant de déterminer quels sont les critères susceptibles d'influencer les regroupements géographiques. La méthode de l'analyse factorielle, et ensuite la méthode de l'analyse des grappes ont été utilisées pour atteindre ces objectifs.

Les nombreuses analyses factorielles effectuées en géographie sociale urbaine identifient toujours des dimensions ethnique, familiale et socioéconomique au sein de la population. Afin d'essayer d'identifier les caractéristiques essentielles des Franco-Ontariens, dix-huit variables ont été retenues pour l'analyse factorielle. La dimension ethnique est représentée par l'usage de la langue française. La dimension familiale est définie par les groupes d'âge, les jeunes de 0 à 14 ans, les jeunes adultes de 15 à 39 ans, les adultes de 40 à 64 ans et enfin les personnes de 65 ans et plus. Pour compléter ces données sont ajoutés le taux de fécondité, les pourcentages de personnes vivant seules, hors famille, les pourcentages de personnes mariées, ainsi que le pourcentage de migrants sur un an.

Les variables socioéconomiques incluent le niveau d'instruction avec les pourcentages de personnes s'étant arrêtées en 9<sup>e</sup> année et celles détenant un diplôme universitaire. L'héritage minier et agricole de la région nécessite une rubrique «industrie primaire», le développement des activités tertiaires entraîne les rubriques «services publics» et «services privés». Les salaires moyens masculin et féminin complètent la dimension socioéconomique (tableau no 5).

**Tableau no 5**  
Liste des variables utilisées

---

ANGL	Langue parlée à la maison, anglais (réponses uniques)
FRAN	Langue parlée à la maison, français (réponses uniques)
BILIN	Langues parlées à la maison, anglais et français
T014	Population de 0 à 14 ans
T1539	Population de 15 à 39 ans
T4064	Population de 40 à 64 ans
T65	Population de 65 ans et plus
FERT	Enfants mis au monde pour 1000 femmes déjà mariées de 15 ans et plus
SEULE	Personnes vivant seules
MOBIL	Personnes ayant déménagé, un an auparavant
ED9	N'ayant pas atteint la 9 <sup>e</sup> année
EDUNIV	Études universitaires, avec ou sans grade
INDPRI	Industries agricoles, de la pêche et du piégeage, de l'exploitation forestière et des mines

SERVPUB	Services publics
SERVPRI	Services privés
REVH	Revenu moyen, 15 ans et plus, Hommes
REVF	Femmes
MARIE	Personnes mariées et non séparées

#### 4.1. L'analyse des facteurs principaux

La technique statistique de l'analyse factorielle a permis, après rotation Varimax, d'identifier cinq facteurs principaux, qui représentent les relations entre les ensembles des nombreuses variables (tableau no 6).

**Tableau no 6**  
Les facteurs principaux

	F 1	F 2	F 3	F 4	F 5
ANGL	-0,94				
FRANC	0,94				
BILING	0,79				
T014		-0,74			
T1539		-0,76			0,47
T4064				0,70	
T65		0,90			
MARIE		-0,43			-0,67
FERT	0,72				
SEULE		0,75			
MOBIL					0,83
ED9		0,72	-0,47		
EDUNIV	0,41		0,73		
INDPRI			-0,55	0,53	
SERVPUB			0,66		0,46
SERVPRI	-0,51			-0,61	
REVH				0,78	
REVF			0,73		
% de variance	26,7	20,3	14,7	13,3	5,6
% cumulé	26,7	47,0	61,8	75,1	80,7

Le premier facteur, «**la langue parlée à la maison**», est le plus important avec 26,7 % de variance, et fait ressortir une différence linguistique. D'un côté, les Franco-Ontariens parlant français à la maison, et de l'autre côté, ceux qui utilisent l'anglais. Le groupe parlant français révèle une fécondité plus élevée que celle du groupe parlant anglais, tandis que celui-ci a un plus grand nombre de personnes travaillant dans les services privés.

Le deuxième facteur, «**les groupes d'âge**», représente 20,3% de la variance. D'un côté se trouvent les personnes de 65 ans et plus, vivant fréquemment seules et ayant un niveau d'instruction dépassant rarement la 9e année. De l'autre côté, se placent les personnes entre 15 et 39 ans, mariées, ayant des enfants.

Le troisième facteur, «**le niveau d'instruction**», présente une association entre le niveau d'instruction et le type d'activité. Les personnes ayant un diplôme universitaire, tout particulièrement les femmes, ont des revenus plus élevés et travaillent dans le secteur des services publics. Les personnes ayant une instruction inférieure à la 9e année, travaillent dans l'industrie primaire.

Le quatrième facteur, «**les revenus masculins**», associe positivement les revenus masculins plus élevés aux personnes de 40 à 64 ans, et qui travaillent dans l'industrie primaire. L'association est par contre négative avec les services privés.

Le dernier facteur, «**la mobilité**», associe la mobilité aux personnes entre 15 et 39 ans, travaillant dans les services publics et n'étant pas mariées.

#### **4.2. L'analyse des regroupements géographiques**

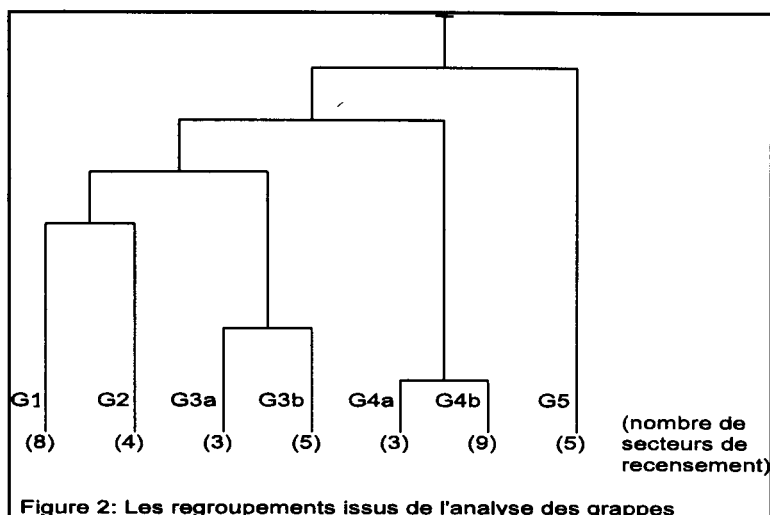
Nous avons précédemment étudié les caractéristiques des Franco-Ontariens, et nous avons constaté des différences entre la ville elle-même et la Nickel Belt. Il s'agit à présent de déterminer quels sont les éléments déterminants qui caractérisent les différents types de regroupement géographique des Franco-Ontariens. Pour ce faire, nous avons utilisé une analyse de grappes, qui a identifié cinq niveaux de regroupements possibles (fig. no 2). Nous avons retenu le quatrième niveau, avec cinq regroupements géographiques. Chaque regroupement est associé à l'un des facteurs principaux dégagés par l'analyse factorielle (tableau no 7).

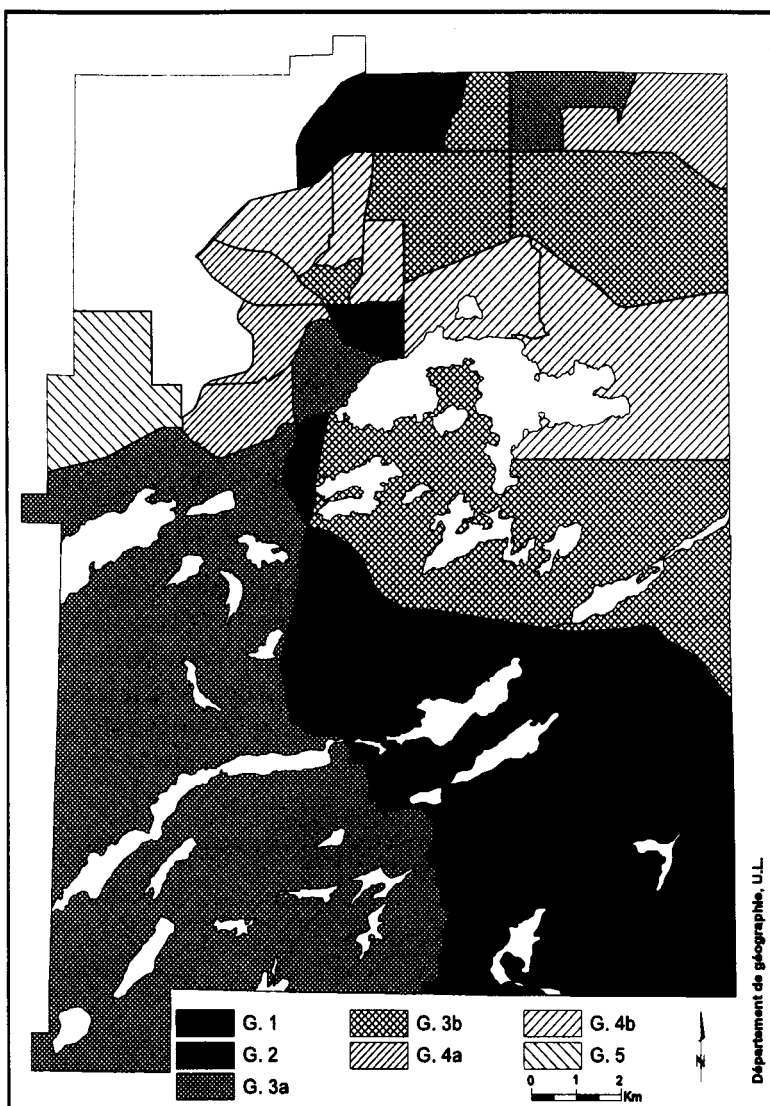


**Tableau no 7**  
Associations entre les regroupements et les facteurs

	F 1	F 2	F 3	F 4	F 5
GR 1	1,11	-0,78	-0,17	0,05	-0,41
GR 2	0,56	0,77	-0,17	1,52	1,11
GR 3	-0,21	0,44	1,48	0,05	-0,29
gr.3a	-1,02	-0,45	1,96	0,61	0,49
gr.3b	0,28	0,97	1,19	-0,30	-0,76
GR 4	-0,27	-0,13	-0,32	-1,00	0,46
gr.4a	-0,77	-0,43	-0,43	-1,06	2,01
gr.4b	-0,10	-0,03	-0,29	-0,98	-0,05
GR 5	-1,24	0,22	-1,19	1,03	-0,88

**Le regroupement 1** correspond géographiquement à la «Vallée», de Chelmsford à Hanmer (carte no 6). Cette sous-région regroupe 18 285 personnes, soit 40,2 % des Franco-Ontariens de la région (tableau no 8). Ce regroupement est dominé par le facteur linguistique, puisque 75,68 % des Franco-Ontariens déclarent parler français à la maison, soit 22,26 % de plus que la moyenne régionale (appendice no 3).

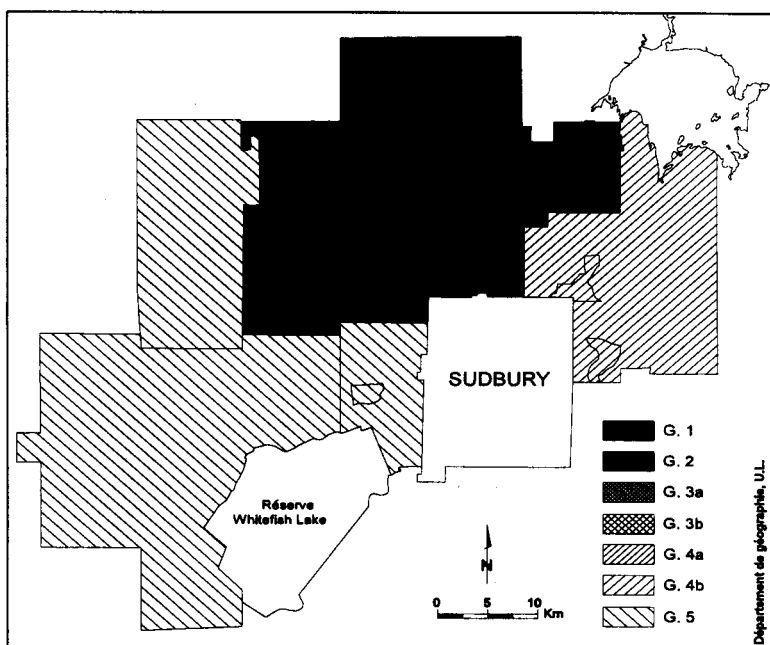




Carte 5  
 Les différents types de secteurs franco-ontariens  
 de la ville de Sudbury, 1991.

La population est plus jeune que la moyenne, 21,34 % de ses effectifs sont entre 0 et 14 ans, et 43,16 % entre 15 et 39 ans. Le taux de fécondité est légèrement supérieur à la moyenne avec 2,9 enfants par femme au lieu de 2,72. Cette population est moins

mobile que la moyenne franco-ontarienne (12,9 %), avec des revenus moyens, soit 31 866 dollars pour les hommes et 14 958 dollars pour les femmes.



Carte 6  
Les différents types de secteurs franco-ontariens de la Nickel Belt, 1991.

**Tableau no 8**  
La population des différents regroupements

GR	Pop. totale	Pop. canadienne-française	% des C.F./pop. totale	% / pop. canad.-franç.
1	36906	18285	49,5	40,2
2	10310	2070	20,1	4,6
3	42765	9025	40,2	19,9
3a	16759	2590	15,5	5,7
3b	26006	6435	24,7	14,2
4	49320	13590	48,3	29,9
4a	11910	2095	17,6	4,6
4b	37410	11495	30,7	25,3
5	18312	2480	13,5	5,4
	157613	45465	28,8	100,0

**Le regroupement 2** est composé de quatre secteurs de recensement dispersés dans la ville de Sudbury. Ces secteurs regroupent une population de 2 070 personnes, soit 4,6 % de l'ensemble du groupe. La population est plus âgée qu'ailleurs, soit 41,61 % de personnes entre 40 et 64 ans contre 33,63 % en moyenne, et 15,72 % de personnes de plus de 65 ans contre 11,74% en moyenne. Les salaires masculins sont supérieurs à la moyenne, soit 37 929 dollars au lieu de 31 604 (carte no 5).

**Le regroupement 3** est situé dans la ville de Sudbury, l'association la plus forte étant liée au facteur 3, «niveau d'instruction». Les salaires sont au-dessus de la moyenne, le niveau d'instruction de la population est plus élevé, et les services publics sont importants tandis que l'industrie primaire est sous-représentée par rapport aux taux moyens.

Deux sous-groupes apparaissent avec de légères différences. Le sous-groupe 3a est formé par le secteur de recensement 17,01 dans New Sudbury, le secteur 04 dans le quartier des hôpitaux et le secteur 01,04 au sud-ouest de la ville, vers Long Lake. Ce sous-groupe compte 2 580 personnes, soit 5,7 % du groupe franco-ontarien.

Les salaires masculins sont élevés, 36 116 dollars, et les salaires féminins sont les plus hauts de la région, 26 466 dollars, soit 9692 dollars de plus que la moyenne. Le niveau d'instruction est plus élevé que la moyenne et les services publics et privés emploient la majorité de la population. Cependant un élément important est à noter : l'usage du français comme langue parlée à la maison est de 11,7 % inférieur à la moyenne générale.

Le sous-groupe 3b se localise à New Sudbury (secteurs 8, 9 et 16,02), au centre ville (secteur 11), et au sud-est de la ville (secteur 1,01). Il regroupe 6 435 personnes, ce qui représente 14,2% du groupe. Par rapport à la moyenne, les occupations dans les services sont toujours supérieures, le niveau d'instruction est également plus élevé, mais les personnes âgées sont plus nombreuses, et la population est moins mobile. Par contre 58,8 % des membres du groupe utilisent le français à la maison, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne.

**Le regroupement 4** est composé de secteurs où l'industrie primaire est sous-représentée mais où, par contre, les services privés sont supérieurs à la moyenne. Les revenus sont parmi les

plus faibles de la région. Le sous-groupe 4a regroupe trois secteurs situés à l'ouest du centre ville, avec 2 425 personnes, soit 4,6 % du groupe. La population y est particulièrement mobile, 28,9 % contre 16,6 % en moyenne. On y constate aussi un usage du français inférieur à la moyenne.

Le sous-groupe 4b, plus ou moins localisé autour du noyau traditionnel du Moulin-à-Fleur, dans New Sudbury et dans la partie est de la Nickel Belt. Il regroupe 25,3 % de la population franco-ontarienne avec 11 480 personnes. Il ne présente guère d'éléments originaux, il ne s'individualise réellement que par la faiblesse des ressources.

**Le regroupement 6** est présent dans la partie ouest de la Nickel Belt. Il se caractérise d'abord par le faible usage du français, 24,4 % de moins que la moyenne, ensuite par la faiblesse du niveau d'instruction et des services publics. Par contre, l'industrie primaire y est fortement représentée, 14,67 % de plus que la moyenne et la population est peu mobile.

## Conclusion

Les Franco-Ontariens forment un groupe distinct du reste de la population. Ils sont d'origine ethnique française, ils ont le français comme langue maternelle, plus de la moitié d'entre eux parlent français à la maison, et ils sont majoritairement catholiques. Ils sont en moyenne plus âgés que le reste de la population, le problème du vieillissement étant aggravé par une fécondité plus faible, qui se situe bien au-dessous du taux de renouvellement de la population. Ils sont aussi moins instruits que les autres. Un fort pourcentage d'entre eux n'ont pas dépassé la 9<sup>e</sup> année et, en dépit d'améliorations récentes, ils ont toujours un faible taux de scolarisation. Toutefois ces différences ne se transcrivent pas de façon sensible au plan des revenus qui sont relativement semblables à ceux du reste de la population.

Les Franco-Ontariens sont localisés essentiellement dans la section nord/nord-est de la ville de Sudbury, ainsi que dans la partie nord de la Nickel Belt, là où les pourcentages sont supérieurs à la moyenne régionale de 28,8 %. Il existe donc une aire géographique franco-ontarienne dans la région sudburoise, mais au delà

des similitudes socioculturelles de base, il existe d'importantes différences d'un secteur à l'autre.

Dans la ville même de Sudbury, le vieux secteur du Moulin-à-Fleur se caractérise par la faiblesse de son statut socio-économique. Pas très loin de là, en bordure du centre ville, le secteur de la «Colline» (11) est habité par une population franco-ontarienne instruite, regroupant de nombreux professionnels aux revenus élevés. Les Franco-Ontariens vivant dans New Sudbury ont, dans l'ensemble, des revenus plutôt moyens. Enfin la «Vallée», dans la Nickel Belt, présente l'identité culturelle la plus affirmée dans la mesure où elle se définit en priorité par l'utilisation du français comme langue parlée à la maison.

Un lien semble effectivement exister entre le maintien du français comme langue d'usage et le degré de concentration relative des Franco-Ontariens dans un même secteur : plus la représentation est importante, plus élevé est le pourcentage de personnes parlant français. Les Franco-Ontariens constituent la moitié de la population vivant dans la «Vallée», secteur qui s'est essentiellement individualisé par l'élément linguistique, secteur où se retrouvent les pourcentages les plus élevés de personnes utilisant le français.

Les sous-groupes 3a, 3b, 4a et 4b sont définis en priorité par des variables socioéconomiques, et non par une variable linguistique. L'analyse de leurs caractéristiques fait néanmoins ressortir une relation entre l'usage du français et la concentration relative des Franco-Ontariens. Les pourcentages de personnes employant le français sont inférieurs à la moyenne dans les sous-groupes 3a et 4a, tandis que les sous-groupes 3b et 4b ont des pourcentages plus élevés. La représentation relative des Franco-Ontariens dans les sous-groupes 3a et 4a est inférieure à 18 %, tandis que dans les sous-groupes 3b et 4b, cette représentation est supérieure à la moyenne de 28,8 %.

L'étude statistique atteste de l'incontestable individualité des Franco-Ontariens de la région sudburoise. Par ailleurs, se fondent-ils avec les autres Franco-Ontariens du nord-est de l'Ontario pour former un groupe homogène, ou forment-ils une entité distincte dont l'originalité découlerait du rôle de capitale régionale de Sudbury?

## Bibliographie

- Bernier, C. (1995) «Familles franco-ontariennes : un profil statistique» dans Bernier, C., Larocque, S. et M. Aumont (dir), *Familles francophones, multiples réalités. Actes du colloque*, Sudbury, Institut franco-ontarien, 107-134.
- Davies, W.K.D. (1984) *Factorial Ecology*, Gower, Aldershot.
- Gilbert, A. (1994) «La communauté franco-ontarienne et l'emploi: briser le mythe de la géographie», *Revue du Nouvel-Ontario*, no 16, 41-57.
- Gilbert, A. and J. Marshall, (1995) «Local Changes in Linguistic Balance in the Bilingual Zone : Francophones de l'Ontario et Anglophones du Québec», *The Canadian Geographer* 39, no 3, 194-218.
- Lavoie, M et M. Saint-Germain (1990) «Évolution comparative des revenus des Franco-Ontariens», *Revue du Nouvel-Ontario*, no 12, 125-149.
- Le Bourdais, C. et C. Lefebvre (1987) *Spatialisation des composantes ethniques, socio-économiques et familiales à Montréal en 1981*, Études et documents 52, Montréal, INRS-Urbanisation.
- Martin-Guillerm, M. (1991) «Les quartiers résidentiels de Sudbury: une interprétation géographique, 1981», *Ontario Geography*, no 36, 14-25.
- Martin-Guillerm, M. (1987) *Atlas Ethnique de la Région métropolitaine de recensement de Sudbury / Ethnic Atlas of the Census Metropolitan Area of Sudbury*, non publié.
- Martin-Guillerm, M. (1982) «Sudbury : structures ethniques et socio-économiques», dans *Revue de l'Université Laurentienne*, no 16 (1), 93-108.
- Murdie, R.A. (1969) *Factorial ecology of Metropolitan Toronto, 1951-1961*, Department of Geography, University of Chicago, Research Paper 116.
- Ribordy, A. (1990) «La structure occupationnelle du Nord-Est de l'Ontario et ses perceptions par la communauté francophone des affaires», *Revue du Nouvel-Ontario*, no 12, 183-203.
- Statistique Canada, *Profil des divisions et subdivisions de recensement de l'Ontario, partie A*, Recensement 1991, Catalogue 95-337.

**Appendice no 1****Les caractéristiques de la population de la Région métropolitaine du recensement de Sudbury, 1991**

	Canadiens français	Le reste de la population
<b>Langue maternelle</b>		
Français	80,95 %	8,72 %
Anglais	19,05	91,28
<b>Langue parlée à la maison</b>		
Français	53,42	4,11
Anglais	46,52	91,70
Français et anglais	81,36	20,64
Religion catholique	92,80	52,95
Nés au Canada	99,69	88,95
Citoyens canadiens	99,90	98,12
<b>% d'hommes</b>	48,58	49,40
<b>% de femmes</b>	51,42	50,60
<b>Hommes</b>		
0-14 ans	15,25	22,70
15-39 ans	41,25	40,70
40-64 ans	32,72	28,38
65 ans et plus	10,78	8,71
<b>Femmes</b>		
0-14 ans	13,79	22,02
15-39 ans	39,39	41,62
40-64 ans	34,34	26,01
65 ans et plus	12,47	10,36
<b>Total</b>		
0-14 ans	14,59	22,10
15-39 ans	40,04	41,15
40-64 ans	33,63	27,16
65 ans et plus	11,74	9,58
<b>Taux de fertilité</b>		
Femmes de 15 ans et +	2,72 enf/fem	2,36
Femmes de 15-44 ans	1,67	1,70
<b>Célibataires</b>	26,09 %	30,98 %
Mariés, non séparés	58,52	54,21
Mariés, séparés	3,42	3,20
Veufs	6,34	6,06
Divorcés	5,62	5,55



Personnes vivant seules	58,07	54,03
Personnes de 65 ans et plus seules	76,53	73,51
Nés en Ontario	86,10	89,39
Personnes de 5 ans et + migrants	40,02	43,17
internes	99,78	96,48
externes	0,22	3,52
intraprovinciaux	89,59	87,83
interprovinciaux	10,41	12,17
Personnes de 15 à 24 ans ne fréquentant pas l'école	36,14 %	30,91 %
Niveau de scolarisation atteint		
9e année	19,99	11,49
13e année	37,58	38,55
Université	8,57	11,73
Autre	33,86	38,22
Qualifications postsecondaires - hommes		
Éducation	4,87	4,51
Arts	1,20	1,50
Humanités	5,01	4,25
Sciences sociales	5,98	9,54
Commerce, administration	13,07	11,92
Agriculture	1,80	2,97
Génie	2,14	5,86
Génie et domaines appliqués	58,62	51,57
Santé	3,90	3,44
Mathématiques	3,14	4,27
Qualifications postsecondaires - femmes		
Éducation	19,49	12,94
Arts	9,86	6,48
Humanités	3,55	5,23
Sciences sociales	7,11	13,11
Commerce, administration	33,99	31,75
Agriculture	2,18	2,94
Génie	-	0,39
Génie et domaines appliqués	2,86	3,78
Santé	20,30	21,97
Mathématiques	0,29	1,28

Population active		
Hommes	55,22 %	54,28 %
Femmes	44,78	45,72
Taux de participation		
15 ans et plus	63,55	66,20
Taux de chômage		
15 ans et plus	8,85	8,99
Industries		
Primaire	11,79	10,67
Secondaire	15,73	15,25
Transport/communication	7,10	6,22
Commerce	17,32	18,22
Finance	4,30	4,62
Services	12,06	14,09
Éducation	10,62	7,73
Santé	9,05	9,15
Hôtellerie et autres	12,04	14,04
Occupations - hommes		
Direction, administration	9,20	11,06
Primaire	12,18	11,61
Secondaire	29,08	24,94
Tertiaire	49,54	52,39
Occupations - femmes		
Direction, administration	9,47	9,11
Primaire	0,68	0,52
Secondaire	1,21	1,61
Tertiaire	88,64	88,76
Revenus moyens		
Hommes	31604 \$	32447 \$
Femmes	16774 \$	16456 \$

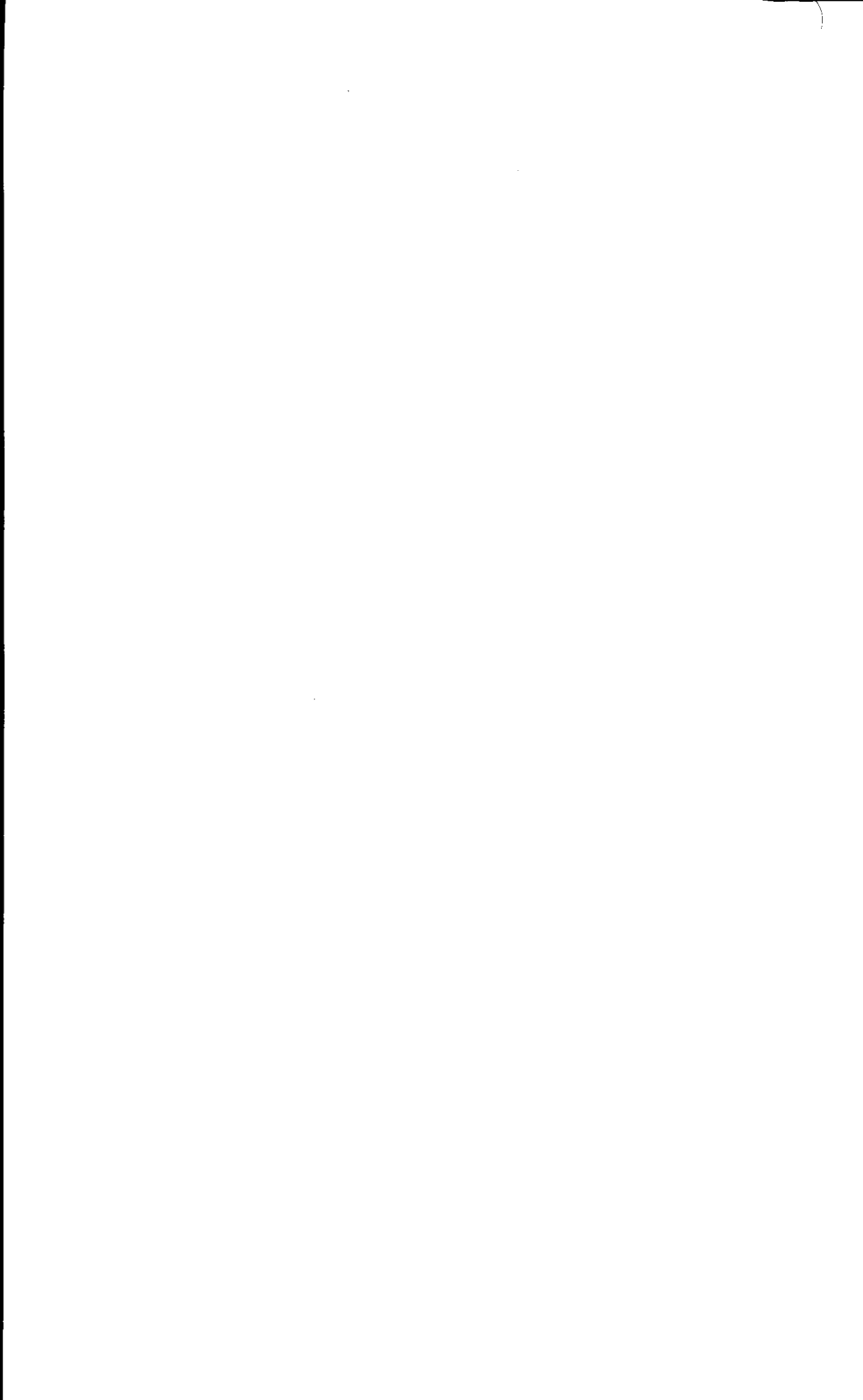
**Appendice no 2**  
**Comparaisons entre les Franco-Ontariens**  
**de la ville de Sudbury et la Nickel Belt**

	Ville de Sudbury	Nickel Belt	
Français langue parlée	50,5	57,7	
Anglais langue parlée	49,4	42,3	
<b>Structures par âge</b>			
Hommes	0-14 ans	13,4 %	18,0 %
	65 ans et +	13,4	6,9
Femmes	0-14 ans	10,8	18,2
	65 ans et +	15,5	8,0
Total	0-14 ans	12,2	18,2
	65 ans et +	14,6	7,5
Célibataires	28,3	22,8	
Mariés, non séparés	53,0	66,6	
Mariés, séparés	4,5	1,8	
Veufs	7,3	5,0	
Divorcés	6,8	3,8	
Personnes vivant avec un membre de la famille	16,3	29,1	
Personnes vivant avec d'autres personnes	16,7	25,9	
Personnes vivant seules	67,0	45,0	
Personnes de 65 ans et plus vivant avec un mb. de la fam.	13,2	23,8	
vivant seules	86,3	61,9	
<b>Mobilité (1 an)</b>			
Migrants	18,6	13,7	
Migrants interprovinciaux	2,7	0,5	
<b>Taux de fertilité</b>			
Femmes de 15 ans et +	2,66 enf.	2,82 enf.	
Femmes de 15 à 44 ans	1,50	1,92	

Diplômes acquis		
13e année	34,0	42,7
Université	10,5	5,7
Qualifications postsecondaires - Hommes		
Humanités	7,3	1,6
Sciences sociales	7,4	3,9
Commerce, administration	14,4	11,2
Génie	3,2	0,6
Techniciens en génie	50,5	70,5
Santé	5,1	2,1
Qualifications postsecondaires - Femmes		
Éducation	21,9	16,0
Arts appliqués	7,1	13,9
Humanités	2,7	4,8
Techniciennes en génie	1,6	4,6
Santé	22,6	17,0
Population active		
Taux de participation	61,6	66,5
Taux de chômage	16,9	10,7
Domaines d'activités		
Primaire	8,6	16,5
Secondaire	14,7	17,3
Éducation, santé	23,6	13,9
Occupations - Hommes		
Sciences naturelles	14,9	7,9
Primaire	9,2	16,5
Secondaire	26,0	33,5
«Machining»	11,1	16,4
Transports	7,4	11,7
Occupations - Femmes		
Sciences naturelles	24,1	17,9
«Machining»	11,1	16,4

**Appendice no 3**  
**Valeurs moyennes des variables utilisées dans**  
**l'analyse factorielle**

Français parlé à la maison		53,42 %
Niveau d'instruction		
9e année		19,99 %
EDUNIV		8,57 %
Industries		
INDPRI	primaire	11,79 %
SERV PUB	services publics	31,15 %
SERV PRI	services privés	39,09 %
Migrants (1 an)		16,64 %
Revenus moyens masculins		31604 \$
Revenus moyens féminins		16774 \$
Groupes d'âge		
T014		14,59 %
T1539		40,04 %
T4064		33,63 %
T65+		11,74 %
Personnes mariées et non séparées		58,52 %
Taux de fécondité		2,72 enfants par femme de 15 ans+
Personnes vivant seules		58,07%



# Étude des facteurs explicatifs de la performance des PME appartenant à des femmes

*Yves Robichaud et Egbert McGraw*

## 1. Introduction

Le thème général de notre recherche, l'entrepreneuriat, constitue l'un des plus jeunes paradigmes des sciences de gestion. Ce domaine de recherche est un nouveau venu dans la communauté scientifique comme en témoignent ces recherches empiriques qui ne dépassent pas 30 ans (Bygrave, 1989). Considérant d'une part l'accent mis sur l'entrepreneuriat par les gouvernements qui tentent ainsi de transférer aux entreprises la responsabilité de la création d'emplois et, d'autre part, la proportion importante de petites entreprises dans la société (ministère canadien de l'Industrie et du Commerce, 1988)<sup>1</sup>, il n'est pas surprenant de constater que malgré son jeune âge, le domaine de l'entrepreneuriat est aujourd'hui en pleine phase de croissance.

---

1 98 % de toutes les entreprises canadiennes sont de petites entreprises de moins de 2 millions de chiffre d'affaires et de 100 employés.

Ce phénomène s'accompagne également de profondes transformations sociales dans l'ensemble de l'Occident (Amérique du Nord et Europe), notamment en ce qui a trait à la création accrue d'entreprises par des femmes. Au Canada, par exemple, le nombre de femmes-entrepreneures a progressé, depuis les années 70, trois fois plus rapidement que le nombre d'hommes-entrepreneurs (Cohen, 1989). En 1986, les femmes-entrepreneures représentaient 24 % des entreprises canadiennes (ministère canadien de l'Industrie et du Commerce, 1988). En France, 30 % des entreprises qui sont créées aujourd'hui le sont par des femmes et ces dernières forment 26 % de toutes les entreprises françaises (Le Nouvel Économiste, 1996). Le même phénomène s'est produit dans d'autres pays tels les États-Unis, l'Angleterre et l'Australie (Brush, 1992; Daly, 1991; Barrett, 1994)<sup>1</sup>. Cette présence féminine en affaires n'est certes pas négligeable puisqu'en 1988, on a estimé à 250 milliards leur contribution à l'économie américaine depuis 1983 (New Economic Realities, 1988).

Malgré ce nombre accru d'entrepreneures et leur impact sur l'économie ainsi que sur la société en général, les recherches en entrepreneuriat rapportent que les entreprises menées par des femmes sont souvent moins performantes que celles appartenant à des hommes (Rosa et al., 1994; Fisher et al., 1993; Brush, 1992; Fisher, 1992; Aldrich, 1989; Longstreth et al., 1987; Scott, 1986; Millar, 1986; Cuba et al., 1983; Hisrich et Brush, 1983; Welsch et Young, 1982). L'ensemble de ces études laisse présumer que, pour un certain nombre d'entrepreneures, le profit et la croissance ne seraient pas les principaux motifs pour se lancer en affaires ou encore qu'il y aurait des facteurs qui empêchent les femmes de développer leur entreprise au même rythme que celles des hommes. Nous en reparlerons.

À ce stade, il convient de se questionner sur les raisons justifiant l'intérêt de cette étude. Pourquoi étudier un tel sujet ? De prime abord, cette étude sur les femmes-entrepreneures tente de mieux saisir les facteurs reliés à la performance. Une meilleure

---

1 En Australie, 26 % des petites entreprises appartiennent à des femmes. Aux États-Unis, le nombre de femmes qui se lancent en affaires est le double de celui des hommes. Les femmes représentaient en 1991, 28 % de toutes les entreprises américaines.



compréhension du comportement des femmes en affaires permettrait de minimiser le niveau d'incertitude face au phénomène de création et de développement d'entreprises faisant en sorte que plus d'individus seraient intéressés par une carrière dans les affaires.

Une autre raison expliquant l'intérêt de cette étude est le peu d'importance accordé jusqu'à présent à l'étude de l'entrepreneuriat féminin comparativement à celui de leurs homologues masculins. Considérant d'une part la rapidité d'intégration des femmes en affaires et, d'autre part, leur contribution substantielle à l'économie, il nous paraît important de tenter d'améliorer le niveau des connaissances dans ce champ d'étude.

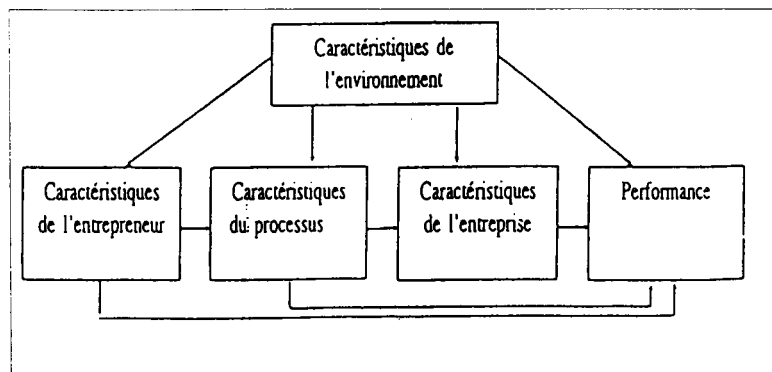
C'est dans cette optique que notre travail tentera dans un premier temps, de mettre en évidence, par la revue de la littérature, les facteurs susceptibles d'expliquer la différence de performance observée entre les entreprises appartenant à des femmes et celles appartenant à des hommes, et, dans un deuxième temps, de vérifier auprès d'un échantillon d'entrepreneurs francophones du Nouveau-Brunswick et du nord-est de l'Ontario certains des résultats observés dans les recherches antérieures.

Pour ce faire, nous verrons d'abord la revue de la littérature sous-jacente à la problématique de cette recherche. Ensuite nous présenterons les hypothèses de notre étude et la méthodologie utilisée. Nous terminerons par la présentation des résultats et des conclusions de notre recherche.

## **2. Revue de la littérature**

Le modèle de Gartner (1985) servira de cadre conceptuel à la présentation de la revue de la littérature sur les facteurs susceptibles d'expliquer la différence de performance observée dans les entreprises appartenant à des femmes. Ce modèle a été retenu puisqu'en plus d'identifier clairement les quatre dimensions les plus communes à la plupart des cadres théoriques en entrepreneuriat (individu, processus, organisation, environnement), il permet de regrouper autour de celles-ci l'ensemble des sous-dimensions relevées lors de la revue de la littérature (figure 1). La notion de performance, normalement intégrée à la dimension organisation du modèle, fera l'objet d'une analyse distincte à la toute fin.

Il est à noter que le choix des variables pour chacune des dimensions du modèle n'est pas exclusif et ne prétend pas constituer les seules variables pouvant expliquer les différences de performances observées dans les entreprises appartenant à des femmes. Néanmoins ce choix représente un effort honnête de synthèse et de compréhension de ce qui est ressorti de la revue de la littérature.



**Figure 1** Les facteurs qui influencent la performance des entreprises

## 2.1. La dimension individu

La dimension individu est composée des caractéristiques démographiques et psychologiques des entrepreneurs. Les variables dites démographiques peuvent se résumer à l'âge, le niveau de scolarité, l'expérience, les antécédents familiaux, le statut marital, le rang familial, le sexe et les motifs pour se lancer en affaires.

Quant aux caractéristiques psychologiques, elles représentent les traits de personnalité (attitudes et valeurs) associés au fait d'être entrepreneur et sont généralement considérées comme fixes et non évolutives. Ces traits sont normalement acquis par le vécu (ex. éducation, expérience, antécédents familiaux, etc.) et déterminent les intentions de comportement des individus. Contrairement aux caractéristiques démographiques, qui ne nécessitent aucune mesure, les caractéristiques psychologiques se différencient par le besoin d'être mesurées à l'aide d'un instrument de mesure validé.

Malgré toute la confusion qui règne sur le degré d'importance que l'on doit attribuer à ces traits, les spécialistes sont

d'accord sur la pertinence de certains traits de personnalité dans le phénomène entrepreneurial. Bien que les définitions utilisées pour décrire ces traits varient d'un chercheur à l'autre, les regroupements suivants sont généralement acceptés : créativité et innovation, besoin d'indépendance et d'autonomie, besoin d'accomplissement, tendance à la prise de risques modérés et contrôle du destin (Cachon, 1992).

L'ensemble des recherches à ce sujet démontre que les femmes-entrepreneures sont plus similaires que différentes des hommes au niveau des dimensions psychologiques et démographiques (tableau 1). Les seules différences observées entre les deux sexes se situent au niveau de l'expérience de travail, de la scolarité, des habiletés financières et relationnelles. À ce sujet, plusieurs chercheurs, notamment Hisrich et Brush (1984), Fisher (1992) et Fisher et al. (1993), ont trouvé que les femmes propriétaires d'entreprises avaient une expérience et une formation dans des domaines autres que les affaires tandis que Hisrich et Brush (1984) et Chaganti (1986) faisaient ressortir que les femmes évaluaient fréquemment leurs habiletés financières plus basses que celles des hommes mais considéraient posséder plus d'habiletés interpersonnelles que ces derniers.

**Tableau 1**  
Tableau comparatif des caractéristiques  
démographiques et psychologiques

Similarités	Différences
<ul style="list-style-type: none"> <li>- traits de personnalité sont plus similaires que différents</li> <li>- les caractéristiques personnelles sont en général similaires</li> <li>- sont mariés</li> <li>- sont âgés entre 30 et 45 ans</li> <li>- sont le premier né de la famille</li> <li>- un de leurs parents est en affaires</li> <li>- ont un niveau de scolarité comparable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les femmes possèdent moins :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'expérience en gestion</li> <li>- d'instruction en gestion</li> <li>- d'habiletés financières</li> </ul> </li> <li>- les femmes ont des motifs différents des hommes pour se lancer en affaires</li> <li>- les femmes possèdent plus d'habiletés relationnelles</li> </ul>

Quant aux motifs pour se lancer en affaires c'est-à-dire aux raisons personnelles qui motivent un individu à démarrer son entreprise, les hommes ont évoqué un désir de devenir entrepreneur (Scherer et al., 1990) et de ne pas travailler pour quelqu'un d'autre (Swayne et Tucker, 1973). Quant aux femmes, c'est le désir de se créer un emploi permettant d'équilibrer travail et famille qui ressortait le plus souvent (Brush, 1992; Chaganti, 1986; Geoffee et Scase, 1983; Scott, 1986). Une étude plus récente suggère que l'élément motivateur pour les femmes était d'aider les autres (Thompson et Hood, 1991).

## **2.2. La dimension organisation**

La dimension organisation est constituée de l'aspect stratégique, des caractéristiques de l'organisation, des objectifs organisationnels et de la structure de l'entreprise. S'il est vrai que plusieurs études se sont penchées sur les caractéristiques démographiques des organisations, très peu ont exploré les aspects stratégique et structurel. L'absence de recherches sur ces aspects pourrait s'expliquer, comme le laisse sous-entendre le paragraphe qui suit, par le jeune âge et la petite taille des entreprises appartenant à des femmes.

En effet, un survol de la littérature sur les caractéristiques descriptives des entreprises appartenant à des femmes montre que celles-ci sont plus orientées vers le domaine du service (Hisrich et Brush, 1983; Cuba, Decenzo, et Anish, 1983; Scott, 1986; Neider, 1987; Gallant, 1990; Fisher, 1992; Fisher et al., 1993), qu'elles sont plus petites en termes de revenus et de nombre d'employés (Welsch et Young, 1982; Cuba, Decenzo et Anish, 1983; Hisrich et Brush, 1983; Stevenson, 1984; McGlung, 1985; Scott, 1986) et plus jeunes, c'est-à-dire 5 ans et moins (Hisrich et Brush, 1983; Cuba, Decenzo et Anish, 1983; Stevenson, 1984; Scott, 1986; Colletterie et Aubry, 1988; Gallant, 1990).

Les objectifs d'affaires poursuivis (ex. chiffre d'affaires, profits, création d'emplois) représentent un autre domaine où les femmes-entrepreneures diffèrent des hommes-entrepreneurs et qui pourrait expliquer en partie pourquoi les femmes-entrepreneures sont moins performantes que les hommes-entrepreneurs. Les études de Holmquist et Sundin (1989), Moriya, Judd et File (1988)

et Hisrich et Brush (1987) ont montré que les femmes en affaires auraient tendance à considérer sur un pied d'égalité la poursuite d'objectifs sociaux et celles d'objectifs à caractère économique tels que le profit et la croissance, auxquels les hommes-entrepreneurs accordent plus d'importance (Kent, Sexton et Vesper, 1982; Stevenson et Gumpert, 1985). Les études de Chaganti (1986) et de Kaplan (1988) vont dans le même sens puisqu'elles avancent que la recherche d'un équilibre entre les objectifs économiques et non économiques décriraient mieux la réalité des femmes en affaires.

Pour conclure sur la dimension organisation, l'ensemble des recherches sur les caractéristiques organisationnelles révèle que les entreprises appartenant à des femmes sont plus différentes que similaires des entreprises appartenant à des hommes. On remarque d'importantes différences au niveau des revenus (chiffre d'affaires), des objectifs d'affaires, du nombre d'employés et de l'âge des entreprises. À cet effet, les différences observées quant à la poursuite des objectifs d'affaires permettent de jeter un peu de lumière sur les raisons pouvant expliquer les performances inférieures obtenues par les entreprises appartenant à des femmes quant aux chiffre d'affaires, à la croissance et à la taille de l'entreprise.

### **2.3. La dimension processus**

La dimension processus comprend les sous-dimensions suivantes : le style de management (incluant les pratiques de gestion), l'accès à l'information et les problèmes d'ordre général rencontrés par les femmes-entrepreneures dans la gestion de leur entreprise (lien travail-famille et problèmes de financement).

Le volet gestion de l'entreprise est un aspect moins bien analysé de la recherche en entrepreneuriat. Aucune étude n'a pu être répertoriée sur l'aspect des pratiques de gestion dans les entreprises appartenant à des femmes. Malgré cette situation, certaines différences au niveau du style de gestion ont pu être identifiées. À titre d'exemple, mentionnons que les femmes-entrepreneures auraient un style de gestion plus informel (Cuba, Decenzo et Anish, 1983) et moins axé sur des structures hiérarchiques (Helgesen, 1990). D'autres études (Neider, 1987; Helgesen, 1990) ont trouvé que les femmes en affaires étaient plus ouvertes

à la communication et préféreraient un processus de prise de décision participatif.

Au sujet de l'accès à l'information, la majorité des recherches s'est concentrée essentiellement sur les réseaux. Le concept de réseau en affaires désigne tout le processus qui vise l'établissement de rapports, l'obtention d'informations et de ressources essentielles au développement de l'entreprise. Le groupe de personnes avec lequel l'entrepreneur discute de sujets d'affaires et obtient certaines ressources, constitue son réseau de relations (Staber, 1993).

La plupart des recherches sur le sujet s'accordent pour dire que le concept de réseau est un des éléments clés de la performance entrepreneuriale. Ainsi plus un entrepreneur a un réseau élaboré ou développé et plus il en profitera, meilleures seront ses chances de succès (Fillion, 1990). MacMillan (1983) va encore plus loin en proposant la théorie suivante : construire des relations et des réseaux est le principal facteur déterminant le succès d'une entreprise.

La notion de réseau est souvent absente ou peu présente dans les activités journalières des femmes-entrepreneures. Celles-ci n'ont souvent pas le temps, en raison des contraintes familiales, de participer autant que les hommes à des associations de gens d'affaires (Collerette et Aubry, 1988). Une étude menée par Pellegrino et Reece (1982) a révélé que l'accès à l'information était perçu comme un problème critique par 25 % des femmes interrogées tandis que 40 % d'entre elles citaient comme problème la grande difficulté à localiser les sources d'assistance. D'autres études à ce sujet ont fait ressortir les points suivants : les réseaux des femmes-entrepreneures sont constitués d'une plus grande proportion de femmes (Aldrich, Reece et Dubini, 1989), sont généralement plus petits (Aldrich, 1989) et représentent, dans la majorité des cas, leur première source d'information (Nelson, 1987).

Le lien travail-famille constitue un autre problème auquel font face les femmes-entrepreneures. Comme la plupart des entrepreneurs masculins, les femmes en affaires sont mariées et ont des enfants. Cependant, contrairement aux hommes, ce sont elles qui doivent assumer les responsabilités liées au travail de la maison. À ce sujet, une étude de Reed et Fanslow (1984) rapporte

ce qui suit : «female entrepreneurs' husbands rarely contribute to either household production or the women's businesses, but wives of male business owners are often active in their husbands' business. As a consequence of time spent in household work, women may have substantially less time available for their businesses than do their male counterparts» (1984 : 82). D'autres recherches (Geoffee et Scase, 1983; Honig-Haftel et Martin, 1986; Scott, 1986; Neider, 1987) ont trouvé que la gestion des conflits entre les responsabilités personnelles et celles liées au travail était le problème le plus souvent mentionné par les femmes-entrepreneures.

Selon Towler (1987), l'équilibre entre les responsabilités familiales et les exigences de l'entreprise est une source de pressions pour les femmes en affaires. Ces pressions se traduisent par le manque de temps pour faire ce qu'il y a à faire (ex. réfléchir aux problèmes financiers et fixer des priorités), par un manque de vie sociale et par des pressions de leur famille pour être plus disponible.

Un autre problème très sérieux soulevé par la littérature concerne le financement lié au démarrage et au fonctionnement général de l'entreprise. Les problèmes reliés au financement lors du démarrage (Schwartz, 1976; Charbonneau, 1981; Pellegrino et Reece, 1982; Hisrich et Brush, 1984; Neider, 1987; Olm et al., 1988), à la gestion de la trésorerie (Hisrich & Brush 1984, Scott 1986) et à la planification financière (Hisrich et Brush 1984) ont été soulevés dans plusieurs recherches.

Plus particulièrement les études de Hisrich et Brush (1987) et de Brush (1990) ont révélé que les femmes se lançaient en affaires avec la moitié du capital requis par les hommes. D'autres études ont rapporté que les femmes utilisaient leur actif personnel pour démarrer leur entreprise et n'avaient que très peu ou pas du tout recours aux fonds externes (Honig-Haftel et Martin, 1986; Neider, 1987).

## **2.4. La dimension environnement**

La dimension environnement est celle qui compte le moins de recherches dans l'étude des femmes en affaires. Le peu de recherches répertoriées sur ce sujet se sont concentrées essentielle-

ment sur la discrimination des institutions financières vis-à-vis des femmes-entrepreneures. À ce sujet, le rapport d'un comité national américain sur les PME (1988) révèle que les femmes font face à des barrières additionnelles lorsqu'elles approchent les institutions financières pour du crédit. Selon les conclusions de ce rapport, plusieurs femmes pourtant bien préparées pour entrer en affaires se voyaient traitées de la même façon quels que soient la taille ou le degré de sophistication de l'entreprise. À ce sujet, le rapport cite que 68 % des femmes interrogées croyaient avoir été l'objet de discrimination lors de demandes de prêts et 29 % de celles ayant obtenu un financement croyaient que les termes de l'entente étaient discriminatoires. D'autres recherches témoignent de ce traitement discriminatoire infligé aux femmes (Belcourt et al., 1991; Goffee et Scase, 1983; Hisrich et Brush, 1984; Humphreys et McClung, 1981; Stevenson, 1986). Certains autres résultats, sans être contradictoires, offrent moins de preuves quant à cette discrimination envers les femmes. Ainsi les recherches menées par Buttner et Rosen (1988), Buttner et Rosen (1989), Riding et Swift (1990) ont ressorti ce qui suit :

- les institutions financières perçoivent les femmes en affaires comme ayant moins de chance de réussir que les hommes;
- aucune différence n'a été signalée par les prêteurs quant à la qualité des plans d'affaires présentés par les entrepreneurs des deux sexes;
- les conditions financières stipulées lors des emprunt étaient les mêmes pour les hommes et les femmes.

L'ensemble des problèmes soulevés dans les dimensions processus et environnement décrit bien la situation difficile à laquelle les femmes-entrepreneures ont à faire face quotidiennement dans la conduite de leur entreprise. Bien que les hommes affrontent également ces problèmes, les femmes-entrepreneures sont souvent plus concernées et affectées par certains de ceux-ci (ex. contraintes familiales, accès à l'information et au financement).

## **2.5. La dimension performance**

La performance dans l'entreprise est souvent associée aux résultats financiers (Cragg et King, 1988; Naffziger et al., 1994).



Cependant Keats et Bracker (1988) font remarquer qu'il existe très peu d'uniformité quant à la définition de la performance financière et que celle-ci tend à varier d'une étude à l'autre. À ce sujet, Fisher et al. (1993) ont identifié les mesures de performance financière les plus couramment utilisées dans la littérature : l'âge, mesuré par le nombre d'années d'existence, la marge bénéficiaire, le bénéfice net, les ventes (chiffre d'affaires), la croissance qui consiste à mesurer, sur une certaine période de temps, le changement survenu (ex. augmentation du chiffre d'affaires depuis les deux dernières années), la productivité exprimée par le bénéfice par employé et les ventes par employé et le rendement représenté par le bénéfice net par actionnaire et le rendement sur le capital investi (ROI).

Comme nous l'avons souligné au départ, un nombre important de recherches tend à démontrer que les entreprises appartenant à des hommes sont plus performantes que celles des femmes. Certains chercheurs (Brush, 1992; Fisher, Reuber et Dyke, 1993) ont tenté d'apporter des explications à ce phénomène. Jugeant que les modèles conventionnels ne permettaient pas d'expliquer certains des comportements particuliers des femmes en affaires, ils ont développé des modèles pour tenir compte des caractéristiques particulières des femmes-entrepreneures. Ces deux modèles féministes, présentés dans les pages qui suivent, tentent d'offrir des explications à plusieurs des différences observées entre les entreprises appartenant à des femmes et celles appartenant à des hommes. Ils constituent les premières tentatives dans ce domaine.

L'approche de Brush, qui prend son fondement dans la psychologie et la sociologie, suggère que les entrepreneures perçoivent et approchent la conduite de leurs affaires différemment. Contrairement aux hommes, les femmes verraient leur entreprise comme un système de relations au lieu d'une unité économique séparée comme c'est le cas pour les hommes. Selon cette approche, la femme en affaires serait le centre d'un réseau de relations comprenant la famille, la communauté et l'entreprise. L'entreprise fait ainsi partie intégrante de la vie quotidienne de la femme-entrepreneure.

Fisher et al. (1993) ont, quant à eux, proposé un cadre conceptuel théorique reflétant deux perspectives féministes : «féminisme libéral» (FL) et «féminisme social» (FS). Ces perspec-

tives féministes résultent d'une motivation de la part des auteurs à comprendre les différences de performances observées entre les entreprises appartenant à des femmes et celles appartenant à des hommes.

La perspective FL est basée sur l'affirmation que les femmes sont autant capables de rationalité que les hommes et suggère que les femmes sont désavantagées à cause de leur manque d'expérience et de formation en gestion et de certains facteurs discriminatoires (ex. traitement inégal lié au financement). Basées sur cet énoncé, les différences observées dans les réalisations des hommes et des femmes peuvent s'expliquer par le fait que les femmes n'ont pu développer leur pleine capacité. Donc, lorsque les femmes auront accès aux mêmes avantages que les hommes, elles seront alors en mesure d'actualiser leur potentiel et, de ce fait, les différences entre hommes et femmes disparaîtront.

Quant à la perspective FS, elle affirme que les différences entre les hommes et les femmes sont attribuables aux expériences vécues au tout début de leur vie et qui ont construit une vision différente de voir le monde. Contrairement à la pensée FL, les hommes et les femmes ne sont pas considérés comme semblables. Les expériences que les hommes et les femmes ont vécu ont défini chez chacun d'eux une façon distinctive de comprendre. Ainsi la différence entre hommes et femmes s'expliquerait par l'expérience sociale développée à partir de la naissance.

Cependant, cela ne veut pas dire que les femmes sont inférieures aux hommes puisque les deux groupes, même s'ils diffèrent dans leur approche, peuvent développer des traits efficaces. Une affirmation centrale de la perspective FS est que, même si les expériences des femmes et leur façon de penser ont été dénigrées, leur connaissance peut conduire à un comportement, dans la société, tout aussi fonctionnel que celui des hommes. Conséquemment, les différences dans les traits et les expériences vécues par les hommes et les femmes vont donner lieu à des comportements entrepreneuriaux propres à chaque sexe.

## **2.6. Synthèse de la littérature**

Pour conclure, la revue de la littérature démontre qu'il y a plus de différences que de similarités entre les entreprises apparte-

nant à des femmes et celles appartenant à des hommes. La majorité des recherches répertoriées s'entendent sur le peu de différences au niveau des caractéristiques psychologiques (traits) et démographiques des entrepreneurs en général. Cependant cette analyse révèle également des différences significatives sur plusieurs aspects notamment au niveau des motifs pour se lancer en affaires, de l'expérience de travail, du type d'instruction, et des habiletés financières et interpersonnelles. D'autres différences apparentes ont été notées au niveau des objectifs d'affaires poursuivis, du style de gestion et des caractéristiques organisationnelles (secteur d'activité, chiffre d'affaires, âge et taille).

C'est pour tenter d'expliquer ces différences que les deux approches féministes présentées plus haut suggèrent que les femmes-entrepreneures percevraient la conduite de leur entreprise différemment. Bien que ces approches n'aient jamais été validées de façon empirique, elles tentent néanmoins d'apporter des explications au fait que les femmes ne seraient pas toutes orientées vers des objectifs de profit et de croissance et qu'elles poursuivraient plutôt un mélange d'objectifs de nature économique et non économique. À ce sujet, certaines études (Sexton, 1989; Nelton, 1990; Brush, 1992) suggèrent que les entrepreneures évalueraient leur succès personnel en fonction de leur capacité à atteindre des objectifs non économiques (ex. atteindre l'équilibre entre la famille, et le travail et leur besoin d'indépendance).

### **3. Hypothèses de recherche**

Les hypothèses de recherche seront formulées à partir de cette revue de la littérature. Les hypothèses seront regroupées autour des dimensions du modèle de Gartner (1985), à l'exception de la dimension environnement, et tiennent compte des variables de contrôle que sont l'âge, la taille et le secteur d'activité dans lequel évoluaient les entreprises de notre échantillon.

#### **3.1. Organisation**

La littérature rapporte suffisamment de preuves empiriques démontrant qu'il existe des différences significatives entre les

caractéristiques organisationnelles des entreprises appartenant à des femmes et celles appartenant à des hommes. Les caractéristiques organisationnelles étudiées dans le cadre de cette recherche comprendront le secteur d'activité dans lequel évolue l'entreprise, le nombre d'années d'existence de l'entreprise (l'âge), le chiffre d'affaires et la taille, mesurée par le nombre d'employés. C'est dans cette perspective qu'est formulée l'hypothèse suivante :

*Hypothèse 1 : Les caractéristiques organisationnelles des entreprises appartenant à des femmes ne différeront pas, lorsque comparées aux caractéristiques organisationnelles des entreprises appartenant à des hommes, aux caractéristiques organisationnelles observées dans la littérature.*

### **3.2. Individu**

Comme nous l'avons souligné précédemment, la littérature rapporte un certain nombre de résultats de recherche sur l'étude de l'individu et de son profil personnel (caractéristiques démographiques et psychologiques) des entrepreneurs féminins et masculins. Une synthèse de ces résultats est présentée au tableau 1. Ces résultats, à l'exception du statut marital, des motifs pour se lancer en affaires et des habiletés interpersonnelles serviront de définition du profil personnel pour l'hypothèse 2. Ainsi, compte tenu de ce que la littérature et les recherches actuelles nous apportent, il nous est permis d'énoncer l'hypothèse suivante :

*Hypothèse 2 : Le profil personnel des femmes-entrepreneures de notre échantillon présentera, lorsque comparé au profil personnel des hommes-entrepreneurs de notre échantillon, les mêmes caractéristiques que celles observées dans la littérature.*

### **3.3. Processus**

La littérature fournit peu de résultats de recherches touchant les pratiques de gestion utilisées par les entreprises appartenant à des femmes. Les seules recherches répertoriées à ce sujet stipulent que les entrepreneures pratiqueraient un style de gestion plus informel et moins axé sur des structures hiérarchiques.

Cette situation fait voir l'existence d'un vide qu'il apparaît important de combler à l'aide de toute contribution de recherche, si minime soit-elle. À cet effet, le tableau 2 présente les pratiques de gestion traitées par cette étude. Par conséquent, tenant compte de ces prémisses, il nous est permis d'énoncer l'hypothèse suivante:

*Hypothèse 3 : Les entreprises appartenant à des femmes utiliseront moins de pratiques de gestion dans la conduite quotidienne de leurs affaires que les entreprises appartenant à des hommes.*

### **3.4. Performance**

Comme nous l'avons souligné au début de ce travail et de nouveau à la sous-section 2.2, bon nombre de recherches tendent à démontrer que les entreprises appartenant à des hommes sont plus performantes et recherchent davantage la croissance que les entreprises appartenant à des femmes. Deux modèles féministes ont été présentés dans le but d'apporter des explications à ce constat. Ces approches récentes suggèrent que les entrepreneures ne seraient pas toutes orientées vers des objectifs de profit et de croissance et poursuivraient plutôt un mélange d'objectifs économiques et non économiques. La performance dans notre étude correspondra essentiellement au chiffre d'affaires et à l'âge de l'entreprise. L'âge de l'entreprise constitue une mesure valable puisqu'il est généralement accepté que le fait de dépasser 5 ans d'existence pour une entreprise constitue un exploit remarquable dans l'économie nord-américaine (Cuba, Decenzo et Anish, 1983).

C'est dans cette perspective que sont émises les deux hypothèses suivantes :

*Hypothèse 4 : Les entreprises de notre échantillon appartenant à des femmes démontreront une croissance moins forte que les entreprises de notre échantillon appartenant à des hommes.*

*Hypothèse 5 : Les entreprises de notre échantillon appartenant à des femmes seront moins performantes que les entreprises de notre échantillon appartenant à des hommes.*

## **4. Méthodologie de recherche**

### **4.1. Instrument**

La méthodologie utilisée dans la présente étude repose sur l'utilisation d'un questionnaire. Ce questionnaire fut prétesté auprès d'un échantillon d'entrepreneures et d'entrepreneurs et des révisions mineures lui furent apportées à la lueur des commentaires reçus. Pour s'assurer d'un taux de retour adéquat, tous les répondants furent en premier lieu contactés par téléphone, pour déterminer s'ils désiraient participer à l'étude. Si l'entrepreneur n'était pas disponible au moment de notre appel, celui-ci était contacté un peu plus tard jusqu'à ce qu'il soit rejoint. Cette méthode permit l'envoi de 1317 questionnaires. Puis, un rappel téléphonique auprès des répondants permettait de vérifier s'ils avaient reçu le questionnaire, et s'il y avait lieu, de clarifier certains points. Des 1317 questionnaires initialement envoyés, 446 furent retournés, pour un taux de réponse de 33,9 %. L'étude fut menée entre le 20 mai et le 15 juillet 1992.

### **4.2. Échantillon**

La région du Nord-Est ontarien étudiée comprenait les entrepreneurs francophones des villes de Sudbury, North Bay, Timmins, Kapuskasing, Hearst ainsi que les régions de Sudbury, Sturgeon Falls et Noëlville. Étant donné le petit nombre d'entreprises que possèdent une ou des personnes francophones, toutes les entreprises dont le ou les propriétaires étaient francophones et dont le nom apparaissait dans la troisième édition du répertoire des gens d'affaires francophones du Nord-Est ontarien ainsi que sur les listes des membres des Chambres de commerce, furent contactées. Pour le Nouveau-Brunswick, vu le nombre plus imposant d'entreprises francophones, l'échantillon fut formé aléatoirement à partir des entreprises dont le nom figurait dans les répertoires des Commissions industrielles francophones du Nouveau-Brunswick et de l'ensemble des entreprises du Conseil économique du Nouveau-Brunswick.

### **4.3. Choix et définition des variables**

À ce stade, il est important de préciser la définition attribuée dans notre étude aux concepts d'entrepreneur et de petites entreprises. Cet éclaircissement nous semble opportun étant donné l'ambiguïté reliée à ces définitions dans la littérature. La définition d'entrepreneur retenue est assez simple et d'ordre général et s'inspire de la définition de Gasse et d'Amboise (1980) : c'est un individu qui participe dans une proportion importante au capital de l'entreprise et qui prend une part active aux décisions relatives à l'orientation de l'entreprise et à la solution des problèmes quotidiens de cette dernière. Cette définition comprend donc les individus qui fondent, achètent, héritent ou encore qui se joignent à l'entreprise suite à un achat d'actions mais ne tient pas compte des gérants qui, par définition, ne participent pas au capital de l'entreprise. La définition retenue est pertinente puisqu'elle met en évidence la notion de participation de l'entrepreneur à la conduite quotidienne de son entreprise ainsi que le sentiment plus prononcé d'identité de l'entrepreneur envers son entreprise.

Notre définition de petites entreprises est très large et s'inspire de la définition de Robinson et Pearce (1984). Ces derniers la définissent tout simplement comme une entreprise appartenant et opérée par un ou des individus et qui n'est pas dominante dans son domaine d'activités. À noter que les termes petites entreprises, PME, organisation et entreprise sont employés dans notre travail pour désigner le même concept.

Pour ce qui est des pratiques de gestion, les variables considérées par l'étude furent regroupées autour des activités de direction, de contrôle, d'organisation et d'encadrement (tableau 2). Il est à noter que le choix des variables s'appuie sur des recherches antérieures, et ce ne sont pas les seules variables pouvant décrire adéquatement l'ensemble du processus de gestion.

Des tests de fiabilité furent effectués sur certains regroupements de variables. Les résultats de ces tests, représentés par le coefficient alpha, sont présentés au tableau 2. À l'exception de l'activité d'organisation (0,44), les résultats obtenus sur cette échelle ont excédé la valeur de 0,5 jugée acceptable par Nunnally (1970).

Les données recueillies furent analysées au moyen du test  $\chi^2$ . Ce test de distribution, développé par Pearson, permet de faire ressortir les différences entre les variables étudiées.

**Tableau 2**  
Composition des pratiques de gestion

Activités de gestion	Pratiques de gestion	Coefficient alpha
Contrôle	- budget des ventes - budget de caisse - états financiers intérimaires	0,6
Encadrement	- procédures écrites pour : recrutement sélection entraînement évaluation embauche développement	0,9
Organisation	- organigramme écrit description écrite des tâches	0,44
Direction	- consultation employés	na*
Informatique	- utilisation informatique	na*

\* non applicable car une seule variable

## 5. Résultats

Les résultats sont présentés dans les pages qui suivent. Pour fin de discussion, les résultats ont été regroupés autour des mêmes dimensions utilisées pour la formulation des hypothèses : l'organisation, l'individu, le processus et la performance.

### 5.1. Organisation

Le tableau 3 présente les entreprises de l'échantillon distribuées par secteur d'activités et par sexe. On peut observer la concentration des entrepreneurs masculins et féminins dans les secteurs du détail et des services et plus particulièrement chez les



femmes. La concentration des femmes-entrepreneures dans ces 2 secteurs industriels ne surprend guère puisque bon nombre de recherches ont fait ressortir la même constatation (Brush, 1992; Fisher et al., 1993). Étant donné le nombre restreint d'entreprises manufacturières et de commerce de gros appartenant à des femmes, seules les entreprises de détail et de services furent retenues. À cet effet, les tableaux 5a, 5b et 5c présentent les entreprises de détail et de services selon le nombre d'années d'existence, le nombre d'employés et le chiffre d'affaires par rapport au sexe.

**Tableau 3**  
 Entreprises étudiées par secteur industriel et par sexe

	Homme (%)	Femme (%)	Total
Manufacturier	91 (25)	4 ( 5)	95
Commerce au détail	144 (40)	44 (49)	187
Services	113 (32)	40 (45)	153
Commerce de gros	10 ( 3)	1 ( 1)	11
Total :	358	89	446

Certaines constatations ressortent de l'analyse du profil de l'échantillon (tableaux 3 et 4). Comme première constatation, le tableau 3 montre que les entreprises appartenant à des femmes sont plus orientées vers les domaines des services et du détail. Comme seconde constatation le tableau 4a, qui présente la distribution des entreprises par sexe et par nombre d'années d'existence (âge), démontre une répartition uniforme et presque identique des entreprises féminines et masculines au niveau des quatre catégories d'années d'existence retenues. Quant au tableau 4b, il fait nettement ressortir que les entreprises appartenant à des femmes sont de plus petite taille : 82 % d'entre elles ne dépassent pas 5 employés. Finalement, le tableau 4c illustre bien la grande disparité entre les chiffres d'affaires des entreprises appartenant à des hommes et ceux des entreprises appartenant à des femmes. On remarque que la majorité des entreprises appartenant à des femmes (84 %) se situe dans les catégories de moins de 500 000 \$ en comparaison à 41 % seulement pour les entreprises appartenant à des hommes.

**Tableau 4**  
**Âge, taille, chiffre d'affaires des entreprises**  
**de services et de détail par sexe**

	Homme		Femme	
	n = 257	(%)	n = 84	(%)
<b>Tableau 4a</b>				
Âge (années d'existence)				
1 - 5 ans	53	(21)	19	(22)
6 - 10 ans	60	(23)	19	(23)
11 - 20 ans	70	(28)	25	(30)
20 ans et +	71	(28)	21	(25)
<b>Tableau 4b</b>				
Taille (# d'employés)				
1 employé	33	(13)	32	(40)
2 - 5 employés	82	(32)	34	(42)
6 - 15 employés	84	(33)	12	(15)
16 - 50 employés	40	(16)	2	( 3)
51 employés et +	17	( 6)	-	-
<b>Tableau 4c</b>				
Chiffre d'affaires (en 000\$)				
0 - 50	18	( 7)	22	(27)
50 - 100	10	( 4)	12	(15)
100 - 200	31	(12)	17	(20)
200 - 500	47	(18)	18	(22)
500 - 1 000	61	(24)	7	( 8)
1 000 et +	89	(35)	7	( 8)

Ces constatations, à l'exception de l'âge des entreprises appartenant à des femmes, vont dans le même sens que les recherches menées sur ce sujet. Ces recherches montrent que les entreprises appartenant à des femmes sont plus orientées vers le domaine des services, sont plus petites en termes de chiffre d'affaires et de nombre d'employés et sont en général plus jeunes, c'est-à-dire 5 ans et moins. Suite à ces résultats, l'hypothèse 1 est rejetée puisque les entreprises de notre échantillon appartenant à des femmes sont, contrairement à ce qui ressortait de la littérature au sujet du jeune âge des entreprises appartenant à des femmes, distribuées uniformément entre les quatre catégories d'âge.

## 5.2 Individu (profil personnel)

Le profil personnel consiste en l'ensemble des caractéristiques dites personnelles telles que l'âge, l'éducation, l'expérience, les antécédents familiaux, le rang familial ainsi que les traits de personnalité. Le tableau 5 résume les caractéristiques personnelles de nos répondants. Comme les résultats en témoignent, les hommes sont un peu plus âgés que les femmes (41,89 % vs 39,91%), ont une plus vaste expérience générale (11,07 % vs 9,39%) et en gestion (5,05 % vs 3,12 %). Au niveau des antécédents familiaux, les deux sexes obtiennent la même proportion (44% vs 43%) lorsqu'il s'agit d'avoir au moins un parent en affaires. Un fait intéressant à souligner est la proportion importante des femmes-entrepreneures qui ont leur mère en affaires. Cette proportion est en effet plus élevée que celle obtenue par les hommes (21 % vs 12%) ce qui pourrait laisser présager que la mère de la femme entrepreneure a joué un rôle important dans leur désir de se lancer en affaires.

**Tableau 5**  
Caractéristiques personnelles des répondants

	Moyenne (années)		%	
	H	F	H	F
Âge	41,89	39,91		
Expérience de travail	11,07	9,39		
Expérience de travail en gestion	5,05	3,12		
Antécédents familiaux en affaires :				
- 1 parent en affaires			43	44
- la mère en affaires			12	21
Aîné de la famille			25	36
Éducation - diplôme postsecondaire (collégial/universitaire)			61	36

Bien que l'ensemble des résultats sur les caractéristiques personnelles de notre échantillon ressemble de très près aux résultats observés dans la littérature (voir tableau 1), nous devons rejeter l'hypothèse 2. En effet, contrairement à ce que la littérature rapporte, le niveau d'instruction des hommes-entrepreneurs de notre échantillon diffère largement du niveau observé chez les femmes-entrepreneures, ces dernières possédant moins d'instruc-

tion postsecondaire que les hommes. Il est à remarquer que cette différence est moins accentuée chez les répondants de l'Ontario que ceux du Nouveau-Brunswick. Une explication possible à cela serait l'échantillon du Nouveau-Brunswick qui est composé en bonne partie des membres du Conseil économique, organisme reconnu comme étant constitué de gens plus scolarisés et en majorité d'hommes.

Pour ce qui est du type d'instruction, nos résultats appuient ceux de la littérature puisque 78 % des femmes-entrepreneures détenant une éducation postsecondaire avaient obtenu celle-ci dans un domaine autre que les affaires. Cette proportion n'est que 50 % chez les hommes-entrepreneurs.

Le même phénomène peut être observé au niveau des traits de personnalité. En effet, on ne dénote aucune différence significative entre les femmes et les hommes-entrepreneurs de notre échantillon au niveau des traits suivants : accomplissement personnel, créativité et innovation, contrôle du destin, indépendance et autonomie, goût du risque, énergie et motivation.

### **5.3 Processus (pratiques de gestion)**

L'hypothèse 3 qui proposait une moins grande utilisation des pratiques de gestion par les entreprises appartenant à des femmes est acceptée. Les résultats de l'étude révèlent que les hommes-entrepreneurs utilisent plus fréquemment les pratiques de gestion dans leurs opérations quotidiennes que ne le font les femmes. Le tableau 6 présente les résultats obtenus sur les pratiques de gestion. On y indique le pourcentage des hommes et des femmes entrepreneurs qui ont utilisé les diverses pratiques de gestion au niveau des activités d'organisation, d'encadrement, de direction et de contrôle. Dans l'ensemble, toutes les activités de gestion sont utilisées dans une proportion plus importante par les hommes. Cette différence dans l'utilisation des pratiques de gestion en faveur des hommes-entrepreneurs est encore plus évidente dans les procédures de consultation des subordonnés (71 % vs 43 %) et l'utilisation de l'informatique (69 % vs 37 %).

Suite à cette première analyse, nous avons vérifié s'il existait une relation entre certaines caractéristiques de l'entreprise (taille de l'organisation et chiffre d'affaires) et les pratiques de

gestion et entre certaines caractéristiques personnelles des entrepreneurs (instruction et expérience) et les pratiques de gestion.

**Tableau 6**  
Utilisation des pratiques de gestion par sexe

Pratiques de gestion	Hommes %		Femmes %	
Organisation				
- Organigramme écrit	34		26	
- Description écrite des tâches	41		37	
Encadrement				
- Procédures écrites :				
- recrutement	28		13	
- sélection	28		13	
- embauche	32		15	
- évaluation	31		14	
- entraînement	29		19	
- développement	26		12	
Direction				
- Procédures de consultation				
- amis et proches parents	47		43	
- subordonnés	71		43	
- experts de l'extérieur	70		60	
- autres gens d'affaires	71		58	
Contrôle	A*	B**	A*	B**
- Budget des ventes	34	38	29	41
- Budget de caisse	26	46	38	36
- États financiers intérimaires	33	48	33	33
Informatique				
- Utilisation de l'informatique	69		37	

A\* utilise technique de contrôle de 1 à 3 fois par année

B\*\* utilise technique de contrôle 4 fois et plus par année

Les résultats obtenus entre les pratiques de gestion et la taille de l'entreprise démontrent clairement une utilisation plus importante des activités de gestion par les hommes-entrepreneurs

à mesure que le nombre d'employés augmente. Des degrés de significations ( $p$ ) de 0,00027, 0,00028, 0,028 et de 0,0002 furent obtenus par les entreprises appartenant à des hommes pour les activités d'organisation, d'encadrement de direction et de contrôle. Cette relation ne s'est pas manifestée chez les femmes-entrepreneures puisque aucune des activités de gestion ne s'est révélée significative avec la taille de l'organisation.

Les mêmes constatations, à un degré de signification moindre cependant, ont ressorti de la relation entre le chiffre d'affaires et les pratiques de gestion. À l'exception des procédures de consultation, toutes les autres activités de gestion se sont révélées significatives à 0,01 dans les entreprises appartenant à des hommes. tandis que ces résultats demeuraient non significatifs pour les entreprises appartenant à des femmes tout comme ceux obtenus pour la taille de l'organisation.

#### **5.4 Performance**

Comme le démontrent les tableaux 8, 9, 10 et 11, les entreprises appartenant à des hommes ont une croissance plus évidente que les entreprises dont les femmes sont propriétaires. À titre d'exemple, le tableau 7 révèle que le nombre d'employés ( $p=0,00047$ ) et le chiffre d'affaires ( $p=0,00048$ ) des entreprises appartenant à des hommes augmentent de façon constante avec le nombre d'années d'existence de l'entreprise. Les résultats des répondants présentés aux tableaux 9 et 10 en témoignent. Cependant la même constatation n'est pas apparente chez les femmes-entrepreneures puisqu'elles obtiennent un résultat de 0,6758 pour le nombre d'employés et de 0,0270 pour le chiffre d'affaires. Dans ce dernier cas, le résultat (0,0270; figure 11) obtenu par les entrepreneures est trompeur et indique plutôt une relation inverse entre le chiffre d'affaires et le nombre d'années d'existence de l'entreprise. Ainsi, plus le chiffre d'affaires augmente plus le nombre d'entreprises appartenant à des femmes diminue. À titre d'exemple, dans les entreprises de 11 ans et plus, on remarque que le nombre d'entreprises diminue et passe de 17 à 15 à 13 pour les catégories de chiffre d'affaires respectives de 100 000 \$ et moins, 100 001 \$ à 500 000 \$ et de 500 001 \$ et plus. L'ensemble de ces résultats permet d'accepter l'hypothèse 4.

Quant à l'hypothèse 5, les résultats contradictoires obtenus ne permettent pas de l'accepter cette dernière. L'utilisation du chiffre d'affaires comme indicateur de performance démontre (voir tableau 4c) que les entreprises appartenant à des hommes sont plus performantes avec des chiffres d'affaires nettement supérieurs aux entreprises appartenant à des femmes et cela, compte tenu de l'âge des entreprises. Cependant lorsque l'indicateur âge de l'entreprise est utilisé (voir tableau 4a), on retrouve autant d'entreprises appartenant à des femmes (78 %) qui dépassent 5 années d'existence que d'entreprises appartenant à des hommes (77 %) suggérant que les entreprises appartenant à des femmes sont suffisamment performantes pour dépasser le cap des 5 années généralement acceptées comme constituant un exploit remarquable dans l'économie nord-américaine.

**Tableau 7**

Relation entre certaines caractéristiques de l'entreprise et le nombre d'années d'existence de l'entreprise selon le sexe

Variables étudiées	Nombre d'années d'existence de l'entreprise (âge)	
	Homme	Femme
Nombre d'employés**	p = 0,00047	p = 0,6578
Chiffre d'affaires*	p = 0,00048	p = 0,0270

\*\* Voir tableau 11

\* Voir tableaux 12 et 13

**Tableau 8**

Résultats des répondants  
Nombre d'employés vs nombre d'années d'existence

Âge (années)	Hommes		Femmes	
	1 à 5 employés	6 et + employés	1 à 5 employés	6 et + employés
1 - 5 ans	34	18	16	2
6 - 10 ans	30	30	15	3
11 ans et +	49	92	35	9
Degré de signification	p = 0,00047		p = 0,6578	

**Tableau 9**  
**Résultats des répondants - Hommes**  
**Chiffre d'affaires vs nombre d'années d'existence**

Âge (années)	0 - 100 000\$	100 001 \$ - 500 000 \$	500 001 \$ et +
1 - 5 ans	12	22	19
6 - 10 ans	7	19	33
11 ans et +	8	38	95
Degré de signification	p = 0,00048		

**Tableau 10**  
**Résultats des répondants - Femmes**  
**Chiffre d'affaires vs nombre d'années d'existence**

Âge (années)	0 - 100 000 \$	100 001 \$ - 500 000 \$	500 001 \$ et +
1 - 5 ans	9	9	1
6 - 10 ans	8	11	0
11 ans et +	17	15	13
Degré de signification	p = 0,0270		

## 5. Conclusion

En général, les résultats obtenus au niveau des caractéristiques personnelles, organisationnelles et des pratiques de gestion corroborent de près ceux obtenus lors d'études antérieures sur le même sujet. Les seules différences observées concernent le niveau plus élevé d'éducation postsecondaire chez les hommes-entrepreneurs de notre échantillon, l'âge plus élevé des femmes qui gèrent une entreprise ainsi que l'utilisation plus importante de pratiques de gestion par les hommes que par les femmes.

Le style de gestion plus informel et moins hiérarchisé dont fait état la littérature au sujet des femmes-entrepreneures s'est manifesté chez les répondantes de notre échantillon puisque aucune relation n'a pu être observée entre les pratiques de gestion



et les femme entrepreneures. Même constatation au niveau des caractéristiques organisationnelles et de la croissance des entreprises appartenant à des femmes où ni la taille de l'entreprise, ni le chiffre d'affaires n'ont démontré une relation quelconque avec les pratiques de gestion ainsi qu'avec le nombre d'années d'existence de l'entreprise.

Finalement, au niveau de la performance, nos résultats ne nous ont pas permis d'affirmer que les entreprises appartenant à des femmes sont moins performantes que les entreprises appartenant à des hommes. À ce sujet, même si le chiffre d'affaires s'est révélé nettement à l'avantage des entreprises appartenant à des hommes, l'âge de l'entreprise nous indique que les entreprises appartenant à des femmes performant aussi bien que les hommes à ce niveau. Ce dernier point nous laisse croire en premier lieu que les objectifs d'affaires poursuivis par les femmes en affaires seraient différents de ceux des hommes et, en second lieu, qu'il est quand même possible pour les femmes qui poursuivent un mélange d'objectifs économiques et non économiques, de demeurer en affaires. Dans le même ordre d'idée, nos résultats suggèrent qu'il faudrait peut-être se tourner vers d'autres critères pour évaluer les différences de performance observées entre les femmes et les hommes-entrepreneurs. L'utilisation de mesures de performance qui tiennent davantage compte des caractéristiques particulières des entrepreneures pourrait jeter plus de lumière sur l'explication des différences observées dans les entreprises appartenant à des femmes.

Cette recherche comporte certaines limites. Premièrement, le choix d'un questionnaire pour mesurer la fréquence des pratiques de gestion est discutable considérant le degré de subjectivité des réponses lié à la perception des répondants. L'observation directe des pratiques de gestion aurait donné des résultats plus rigoureux. De plus, la performance économique a été mesurée par deux critères seulement : le chiffre d'affaires et l'âge de l'entreprise. Cette définition plutôt restrictive de la performance est circonstancielle puisque l'étude a été menée à partir d'une banque de données déjà existante. Une recherche comprenant des mesures multicritères de la performance économique et non économique serait souhaitable pour mieux comprendre le comportement des femmes en affaires.

Enfin, le choix d'une méthode d'échantillonnage non probabiliste limite la portée des conclusions de cette recherche et la validité externe de celle-ci. Cette recherche, malgré ses limites, constitue néanmoins une tentative d'en connaître davantage sur le comportement des femmes en affaires. Nos résultats auront permis de jeter un peu de lumière sur celles qui contribuent de plus en plus à l'épanouissement et au bien-être de notre société.

## Bibliographie

- Aldrich, H., (1989), «Networking among women entrepreneurs», dans O.Hagan, C. Rivchun & D. Sexton, *Women-owned business*, 103-132.
- Aldrich, H., Reece, P.R., & Dubini, P. (1989), «Entrepreneurship and regional development», *Women on the verge of a breakthrough ? Networking among entrepreneurs in the U.S. and Italy*, 1(4), 339-356.
- Barrett, M., (1994), «Feminism and entrepreneurship : reflections on theory and an Australian study», *Proceedings-ASAC 1994*, 1-10.
- Belcourt, M., Burke, R., Lee-Gosselin, H., (1991), *The glass box : Women business owners in Canada*, Ottawa, The canadian advisory council on the status of women.
- Brush, C., (1990), «Women and enterprise creation : Barriers and opportunities», dans S. Gould et J.Parzen (eds.), *Enterprising women : Local initiatives for job creation*, 37-58.
- Brush, C., (1992), «Research on women business owners : past trends, a new perspective and future directions», *Entrepreneurship Theory and Practice*, été, 5-30.
- Buttner, E.H., Rosen, B., (1988), «Bank loan officers perceptions of the characteristics of men, women and successful entrepreneurs», *Journal of Business Venturing*, 3(3), 249-258.
- Buttner, E.H., Rosen, B., (1989), «Funding new business ventures : Are decision-makers biased against women entrepreneurs ?» *Journal of Business Venturing*, 4(4), 249-261.
- Bygrave, W.D., (1989), «The entrepreneurship paradigm (I) : A philosophical look at its research methodologies», *Entrepreneurship Theory and Practice*, automne, 7-24.
- Cachon, J. C., (1992), «Entrepreneurs : pourquoi ? comment ? quoi ?», *Revue du Nouvel-Ontario*, Nos 13-14, 13-56.
- Canada, ministère canadien de l'Industrie et du Commerce, *The National Policy on Entrepreneurship*, Bernard Valcourt, Ottawa, 1988.
- Chaganti, R. (1986), «Management in women-owned enterprises», *Journal of Small Business Management*, 24(4), 18-29.
- Charbonneau, J. (1981), «The women entrepreneurs», *American Demographics*, June, 21-23.

- Cohen, G., (1989), «Self-Employment in Canada», *Canadian Social Trends*, Statistique Canada, printemps, 17-19.
- Collerette, P., Aubry, P.G., (1988), *Femmes et hommes d'affaires qui êtes-vous ? Un portrait des gens d'affaires*, Agence d'ARC Inc, Québec.
- Cragg, P.B., King, M., (1988), «Organizational characteristics and small firms performance revisited», *Entrepreneurship Theory and Practice*, hiver, 49-63.
- Cuba, R., Decenzo, D., Anish, A., (1983), «Management practices of successful female business owners», *American Journal of Small Business*, 8(2), 40-45.
- Daly, M.,(1991), «The 1980s - A decade of growth in enterprise : self-employment data from the labor force survey», *Employment Gazette*, Mars, 109-134.
- Fillion, L.J. (1990), «Entrepreneurial performance, networking, vision and relations», *Journal of Small Business Entrepreneurship*, 17(3), 3-13.
- Fischer, E., (1992), «Sex differences and small-business performance among canadian retailers and service providers», *Journal of Small Business and Entrepreneurship*, 2-13.
- Fischer, E., Reuber, R., Dyke, L., (1993), «A theoretical overview and extension of research on sex, gender and entrepreneurship», *Journal of Business Venturing*, 8, 151-168.
- Gallant, L.E., (1990), *A profile and analysis of women owner-manager and their businesses in atlantic Canada*, Thèse de doctorat, Université Northern Illinois.
- Gartner, W., (1985), «A conceptual framework for describing the phenomenon of new venture creation», *Academy of Management Review*, 10(4), 696-706.
- Gasse, Y., D'Amboise, G. (1980), *Identification des difficultés managériales et des facteurs de succès dans les P.M.E. québécoises : une proposition de recherche*, document spécial 80-34, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval.
- Geoffee, R., and Scase, R., (1983), «Business ownership and women's subordination : A preliminary study of female proprietors», *The Sociological Review*, 31(4), 625-648.
- Hisrich, R.D., Brush, C.G., (1983), «The women entrepreneur : implications of family, educational, and occupational experience», *Frontiers in Entrepreneurship research*, Wellesley, MA : Babson College, 255-270.
- Hisrich, R.D., Brush, C.G., (1984), «The women entrepreneur : management skills and business problems», *Journal of Small Business Management*, 22(1), 30-37.

- Hisrich, R.D., Brush, C.G., (1985), «Women and minority entrepreneurs: A comparative analysis», *Frontiers in entrepreneurship research*, 566-572, Wellesley, MA : Babson College.
- Hisrich, R.D., Brush, C.G., (1987), «Women entrepreneurs : a longitudinal study», *Frontiers in Entrepreneurship Research*, Wellesley, MA: Babson College, 187-189.
- Holmquist, C., Sundin, E., (1989), «What's special about highly educated women entrepreneurs ?», *Entrepreneurship and Regional Development*, 2, 181-193.
- Honig-Haftel, S., Martin, L., (1986), «Is the female entrepreneurial a disadvantage ?», *Thrust : The Journal for Employment and Training Professionals*, 7, 49-64.
- Humphreys, A.B., McGlun, J., (1981), «Women entrepreneurs in Oklahoma», *Review or Regional Economics and Business*, 6, 13-21.
- Kaplan, E., (1988), «Women entrepreneurs : Constructing a framework to examine venture success and business failures», dans B.A. Kirchoff, W.A. Long, W.E. McMullan, K.H. Vesper, and W.E. Wetzel, *Frontiers of entrepreneurship research*, 625-637, Wellesley, MA : Babson College.
- Keats, B.W., Bracker, J.S., (1988), «Toward a theory of small performance: a conceptual model», *American Journal of Small Business*, printemps, 42-57.
- Longstreth, M., Stafford, K., and Mauldin; T., (1988), «Self-employed women and their families : Time use and socio-economic characteristics», *Journal of Small Business Management*, 25(3), 30-37.
- Macmillan, I.C. (1983), «The politics of new venture management», *Harvard Business Review*, novembre-décembre.
- McClung, J., (1985), *A study of female business owners in Oklahoma and the association between specified entrepreneurial characteristics and financial performance based on the strategic profit model*, Thèse de doctorat, Université d'Oklahoma.
- Michel, D., (1996), «Les femmes chefs d'entreprise sont de plus en plus nombreuses», *Le Nouvel Économiste*, 1040, 42.
- Millar, A., (1986), *A study of women entrepreneurs in Canada*, Office de la petite entreprise, Ottawa.
- Moriya, F.E., Judd, B.B., File, K.M., (1988), «Are women business owners the new breed of entrepreneurs ?», dans H.L. Lasher, E. Maliche, G. Roberts, Scherer, R. (eds.), *Entrepreneurship : Brindging the Gaps Between Research and Practice*, USASBE, Monterey, CA, 84-87.

- Naffziger, D.W., Hornsby, J.S., Kuratko, D.F., (1994), «A proposed research model of entrepreneurial motivation», *Entrepreneurship Theory and Practice*, printemps, 29-41.
- Nelson, G.W., (1987), «Information needs of female entrepreneurs», *Journal of Small Business Management*, 25, 38-44.
- Nelton, S., (1990), «The challenge to women», *Nation's Business*, juillet, 16-21.
- New Economic Realities : «The Rise of Women Entrepreneurs (1988)», A report of the committee on small business, House of representatives, Washington, DC : U.S., Government printing office.
- Nunally, J., *Introduction to Psychological Measurement*, New York : McGraw Hill, 1970.
- Olm, K., Carsrud, A., Alvey, L., (1988), «The role of networks in new venture funding of female entrepreneurs : A continuing analysis», dans B.A. Kirchoff, W.A. Long, Ed., McMullan, K.H. Vesper, W.E. Wetzel, *Frontiers of entrepreneurship research*, 658-659, Wellesley, MA : Babson College.
- Pellegrino, E.T., Reece, B.L., (1982), «Perceived formative and operational problems encountered by female entrepreneurs in retail and service firms», *Journal of Small Business Management*, 20(2), 15-24.
- Reed, S.E., Fanslow A.M., (1984), «Household task performance on families of entrepreneurial women», *Journal of Vocational Home Economics Education*, 82.
- Riding, A.L., Swift, C.S., (1990), «Women business owners and terms of credit : Some empirical findings of the Canadian experience», *Journal of Business Venturing*, 5(5), 327-340.
- Rosa, P., Hamilton, D., Carter, S., Burns, H., (1994), «The impact of gender on small business management : preliminary findings of a british study», *Journal of Small Management*, 12(3), 25-32.
- Scherer, R.F., Brodzinski, J.D., Wiebe, F., (1990), «Entrepreneur career selection and gender : A socialization approach», *Journal of Small Business Management*, 28(2), 37-43.
- Schwartz, E.B., (1976), «Entrepreneurship : A new female frontier», *Journal of Contemporary Business*, hiver, 47-76.
- Scott, C.E., (1986), «Why More Women are Becoming Entrepreneurs», *Journal of Small Business Management*, 24(4), 37-44.
- Sexton, D.L., (1989), «Research on women business owners», dans O. Hagan, C. Rivchun, D.L. Sexton (eds.), *Women-owned businesses*, New York : Praeger, 183-193.
- Staber, U. (1993), «Friends, acquaintances, strangers : gender differences in the structure on entrepreneurial networks», *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 11(1), 73-82.

- Stevenson, L., (1984), «An investigation or the entrepreneurial experience of women : implications for small business policy in Canada», ministère de l'Industrie et du Commerce, Wolfville, 1984.
- Stevenson, L.A., (1986), «Contemporary entrepreneurship : Towards a female paradigm», *Frontiers of Entrepreneurship Research*, Edition Robert Ronstadt et al., Wellesley, MA : Babson College.
- Stevenson, H., Gumpert, D.E., (1985), «The heart of entrepreneurship», *Harvard Business Review*, March-April, 85- 94.
- Swayne, C., Tucker, W., (1973), *The effective entrepreneur*, Morristown, NJ : The Learning Press.
- Thompson, J.K., Hood, J.N., (1991), «A comparison of social performance in female-owned and male-owned small businesses», présenté à Academy of Management Meetings, Miami, Florida.
- Towler, L.G., (1987), «The pressures, coping strategies and factors affecting entrepreneurial women», *The Entrepreneurship Development Review*, été, 20-22.
- U.S. Comité national américain sur les PME, *New Economic Realities : The Rise of Women Entrepreneurs*, Washington, Government Printing Office, (1988).
- Welsch, H.B., Young, E. C., (1982), «Comparative analysis of male and female entrepreneurs with respect to personality characteristics, Small Business Problems and Information Source Preferences», *Proceedings - International Council for Small Business*, 2-10.





# **Les organismes franco-ontariens face à la crise de l'État-providence : continuité et rupture**

*Rachid Bagaoui et Simon Laflamme*

## **1. Introduction**

Au Canada, le développement des minorités francophones, entre autres de la communauté franco-ontarienne, a été favorisé par les politiques du gouvernement fédéral et par les moyens dont a disposé ce gouvernement pendant l'époque où l'on pouvait parler d'État-providence. Mais l'État n'a pas été le seul artisan de ce développement ; y ont contribué une multitude d'organismes aux finalités diverses, inscrits dans leurs communautés et animés par bon nombre d'acteurs qui ont fait preuve de convictions profondes et d'un travail acharné. De nombreuses analyses, d'ailleurs, ont souligné le rôle crucial que joue la vie associative dans le changement social (Gervais, 1983 ; Allan, 1996 ; Young, 1989 ; Langlois, 1990 ; Bélanger et Lévesque, 1992).

Si l'État-providence n'est plus, les organismes sont toujours des agents de développement. Il importe donc de s'interroger sur la manière dont ces organismes, alors que les données ne sont plus les mêmes, au moins en ce qui a trait à

l'économie, envisagent leur propre sort et le destin de la population qui est visée par leurs activités. Cette façon d'entrevoir l'avenir constitue un facteur déterminant de ce qui advient pour soi et pour les autres, non pas que l'avenir prenne nécessairement la forme des projets qui y ont conduit mais plutôt qu'il est toujours, quelle qu'en soit la forme, le résultat de l'ensemble des actions passées, si peu coordonnées soient-elles. Et ces actions mêmes correspondent aux perspectives plus ou moins nettes qu'on peut trouver dans l'esprit des personnes qui les entreprennent. Comprendre cet esprit, c'est au moins être en mesure d'apercevoir ce qui sera entrepris. Et si l'avenir des communautés francophones dépend de la vitalité et de l'esprit de ses organismes, il est utile de les analyser sous cet angle.

Une bonne façon d'aborder la question est d'étudier le discours des leaders de ces organismes. Ce n'est pas la seule ; on pourrait, en effet, examiner les dynamiques relationnelles 1) au sein des associations, 2) entre les associations ou 3) entre elles et les populations qu'elles représentent ou à qui leurs services ou leurs activités sont destinés. On a choisi de se pencher sur le discours des leaders pour étudier la question qui est posée mais aussi parce qu'on compte peu de travaux consacrés aux représentations que véhicule le leadership des associations ; la raison en est simple : l'expression revêt encore une connotation péjorative (Gervais, 1983 ; Martiniello, 1992). Il est reproché aux propos des leaders de ne pas traduire le langage qu'on entend à la base, de renvoyer à une réalité extérieure à la vie sociale du groupe. Mais il n'y a pas lieu ici d'entrer dans cette polémique. On se contentera d'affirmer que le rapport entre le chef et les autres, qu'il s'agisse des membres de son organisme ou de tous ceux qui constituent les destinataires de l'organisme, est en vérité complexe mais qu'il n'y a pas lieu de parler de pure dissociation (Laflamme, 1987, 1992). Il convient tout de même de formuler quelques clarifications sur l'utilisation qui est faite du concept dans cette recherche. On ne propose pas ici une étude sur le leadership, sur sa structure ou son fonctionnement propres ; pas plus qu'une théorie du leadership. Le groupe des leaders intéresse en tant que révélateur des enjeux de la société franco-ontarienne, parce qu'il ne peut pas ne pas participer des débats, parce qu'il est impossible qu'il ne soit pas informé par sa société, parce qu'il agit nécessairement sur elle. Il

prend part aux débats de société. Il le fait en tenant compte de ses propres objectifs, de sa vision du monde, mais compte tenu de l'état des rapports de force et de coopération au sein de son groupe d'appartenance. Le discours du leader franco-ontarien ne peut être pris pour le discours de tout le monde – ce en quoi il n'est pas différent du discours de qui que ce soit –, mais il révèle un aspect indéniable de la population franco-ontarienne. Les leaders franco-ontariens sont des hommes et des femmes qui contribuent à définir des situations, ce sont des membres actifs et influents au sein des conseils d'administration des associations (Labelle et Lévy, 1995), associations qui peuvent être définies comme des regroupements volontaires d'individus, comme des regroupements qui possèdent une structure organisationnelle, où l'on poursuit des objectifs spécifiques de mise en valeur, d'offre de services, de promotion et de défense de la communauté franco-ontarienne (Doray, 1990).

## **2. Repères méthodologiques**

Sur le plan méthodologique, la méthode qualitative fondée sur l'enquête par entretiens en profondeur a semblé appropriée pour rendre compte du discours des leaders franco-ontariens. Le choix des leaders d'association s'est fait en deux étapes. Dans une première étape, on a établi une liste d'associations et d'organismes. La liste de l'ACFO a servi de base dans ce processus. Une soixantaine d'associations, implantées dans la région de Sudbury, ont été choisies. Cet ensemble organisationnel et associatif s'exprime dans différents champs sociaux comme la culture, l'économie, l'éducation, la politique et le réseau communautaire. Dans un deuxième temps, on a construit un échantillon d'une vingtaine d'associations provenant de différents secteurs. L'échantillonnage composé d'associations a été défini en fonction de critères de visibilité et de réputation (Herberg, 1990). Quant aux leaders, ils ont été choisis en fonction du poste de responsabilité qu'ils occupent au sein de ces associations. Au total, vingt leaders ont été choisis. Ce nombre est suffisant pour la saturation de ce type de matériel et correspond aux normes usuelles de la méthode qualitative (voir une démarche semblable dans Labelle, 1993, 1995). Il est clair, cependant, que cette stratégie ne vise pas la représentativité du leadership francophone.

Les personnes rencontrées (11 hommes et 9 femmes) sont nées en Ontario (à l'exception d'une personne qui est née au Québec). La plupart ont fait des études universitaires. Si l'on examine les activités des associations au sein desquelles oeuvrent les personnes interviewées, on constate qu'elles sont à vocations éducative, économique, culturelle et sociopolitique.

L'analyse des verbatim se fera en deux temps : d'abord on décrira les propos qui ont été entendus dans les entrevues en en livrant le contenu ; ensuite, adoptant une approche herméneutique, on tentera de construire la problématique à l'intérieur de laquelle s'inscrivent ces propos, l'*épistémè* qui rend possibles les énoncés.

### **3. Le discours comme il s'exprime**

#### **3.1. La crise de l'État**

L'un des enjeux majeurs de la problématique actuelle de sortie de crise est certainement celui du rôle de l'État. Le rapport des francophones à l'État est un fait connu. Depuis la fin des années 1960, en effet, l'État est considéré comme acteur central dans le développement de la minorité franco-ontarienne. C'est à lui qu'incombait la responsabilité de gérer les programmes de langues officielles, d'établir les critères de financement, d'attribuer les subventions et d'appuyer le développement communautaire. Le gouvernement provincial mettra également sur pied différents mécanismes d'enquête chargés d'étudier les moyens d'intégration des francophones. Aujourd'hui, avec la crise de l'État-providence, cet héritage semble s'émietter à travers la crise du financement, la remise en cause des programmes sociaux, la privatisation et la déréglementation. En même temps, cette crise a mis en relief les potentialités de renouvellement des pratiques sociales.

#### **3.2. Le problème de financement**

Le leadership francophone est confronté à un nombre important de problèmes dont le plus inquiétant est le financement. Bien qu'il soit difficile à ce stade-ci de mesurer avec précision ce phénomène, la plupart des leaders affirment que la situation financière s'est détériorée avec l'arrivée au pouvoir des conserva-

teurs à Queen's Park en 1995. Les mots d'ordre de ce gouvernement : assainissement des dépenses publiques, rationalisation, coupures, désengagement de certains services, sous-traitance, privatisation, franchisage et concurrence. Ces politiques et les stratégies qui en découlent ont de nombreuses conséquences sur les organismes étudiés. Bien qu'elles diffèrent d'un organisme à l'autre, ces conséquences se ramènent à quelques points majeurs.

### *3.2.1. La menace plane sur les acquis*

Outre le problème de financement qui frappe durement les associations communautaires, il y a la menace qui plane sur les acquis des francophones (dans le domaine de la santé, de l'éducation, etc.). Comme groupe minoritaire, cette population sera certainement, selon les répondants, amenée tôt ou tard à se tourner vers la majorité pour répondre à ses besoins, et c'est l'assimilation qui l'attend. C'est également la disparition des services en français à brève échéance qui inquiète les leaders interviewés. L'idée que le secteur privé aura la mainmise sur ces services non seulement inquiète plusieurs organismes mais les oblige à réévaluer leurs priorités et leurs stratégies.

### *3.2.2. Le travail en otage*

La crise et les politiques des pouvoirs publics ont également un impact sur les conditions de travail des intervenants. Les coupures dans les postes de travail amènent ces acteurs à un plus grand investissement dans le travail. Ils sont contraints à faire du temps supplémentaire. Étant donné le manque de ressources, ils sont obligés de s'occuper de toutes les tâches dans l'organisme. Selon plusieurs, cette situation conduit au stress, aux problèmes de santé et aux problèmes familiaux. De plus, ils ne peuvent même pas compter sur le travail des bénévoles pour alléger leur fardeau, car le bénévolat semble en perte de vitesse. Les répondants sont unanimes sur le fait que les gens ne s'intéressent plus aux affaires francophones. Surtout les jeunes qui, selon plusieurs, savent à peine que ces organismes existent. Conséquence : le recrutement des bénévoles est difficile, car, dans un tel contexte, les responsables des organismes sont amenés à exiger beaucoup trop d'eux.

### 3.2.3. *La démobilisation sociale*

Devant cette situation morose, la démobilisation semble le lot des acteurs du milieu associatif. Les répondants affirment être «fatigués de se battre». Selon eux, «les choses ne bougent pas aussi rapidement qu'ils le voudraient». Ils se sentent «seuls». Travailler dans un milieu minoritaire apparaît comme «une bataille sans fin». Plusieurs ont indiqué qu'ils «auraient dû faire un métier *normal*». De plus, ils semblent ne plus savoir où «donner de la tête» sur le plan idéologique. Les problèmes quotidiens mobilisent la totalité de leur énergie. Ils n'ont plus le temps de s'impliquer dans les grands débats de société. Que pensent-ils par exemple du pluralisme culturel, de la mondialisation ? Pas grand chose, sinon que ces problèmes ne les touchent pas. Une certaine indifférence se dégage de leurs propos. Les témoignages des répondants laissent donc entendre que c'est l'immédiat qui les mobilise. Selon un bon nombre d'entre eux, toute vision à moyen ou à long terme est une utopie.

### 3.3. **Quelques réponses à la crise de l'État**

Les réponses à la crise de l'État font couler depuis plusieurs années, un peu partout, beaucoup d'encre. En fait, depuis les années 1980, cinq thèses s'affrontent. La première est venue de l'État lui-même qui évaluait que les dépenses sociales en matière de services sociaux, d'éducation, de santé, coûtaient trop cher. Les politiques prônées redonnent le rôle moteur au marché et restreignent l'intervention étatique. La deuxième est celle de mouvements sociaux et d'une certaine gauche à tendance sociale-démocrate qui revendiquent le maintien des acquis et la permanence des formes de régulations sociales propres aux «Trente Glorieuses». La troisième est celle des personnes qui désirent une nouvelle figure de l'État, un État animateur qui s'appuierait, d'une part, sur une démarche qui considère les gens comme des acteurs dans la société et non comme de simples bénéficiaires (Donzelot et Estebe, 1994) et, d'autre part, sur des activités qui favoriseraient la socialisation des citoyens, le renforcement du tissu social et la prise en charge des problèmes quotidiens (Laville, 1996). La

quatrième s'exprime à travers les individus qui s'orientent vers l'autonomie économique. La cinquième constitue un appel à la solidarité en même temps qu'une critique du leadership.

### *3.3.1. Une première réponse : la voie de la rationalisation*

Selon un certain nombre de leaders, les organismes francophones doivent s'adapter à la tendance en cours. En clair, cela veut dire qu'il faut «privatiser certaines activités culturelles pour *compétitionner* avec le secteur privé», «vendre le bilinguisme des Franco-Ontariens pour attirer le financement», «couper dans les dépenses», «mettre l'accent sur les résultats, l'efficacité». On propose également de «fusionner certains organismes», voire de faire disparaître ceux «qui ne sont pas rentables». Il faut «changer de priorités, de revendications pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds». Rien de cela n'est étonnant lorsqu'on sait que, pour bon nombre de ces associations, l'État demeure le pourvoyeur principal. Formées autour de l'État et grâce à l'État, ces associations dépendent, pour assurer leur survie, des subventions des pouvoirs publics et de leurs priorités.

### *3.3.2. Une deuxième réponse : sortir de la dépendance à l'égard de l'État*

Bien que l'État demeure toujours une référence, les répondants s'entendent sur le fait que les Franco-Ontariens doivent cesser de se tourner vers l'État pour trouver des solutions à tous leurs problèmes. Il faut, disent-ils, «se prendre en main», «se sentir maître chez soi», «se développer». Cette prise en main passe, selon les répondants, par l'autonomie – par rapport aux pouvoirs publics – sur le plan du financement. On pense qu'il faut diversifier les sources de financement, par le biais des fêtes, des levées de fonds, des dons, et, surtout, des institutions financières comme les Caisses populaires. Cette autonomie doit également se déployer sur le plan local, car, toujours selon les répondants, la communauté ontarienne francophone n'est pas homogène ; il existe des différences fondamentales entre les régions. C'est pourquoi, selon eux, les stratégies des pouvoirs publics doivent tenir compte de la spécifici-

té du territoire où s'enracine chaque organisme. L'autonomie doit enfin se déployer en fonction de la spécificité du champ d'action des organismes. On demande à l'État, en effet, d'établir ses critères en fonction des besoins du secteur d'activité de l'organisme. Bref, les organismes sont en train de redéfinir leurs rapports à l'État. Conscients de leur dépendance par rapport aux pouvoirs publics, ils cherchent de nouvelles stratégies qui leur permettent de s'approprier leur propre développement.

### *3.3.3. Une troisième réponse : développer un partenariat*

Autre thème qui domine le discours des intervenants des associations communautaires : le partenariat. Ce partenariat se déploie à trois niveaux. Les répondants proposent, premièrement, de développer des partenariats avec les pouvoirs publics. Il s'agit de participer aux définitions des priorités, aux critères de financement et à l'élaboration des projets. Pour tirer le meilleur parti de la situation actuelle, les répondants proposent, deuxièmement, un partenariat avec les institutions – et les groupes – anglophones. Comment ? En procédant «par contrat», «par projet», «au sein d'une structure locale de développement et en fonction de certaines priorités». Mais y a-t-il un risque d'assimilation pour les Franco-Ontariens ? Les acteurs semblent conscients des conséquences de ce genre de partenariat. Ils s'entendent, cependant, pour dire que la solution à ce problème réside dans le fait que les francophones doivent se laisser guider dans leur démarche, non seulement par des impératifs économiques, mais aussi par des préoccupations identitaires liées à la langue et à la culture notamment. Autrement dit, en intégrant les références identitaires dans le rapport à l'autre, les francophones réussiraient, selon plusieurs, à contrer le pouvoir assimilateur de la majorité. Le discours de la plupart des répondants met, troisièmement, l'accent sur un renforcement de la solidarité entre les Franco-Ontariens. Refusant de laisser évoluer la situation actuelle, ce discours propose de rendre la solidarité – qui existe de façon informelle – plus formelle, avec une structure reconnue. Les éléments qui ressortent de cette stratégie sont les suivants : les Franco-Ontariens doivent se regrouper entre eux, se connaître davantage, échanger leurs idées, développer des projets, mettre les ressources en commun, partager les coûts.



### 3.3.4. Une quatrième réponse : se prendre en main économiquement

Les leaders cherchent aussi à se définir dans la voie de l'autonomie financière. Cette orientation s'inscrit dans un mouvement amorcé au tournant des années 1980, quand la plupart des associations incitaient les milieux francophones à effectuer le virage économique dans le sens du développement de l'*entrepreneurship* (Cardinal et al., 1994). Qu'en est-il des réponses du leadership ? Tout en admettant l'importance de l'*entrepreneurship*, le bilinguisme des francophones, la création des entreprises, etc., le leadership est unanime à dire que le temps où les exigences économiques étaient séparées des préoccupations sociales est révolu. En fait, tout en continuant à assumer les préoccupations sociales et identitaires, le milieu associatif semble vouloir assumer aussi une partie des contraintes associées au marché : que l'on s'oriente vers la création d'emplois, la formation, la production de biens et de services. Selon ces leaders, la question économique n'est plus vue comme une renonciation aux objectifs sociaux. Bref, il faut voir le développement des Franco-Ontariens comme un tout, dans sa globalité.

Cette vision rejoint d'ailleurs la philosophie qui animait le colloque *L'Ontario français, valeur ajoutée ?* (1996) qui se penchait sur le rôle économique des Franco-Ontariens. Il ressort clairement que la collectivité ontarioise possède tout le potentiel pour se réaliser pleinement. La population francophone est une main-d'oeuvre qualifiée dont l'un des atouts essentiels est le bilinguisme ; il s'agit là d'une «valeur ajoutée» (Grenier, 1996). La communauté possède également des trésors de savoirs et «d'intelligence collective» qui ne demandent qu'à être répertoriés pour mieux être mobilisés et exploités en réseaux, en grappes industrielles par exemple (Paquette, 1996) ; on assiste même à la naissance d'un réseau de gens d'affaires qui contribuent activement au développement de l'économie francophone (Ribordy, 1996).

### 3.3.5. Une cinquième réponse : changer le leadership

Si le contexte actuel semble imposer sa logique au fonctionnement de ces organismes, pour beaucoup de leaders, ce n'est là qu'une partie du problème. Le déchirement de la population

franco-ontarienne est un problème inquiétant. C'est une population qui, en raison des questions des luttes internes, demeure difficile à mobiliser. La critique est également très sévère à l'endroit du leadership franco-ontarien. Selon des intervenants, ce leadership est traditionnel, encore trop axé sur l'école. Pour ces répondants, les revendications en matière d'éducation demeurent, certes, importantes, mais elles «occupent trop de place». Le leadership «manque de cohésion», et il est «difficile à mobiliser» en lui-même et est incapable de «mobiliser les ressources dont disposent les francophones».

Il est donc urgent, de l'avis des répondants, qu'une nouvelle catégorie de leaders, soucieuse de la réalité nouvelle des francophones et sensible aux tendances actuelles, s'affirme dans l'espace public.

#### **4. Le cadre du discours**

Ces craintes, ces aspirations, ces affirmations, ces analyses que font entendre les leaders des organismes franco-ontariens de Sudbury sont les manifestations d'un cadre réflexif dont on pourrait dire qu'il est défini par quatre thèmes :

- 1) une problématique économique,
- 2) une opinion sur soi en tant que collectivité,
- 3) une mission culturelle,
- 4) une opinion à l'égard des anglophones.

Ces thèmes en eux-mêmes donnent lieu à diverses variantes et à des positions plus ou moins nettes ; dans leur ensemble, grâce à leur combinaison mais aussi à cette polyvalence et à cette ambiguïté, ils permettent au discours collectif de prendre plusieurs aspects aux composantes plus ou moins intégrées. C'est que chacun des thèmes possède une relative autonomie en même temps qu'il détermine la forme globale du discours en agissant sur les autres composantes de façon spécifique. Telle opinion, dans un secteur thématique particulier, par exemple, conditionnera telle opinion dans tel autre sans toutefois que ce qui est exprimé dans cet autre secteur ne devienne que la réplique de ce qui est affirmé dans le premier. En ce sens, chacun des thèmes est indispensable à l'ensemble dans sa réalité propre et à titre d'élément du tout, à la fois déterminé et déterminant (Chalk, 1994 ; Laflamme, 1990).

Dans le propos de chacun des leaders, on relève des énoncés qui portent directement ou indirectement sur ces thèmes. Et cela n'est pas dû au fait que les questions de l'intervieweur obligeaient le répondant à s'exprimer sur chacun des thèmes que l'analyse dégage. Cela s'explique par le fait que le leader d'une association franco-ontarienne peut difficilement réfléchir sur son propre destin sans faire intervenir des considérations qui se rapportent au moins à ces quatre thématiques. Par contre, leurs propos ne sont pas identiques. Or, c'est de l'originalité, d'une part, de chacun des éléments du discours et, d'autre part, de la forme de l'ensemble que résulte cette différence. Les discours ne sont pas identiques mais ils ne sont pas non plus totalement dissemblables; leur similitude provient précisément de l'impossibilité de discourir en dehors de ces quatre éléments entre lesquels les liens sont nécessaires; il s'agit donc de liens qui empêchent que le discours de tous se perdent dans l'infini.

Chaque répondant affirme l'importance de sa mission culturelle. L'organisme au sein duquel il assume quelque fonction de leader contribue au développement de la population franco-ontarienne. Mais cette importance est plus ou moins grande selon 1) les convictions de l'interlocuteur, 2) le domaine au sein duquel opère l'association 3) le rôle objectivable de l'organisme en fonction d'informations plus ou moins évidentes, relatives, par exemple, au nombre de membres, à l'histoire, à l'influence des activités qui ont eu cours.

Chaque répondant se fait plus ou moins critique à l'égard de la population franco-ontarienne. Cette critique oscille entre le pessimisme et l'optimisme; elle est plutôt sombre ou plutôt stimulée mais elle est toujours les deux: car si elle était pur espoir, elle serait pure chimère, et donc ne pourrait convaincre ni soi-même ni les autres, et si elle était pur désespoir, elle ne serait pas action militante. C'est dans cette optique que se profile la dénonciation du leadership franco-ontarien qui est autant un rêve de cohésion<sup>1</sup> qu'un appel à la perspicacité. C'est dans cette optique

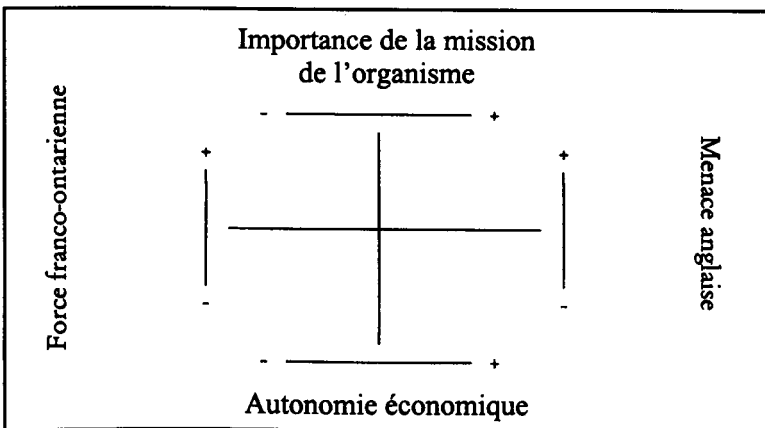
---

1 La population franco-ontarienne, notamment par la bouche de son intelligentsia, décrie souvent sa propre division. Cette dénonciation sert même d'argument aux critiques qui aiment à affirmer que, du fait de cette division, une population franco-ontarienne n'existe pas. Or, cette position vit de l'illusion selon laquelle il n'y a peuple que dans la mesure où il y a uniformité, ce qui est absurde.

également qu'on déplore un conflit de générations où les jeunes apparaissent moins disposés que leurs aînés à s'engager dans les activités de développement communautaire, particulièrement dans les activités à caractère francophone ; mais cet apitoiement est en même temps une quête de solutions. C'est ici que la francophonie ontarienne se révèle, aux yeux de celui-ci, forte sans être omnipuissante, ou, aux yeux de celui-là, faible sans être condamnée.

Chaque répondant entretient un sentiment d'ambivalence à l'égard de l'Anglais, c'est-à-dire du non-francophone. L'Anglais est semblable à soi. Et la société de communication de masse souligne cette similitude dans la mesure où elle homogénéise les populations. Il est peu probable qu'on n'ait rien à partager avec cet autre qui apprécie les mêmes musiques, qui admire les mêmes vedettes, qui obéit aux mêmes lois, qui connaît les mêmes débats sur l'avortement, qui vit la même crise économique, qui fait le même travail... L'Anglais est aussi différent de soi : le Franco-Ontarien lui prête plusieurs épithètes par lesquelles il marque sa spécificité. Et la langue est là pour rappeler la différence ultime, notamment quand on en met en relief le caractère culturel, c'est-à-dire non exclusivement linguistique. Et cet autre est encore différent de soi quand on prend en considération la position sociale et l'attitude historique. Dans ce réseau d'information, l'Anglais apparaît comme potentiellement dangereux dans la mesure où il faut savoir échanger avec lui sans se faire happer.

#### **Structure du discours des leaders des organismes franco-ontariens de Sudbury**



Chaque répondant entrevoit, sur le plan économique, une solution qu'on peut juger d'après son degré d'affranchissement par rapport à l'assistance de l'État. La solution la plus aventureuse parle d'une parfaite autonomie des organismes francophones ; elle constitue même une invitation à la concurrence dans la logique même de l'économie marchande ; dans les domaines où une telle solution n'est pas envisageable, l'aventure consiste en une association d'égal à égal avec les organismes non francophones. La solution timorée consiste en un espoir de ne pas voir les deniers publics cesser d'assurer la survie de l'organisme.

Toute position prise dans son ensemble est quelque part au carrefour de ces thématiques, en un lieu spécifique.

Le leader à qui la mission de l'organisme apparaît essentielle, pour qui les Franco-Ontariens se révèlent d'une importance significative, pour qui les Anglais ne sont pas trop à craindre, favorisera les solutions économiques qui témoignent d'une grande latitude par rapport à l'État ; mais s'il lui semble essentiel de ne pas compter sur les subventions de l'État, il lui est nécessaire de se représenter les Franco-Ontariens comme des êtres capables d'assumer leur autonomie : il les imaginera alors suffisamment forts pour le faire, donc susceptibles de faire au moins aussi bien que les non-francophones, et la mission de son association se révélera à lui suffisamment importante pour mériter qu'on travaille pour elle, ou en elle. Il faut toutefois signaler, ici, que l'image qu'on a de la grandeur de l'Anglais peut aussi inviter le leader qui se croit fort dans sa francité à entreprendre ses activités comme le fait l'Anglais mais sans s'associer à lui.

Le leader qui craint énormément l'assimilation ou même les visées anglophones, qui conçoit la francophonie ontarienne dans une extrême vulnérabilité et à qui le rôle de l'organisme qu'il dirige ne semble pas indispensable ne verra de projet économique que dans les entreprises de persuasion des responsables de la distribution de l'argent de l'État. Mais sa dépendance par rapport à l'État ouvre sur une francophonie fragile, sur un monde anglophone menaçant et sur une activité associative qui n'apparaît pas à ce point utile qu'elle puisse bénéficier de l'assistance de ses destinataires.

Entre ces deux situations extrêmes, on trouve bien d'autres possibilités : celle du leader qui ne sent la francophonie ni forte ni

faible, qui perçoit l'univers non francophone comme n'étant ni inquiétant ni rassurant, qui conçoit son organisme comme important sans être essentiel, et dont le projet économique est un ensemble de possibilités.

## **5. Conclusion**

Les analyses qui ont été effectuées montrent avec évidence que les organismes francophones souffrent de la crise de l'État-providence. Partout le discours en porte la marque. Dans une large mesure, les propos des leaders témoignent d'une recherche dont le but est de trouver des solutions qui permettront aux organismes de se reproduire et de se développer. Mais ces discours, dans leur ensemble, montrent bien que les solutions sont nombreuses autant qu'imprécises, c'est-à-dire qu'elles indiquent que les organismes n'adhèrent pas à une solution qui aurait pu être fournie à tous par un cadre socioéconomique aisément propice à l'imagination expansionniste ; elles soulignent que la société ne fournit pas de modèle. La réflexion est bel et bien celle de groupes en voie de transition, dont l'avenir est indéterminé, où les opinions sont nombreuses et où les positions sont subjectivement plus ou moins fortes : la conviction et l'assurance côtoient le scepticisme et l'engagement timide. En cela, objectivement, la situation franco-ontarienne est semblable à celle d'innombrables populations.

Les analyses indiquent aussi que les réflexions des leaders franco-ontariens, bien que nombreuses, ne sont pas aléatoires. Elles sont nettement intégrées à un cadre réflexif. Ce cadre délimite le discours en l'empêchant de tomber dans l'infini du langage. En circonscrivant le champ des possibles, il révèle qu'on a bien affaire à l'esprit d'une population définie qui est soumise dans son ensemble à une problématique particulière. Il faut souligner que ce n'est pas le caractère défini de l'esprit collectif qui fait les populations, c'est la définition du champ dans lequel l'ensemble des propos prend un sens pour tous malgré la diversité des éléments constitutifs du discours. Une société où tout le monde dirait la même chose ne serait plus en train de faire son histoire ; elle serait à ce point homogénéisée qu'elle ne permettrait plus les échanges ; elle ne pourrait plus faire son histoire dans la diversité.

La modernité, quoiqu'elle comporte des tendances à l'uniformisation, présente aussi, à d'autres niveaux, notamment à celui de la prise de position, des tendances à la diversification : la diversité des histoires dans la société contemporaine ne peut pas avoir pour résultat la généralisation du consensus. La diversité des opinions de la société contemporaine, par contre, a pour corollaire la convergence des modes d'expression. Mais c'est là une autre analyse. Dans la mesure où la population réfléchit de différentes façons sur elle-même, elle s'engage dans des voies qui ouvrent sur un avenir certain bien que pluriel et indéfini. Quand l'État-providence ne faisait pas du financement des organismes un facteur de la problématique générale des animateurs, la population franco-ontarienne n'en était pas pour autant uniforme ; le discours se déployait autrement mais encore en portant en lui la diversité, à ce point d'ailleurs que les commentateurs qui rêvent de consensus, qui ne peuvent concevoir de peuples que dans l'uniformité du propos, y voyaient la marque de l'inexistence de la population. Engagés dans une réflexion qui décide de leur action au présent pour demain, capables de produire des solutions variées, réfléchissant dans une problématique commune, les leaders franco-ontariens témoignent de la vitalité des peuples modernes où rien n'est jamais définitivement acquis que dans l'illusion et où l'histoire est toujours en train de se faire.

## Bibliographie

- Allan, G. (1996), «Fragmentation ou vitalité ? Les nouveaux réseaux associatifs dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick», *Pour un espace de recherche au Canada français. Discours, objet et méthodes*, Benoît Cazabon (dir.), Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 94-125.
- Bélanger, P.R. et Lévesque, B. (1992), «Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992)», *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Gérard Daigle, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 713-748.
- Cardinal, L. et al. (1994), *L'épanouissement des communautés de langue officielle. La perspective de leurs associations communautaires*, Rapport présenté au ministère du Patrimoine canadien et au Commissariat aux langues officielles.
- Chalk, Muriel, *Étude de la décision de procréation chez les couples sans enfant*, Thèse de maîtrise, Université Laurentienne, Sudbury, 1996.
- Donzelot, J. et ESTEBE, P. (1994), *L'État animateur*, Paris, Éditions Esprit.
- Dorais, L.J. (1990), *Les associations vietnamiennes à Montréal*, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.
- Gervais, G. (1983), «La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité», *Revue du Nouvel Ontario*, n° 5, pp. 67-91.
- Grenier, G. (1996), «Une analyse de la performance économique de la population franco-ontarien», *L'Ontario français, valeur ajoutée ?*, Anne Gilbert et André Plourde (dir.), Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, pp. 9-38.
- Labelle, M. et Lévy, J.J. (1995), *Ethnicité et enjeux sociaux*, Montréal, Liber.
- Laflamme, Simon (1987), *Contribution à la critique de la persuasion politique*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- Laflamme, Simon (1990), «Différence et similitude : le marché du travail dans l'esprit des adolescents et des adolescentes», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 27, n° 2, 1990, pp. 220-240.



- Laflamme, Simon (1992), *La société intégrée, De la circulation des biens, des idées et des personnes*, New York, Bern, Peter Lang.
- Langlois, S. (1990), «Vie associative», *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Simon Langlois, et al. (dir.), Québec, Institut de recherche sur la culture, pp. 105-109.
- Laville, J-L. (1996), «État et sociétés face au défi de la solidarité», *Société civile, État et Economie plurielle*, Bernard Erne et al., Paris/Montréal, Crises/Crida/LSCI.
- Martiniello, M. (1992), *Leadership et pouvoir dans les communautés d'origine immigrée*, Paris, CIEMI L'Harmattan.
- Paquette, G. (1996), «L'Ontario français : quo vadis ?», *L'Ontario français, valeur ajoutée ?*, Anne Gilbert et André Plourde (dir.), Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, pp. 55-73.
- Ribordy, A. (1996), «L'apport des gens d'affaires francophones à l'économie du Nord-Est», *L'Ontario français, valeur ajoutée ?*, Anne Gilbert et André Plourde (dir.), Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, pp. 101-107.
- Young, R.A. (1989), «Voluntary Associations in New Brunswick: Past and Future», *Le Nouveau-Brunswick en l'an 2000*, Maurice Beaudoin et Donald J. SAVOIE (dir.), Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, pp. 139-149.



# **La relation entre le déficit d'attention avec hyperactivité et la formation de l'identité chez des adolescents franco-ontariens**

*Jean-Claude Boyer et Yves Herry<sup>1</sup>*

Entre les années cinquante et soixante-dix, le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention est perçu comme un syndrome propre aux enfants, syndrome qui a tendance à disparaître avec l'émergence de la puberté (Laufer et Denhoff, 1957; Shelly et Reister, 1972; Morrison et Minkoff, 1975). Cependant, les recherches des années quatre-vingt portant sur l'hyperactivité reconnaissent que, malgré une diminution de l'intensité des symptômes primaires comme l'hyperkinésie et l'excitabilité pendant l'adolescence, les jeunes hyperactifs présentent très souvent une symptomatologie problématique (Barkley, 1981; Gadow et Loney, 1981; Whalen et Henker, 1980). Les difficultés rencontrées par les adolescents hyperactifs sont liées à leur développement social : agressivité, incompetence interpersonnelle, solitude, problèmes de conduite, échec scolaire et abus de drogue et d'alcool.

---

1 Les auteurs désirent remercier le personnel du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton pour leur précieuse collaboration lors de la réalisation de cette étude.

La fréquence de l'hyperactivité varie selon les études et les régions étudiées. L'Ontario Child Health Study indique que l'hyperactivité affecte 10 % des garçons ontariens âgés entre quatre et onze ans et 9 % des adolescents ontariens entre douze et seize ans. Ces pourcentages sont relativement élevés et incitent les chercheurs à s'intéresser au développement de ces jeunes. Cependant, les connaissances sur la formation de l'identité des adolescents qui manifestent des symptômes d'hyperactivité demeurent très limitées, voire inexistantes. Il n'existe aucune recherche empirique ou théorique qui se penche de façon systématique sur cette question.

La présente étude s'intéresse donc au développement psychosocial et à la formation de l'identité chez les adolescents hyperactifs. Elle utilise le cadre de la théorie de Marcia, lui-même inspiré des travaux d'Erikson. Elle a pour objectif de comparer la répartition d'adolescents hyperactifs au sein des quatre états d'identité à celle d'élèves non hyperactifs et d'analyser les scores obtenus par les deux groupes de sujets aux quatre états d'identité.

## **La formation de l'identité**

Erikson (1963, 1968) définit l'identité comme un point de rencontre de l'individu où la personne puise le sentiment d'être un être unique et social et où elle se sent solidaire des autres et développe une continuité avec les expériences passées, présentes et futures. Ce «système de sentiments et de représentations de soi» (Tap, 1981) qui prend appui sur des événements existentiels, constitue une structure dynamique interne qui régit, modifie et oriente l'établissement d'une identité personnelle. La construction de celle-ci se fait dans un contexte social qui exerce des pressions sur cette structure interne.

La prise de conscience d'une identité, particulièrement aiguë à l'adolescence, évolue cependant d'une manière continue (Artaud, 1985; Lécuyer, 1981). La quête d'une identité à l'adolescence dissimule plusieurs remises en question qui se manifestent tout au cours du cycle de la vie. Plusieurs adaptations à de nouvelles situations provoqueront souvent d'importantes transformations de la personne au niveau des relations interpersonnelles et des idéologies.

Cette étude repose sur l'analyse du stade identité décrit dans le modèle du développement psychosocial d'Erikson. Elle est

complétée par le système de classification des états d'identité proposé par Marcia (1966, 1980) auquel Waterman (1982) a apporté des précisions.

Erikson soutient que l'identité se résout positivement à la suite d'un délai ou d'une période de moratoire pendant laquelle le jeune explore diverses possibilités d'engagement d'ordre religieux, moral, politique, social, interpersonnel et professionnel. Il essaie plusieurs modèles, les analyse et, suite à ce moratoire, prend des engagements stables, sérieux et réfléchis sur une idéologie et un ensemble de valeurs interpersonnelles. L'absence de cette réflexion se traduit par une confusion de l'identité.

À partir des travaux d'Erikson, Marcia (1966, 1980) propose un système de classification qui, en tenant compte de la structure du moi et de son développement, comprend les quatre états d'identité suivants : la diffusion de l'identité, la forclusion de l'identité, le moratoire et l'identité achevée. Ces quatre états sont décrits et opérationnalisés en se basant sur les deux critères suivants :

- a) la présence ou l'absence d'une crise, d'une remise en question, d'une période d'exploration et de recherche active en fonction de prises de décision et de position.
- b) la présence ou l'absence d'engagement, d'une prise de position au niveau d'une profession ou d'un métier et d'une idéologie politique et religieuse.

À partir de ces deux critères, Marcia décrit comme suit les quatre états d'identité qu'il a retenus :

1. Identité achevée : la personne a vécu une crise et s'est engagée au niveau d'un travail et d'une idéologie politique et religieuse.
2. Moratoire : la personne vit une crise d'identité et est aux prises avec des problèmes d'idéologie ou de profession.
3. Forclusion : la personne s'est engagée politiquement et idéologiquement et a choisi une profession sans avoir vécu de crise.
4. Diffusion : la personne n'a pris aucun engagement idéologique ou professionnel, qu'elle ait vécu ou non une crise. Elle ne cherche donc pas (ou plus), contrairement à ce qui se passe à la période du moratoire, à préciser son idéologie ou à s'engager dans une profession.

C'est à partir de ces états d'identité que l'adolescent construit son identité personnelle en résolvant les problèmes liés

à celle-ci. Ces événements dépassent cependant les sphères de l'occupation et des idéologies politiques et religieuses proposées par Marcia. D'autres études (Grotevant, Thorbecke et Meyer, 1982; Grotevant et Adams, 1984) ont précisé l'étendue des états d'identité en y ajoutant la dimension des relations interpersonnelles (amitié, fréquentations, rôles sexuels, style de vie et activités récréatives).

À partir du modèle d'Erikson et des états d'identité de Marcia, Waterman (1982) propose quatre voies possibles pour la construction de l'identité dont le point de départ est l'un des quatre états d'identité de Marcia. Son modèle théorique décrit l'établissement de l'identité comme un développement progressif et positif si la personne passe de l'état d'identité de la diffusion aux états de la forclusion ou du moratoire, de la forclusion au moratoire et enfin, du moratoire à l'identité achevée (Artaud, 1990).

Les passages de l'état de l'identité achevée ou du moratoire ou de la forclusion à l'état de diffusion de l'identité sont considérés régressifs et négatifs; ils impliquent le retrait de toute confrontation aux questions relatives à l'identité. C'est en quelque sorte un retour à un état de confusion de l'identité.

Le passage de l'état de l'identité achevée au moratoire est, par contre, considéré comme une nouvelle remise en question de son identité et non comme une régression développementale. Il témoigne plutôt de la présence d'une structure dynamique ouverte aux changements sociaux, personnels et interpersonnels (Archer, 1989). Selon Marcia (1980), le processus demeure alors essentiellement le même mais acquiert plus de force, d'une remise en question à l'autre.

## **L'hyperactivité à l'adolescence**

La plupart des chercheurs basent leur définition de l'hyperactivité sur celle proposée par le DSM-IV (American Psychiatric Association, 1994). Cette dernière repose sur trois critères principaux : l'inattention, l'impulsivité et l'hyperkinésie.

L'inattention rend l'enfant incapable de persévérer dans une tâche pendant des périodes de temps raisonnables. Presque toute activité ou tâche devient vite insupportable et sans intérêt. L'impulsivité caractérise également le comportement de l'hyperactif. Il éprouve de la difficulté à remettre à plus tard la satisfaction

d'un désir spontané. Il s'aventure dans des activités sans préparation ou réflexion adéquates et il semble toujours à la recherche de plaisirs immédiats. Finalement, l'hyperkinésie se définit comme une incapacité à inhiber le mouvement. L'enfant exhibe une surabondance de mouvements caractérisés par l'inutilité et l'absence de but véritable; il touche à tout, se lève continuellement en utilisant abusivement tout l'espace d'un milieu donné.

Les jeunes aux prises avec ces symptômes primaires semblent éprouver également des difficultés au niveau de leur développement social (Herry et Boyer, 1990; Barkley, 1977; Wallender et Herbert, 1985; Wallender et Conger, 1981; Pelham et Milich, 1984; Milich et Landau, 1982). Leurs relations avec les pairs sont difficiles (Pelhman et Bender, 1982). Ils interrompent constamment les autres par des comportements perturbateurs et hors de propos. Ils ont recours à la verbalisation négative et à l'agressivité physique (Abikoff et Gittelman-Klein et Klein, 1977; Klein et Young, 1979; Whalen, Henker, Collins, McAuliffe et Vaux, 1979). Ces comportements sont associés à un statut sociométrique faible; ils sont peu désignés par les autres enfants comme des amis (Milich, Landau, Kilby et Whitten, 1982; Milich et Landau, 1984) et peu appréciés par ceux-ci (Pekarik, Prinz, Liebert, Weintraub et Neale, 1976).

L'adolescence apparaît comme une période difficile pour la plupart des jeunes hyperactifs (Herry et Boyer, 1990; Waddell, 1984). L'hyperkinésie, qui prédomine au cours de l'enfance, perd de sa vigueur, mais l'inattention et l'impulsivité semblent se maintenir (Loney, 1980 et 1981; Weiss, 1980). Les caractéristiques secondaires, c'est-à-dire les problèmes scolaires, émotifs et sociaux s'aggravent à l'adolescence. Ce sont des sautes d'humeur, un concept de soi faible, des interactions sociales difficiles ou inexistantes, un rendement scolaire faible, l'alcoolisme, l'agressivité, l'anxiété et des problèmes de conduite (Hechtman, Weiss, Finkelstein, Wener et Benn, 1976; Ackerman, Dykman et Peters, 1977; Hoy, Weiss, Minde et Cohen, 1978; Weiss, 1980; Weiss, Hechtman, Perlman, Hopkins et Werner, 1979).

Les caractéristiques des personnes hyperactives semblent donc se modifier entre l'enfance et l'âge adulte. Chez les enfants, l'hyperkinésie domine alors que chez les adolescents et les adultes, les difficultés d'ordre social dominant (Herry et Boyer, 1990).

Les difficultés cognitives et sociales des adolescents hyperactifs permettent de s'interroger sur leur développement psychosocial. Il est à prévoir que leurs caractéristiques primaires et secondaires influencent la formation de leur identité. L'inattention et l'impulsivité favorisent peu une réflexion profonde sur des thèmes de nature idéologique et interpersonnelle. De plus, le développement psychosocial est sensible aux interactions entre l'environnement et la personne. Les interactions négatives qu'entretient l'adolescent hyperactif avec les autres ne sont pas de nature à favoriser l'émergence d'une identité achevée. La présente étude tente de déterminer s'il existe des différences dans la formation de l'identité entre des adolescents qui démontrent les caractéristiques liées à l'hyperactivité et ceux qui ne les démontrent pas.

## **La méthodologie**

### **Les sujets**

Les sujets sont 62 adolescents de secondaire 2 et 3 qui fréquentent 3 écoles du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton. Ils sont répartis en deux groupes. Le premier inclut 31 sujets évalués comme hyperactifs et le deuxième groupe, les autres. L'âge moyen des sujets varie entre 15 et 17 ans pour une moyenne de 16 ans et deux mois. Les sujets retenus sont tous de sexe masculin.

### **La formation des groupes**

La méthodologie de la recherche requiert la formation de deux groupes établis en fonction de la variable hyperactivité. L'évaluation de cette dernière a été obtenue grâce à une traduction (Trites, 1977) du questionnaire *Connors Teacher Rating Scale* (Connors, 1969). Les enseignants des cours de valeurs humaines et de français ont évalué le comportement de 344 adolescents fréquentant leurs cours (12 classes). Ils n'étaient pas au courant du but précis de l'étude. Les 31 sujets présentant une moyenne supérieure à 1.5 pour l'échelle hyperactivité aux évaluations des deux enseignants ont constitué le groupe d'élèves hyperactifs



(critères de Trites et Laprade, 1983). La moyenne obtenue par le groupe à l'échelle hyperactivité se situait à 2.2. Chaque sujet de ce groupe a été jumelé de façon aléatoire à un sujet de son groupe-classe qui ne présentait pas les caractéristiques liées à l'hyperactivité. Ce groupe de comparaison incluait donc 31 sujets dont le résultat moyen pour l'hyperactivité était de 1,38.

Nous avons également confirmé l'appartenance des élèves à l'un ou à l'autre groupe de sujets grâce à l'examen de leur dossier scolaire. Les élèves appartenant au groupe hyperactif devaient tous avoir démontré les symptômes liés au déficit d'attention avec hyperactivité depuis le primaire et d'après un diagnostic d'une équipe d'évaluation multidisciplinaire. De plus, on ne devait trouver aucune mention de symptômes liés au déficit d'attention avec hyperactivité dans les dossiers des élèves de l'autre groupe.

Puisque chaque élève était évalué par deux enseignants (celui des cours de valeurs humaines et celui de français), il a été possible de calculer un indice de fidélité interjuge. L'indice moyen pour l'ensemble des sujets s'établissait à 86,67 %.

## **Les instruments de mesure**

### **La mesure des caractéristiques liées à l'hyperactivité**

L'évaluation du comportement des adolescents hyperactifs présente plusieurs difficultés. Un aspect significatif du caractère de l'hyperactif est la variabilité temporelle et situationnelle de son comportement (Denckla et Heilman, 1979; Ross et Pelham, 1981). Plusieurs auteurs (Ross et Pelham, 1981) recommandent, pour des études comme celle décrite dans cet article, d'utiliser les observations des enseignants car ces derniers voient l'adolescent agir dans diverses situations et ils sont familiers avec les normes d'évaluation du comportement.

Plusieurs études sur le comportement (Rutter, Tizard et Whitmore, 1970; Sprague, Cohen et Eichseder, 1977; Trites, Dugas, Lynch et Ferguson, 1979; Trites, Blouin et Laprade, 1982; Trites et Laprade, 1983) ont utilisé cette échelle et elle a été validée en français auprès d'une population francophone de l'Ontario (Trites, 1977).

Le questionnaire comprend 39 énoncés décrivant autant de comportements. Ces énoncés se regroupent en cinq échelles évaluant des problèmes de comportement différents : les problèmes de conduite, le manque d'attention, l'anxiété-retrait, l'hyperactivité, et la non-sociabilité. L'enseignant réagit aux énoncés grâce à une échelle Likert à quatre points : pas du tout, un peu, assez souvent, très souvent. L'évaluateur assigne ensuite une valeur aux quatre points de l'échelle allant de 0 pour *pas du tout* à 3 pour *très souvent*.

L'équipe de recherche de Trites du Laboratoire de neuropsychologie de l'hôpital Royal d'Ottawa (Trites, Dugas, Lynch et Ferguson, 1979; Trites, Blouin, Ferguson et Lynch, 1981) a validé cet instrument dans le cadre d'une étude épidémiologique sur les problèmes de comportement auprès de 14 083 enfants ontariens dont 20 % étaient francophones. L'échelle hyperactivité obtient un coefficient de fidélité de Cronbach de 0,86. Trites, Dugas, Lynch et Ferguson (1979) obtiennent une structure factorielle semblable à celle de Conners (1969) et à celle d'autres études américaines (Werry, Spague et Cohen, 1975). De plus, Conners (1969) obtient, pour l'échelle hyperactivité, une corrélation test-retest de 0,84 sur une période d'un mois. Ces résultats tendent à indiquer que l'instrument retenu possède de bonnes qualités psychométriques.

## **La mesure de l'identité**

L'instrument utilisé pour la mesure de l'identité devait répondre à un certain nombre de critères. Premièrement, l'instrument devait permettre de situer les sujets au sein des quatre états d'identité de Marcia. Il devait également avoir fait l'objet d'une validation auprès d'une population de niveau secondaire. Finalement, il devait réduire au minimum les effets de certaines caractéristiques des élèves hyperactifs soit la faible tolérance à la frustration, la distractivité, l'impulsivité, l'excitabilité et les difficultés d'apprentissage souvent associées aux problèmes de comportement. Le questionnaire *Extended Objective Measure of Ego Identity Status* (EOM-EIS) de Adams et Grotevant (1983) est le seul instrument répertorié qui répondait à ces critères.

*L'Extended Objective Measure of Ego Identity Status* (EOM-EIS) se compose de 64 énoncés se référant à la présence ou à l'absence d'une période de crise suivie d'une prise d'engagement en relation avec huit domaines intimement liés à la recherche d'identité : la profession, la religion, la politique, le style de vie philosophique, l'amitié, les fréquentations, les rôles sexuels et les loisirs. Pour chaque domaine, il inclut deux énoncés par état d'identité (la diffusion, la forclusion, le moratorium, l'identité achevée).

L'instrument permet d'établir trois échelles dont la première traite de l'idéologie (la religion, l'occupation, la politique, le style de vie philosophique); la seconde, des relations interpersonnelles (l'amitié, les fréquentations, les rôles sexuels, les activités récréatives); et la troisième, de l'identité globale. Celle-ci est obtenue par la combinaison des deux premières échelles.

Les sujets réagissent par l'entremise d'une échelle Likert de six points indiquant le degré de similitude entre l'énoncé et leur perception : 1 signifie fortement en désaccord, et 6, fortement en accord.

La classification au sein d'un état d'identité se fait selon les critères suivants : 1) un résultat d'un écart-type au-dessus de la moyenne ou plus sur une échelle (état d'identité) et des scores sous ce seuil sur les trois autres échelles; 2) un résultat au-dessous du seuil (d'un écart-type au-dessus de la moyenne) sur toutes les échelles classifie l'individu au niveau du moratoire; 3) un résultat au-dessus du seuil sur deux échelles d'état d'identité indique un état de transition.

Ce questionnaire peut s'administrer en groupe et dure environ trente minutes. Il est possible de donner des explications lorsqu'un sujet ne saisit pas le sens d'un énoncé. Il n'y a pas de temps limite pour compléter le questionnaire.

Plusieurs études ont évalué les qualités psychométriques de cet instrument. Elles ont porté sur la structure factorielle (Grotevant et Adams, 1984), la fidélité test-retest (Adams, Shea et Fitch, 1979; Grotevant et Adams, 1984), la validité prédictive (Adams et Jones, 1983; Adams, Ryan, Hoffman, Dobson et Nielson, 1984), la validité concourante (Grotevant et Adams, 1984), la consistance interne (Adams, Shea et Fitch, 1979; Adams et Jones, 1983), la validité du contenu (Grotevant et Adams, 1984), la validité discriminante (Grotevant et Adams, 1984). Ces études confirment les qualités psychométriques de l'instrument.

Le questionnaire anglais a été traduit en français puis rtraduit anglais par un autre traducteur afin de vérifier l'exactitude de la traduction française. Le questionnaire a été révisé par des enseignants et un groupe d'élèves du secondaire afin de vérifier la lisibilité des énoncés. Chaque modification a fait appel à des traducteurs afin de toujours s'assurer de la concordance entre la version française et la version anglaise.

## **La cueillette des données**

Lors de la première étape de la cueillette des données, les enseignants des cours de français et de valeurs humaines ont évalué le comportement des élèves de tous leurs groupes de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années à l'aide de la version française du *Connors Teacher Rating Scale*. Par la suite, pendant une période de cours normalement attribuée au cours de valeurs humaines, les élèves ont répondu à la version française du questionnaire MOE-EIE. L'examineur présente le questionnaire aux élèves. Il explique le sens des six réponses possibles. Afin d'éviter les difficultés inhérentes aux problèmes de lecture, il lit à voix haute chaque énoncé. L'élève est cependant libre de suivre ou non le tempo imposé par l'examineur. Le test est administré sur une base volontaire. Les élèves sont assurés de la confidentialité des résultats. Il n'y a pas de limite de temps pour compléter le questionnaire.

## **Les résultats**

Le tableau 1 présente la répartition des sujets hyperactifs et non hyperactifs au sein des quatre états d'identité pour les identités globale, idéologique et interpersonnelle. Les résultats indiquent que pour l'identité globale, un nombre semblable de sujets de chaque groupe se situe au niveau de l'identité achevée et de la forclusion. Cependant, on note des différences entre les deux groupes au niveau du moratoire et de la diffusion. En effet, alors que la majorité des sujets non hyperactifs (19) se situent au niveau du moratoire, la majorité des sujets hyperactifs (18) se situent au niveau de la diffusion. La répartition des sujets des deux groupes au sein des quatre états d'identité a été soumise à un test Chi<sup>2</sup> afin de déterminer si les différences observées n'étaient pas dues au

hasard. Ce test confirme que pour l'identité globale, les sujets hyperactifs ne se distribuent pas de la même façon que les sujets non hyperactifs ( $\text{Chi}^2 = 11,76, p < 0,01$ ).

**Tableau 1**

Répartition des sujets hyperactifs et non hyperactifs au sein des quatre états d'identité pour les identités globale, idéologique et interpersonnelle

États d'identité		Groupes	
		Hyperactifs (N=31)	Non hyperactifs (N=31)
Identité globale	Identité achevée	02	02
	Moratoire	08	19
	Diffusion	18	06
	Forclusion	03	04
	$\text{Chi}^2 = 11,76, p < 0,01$		
Identité idéologique	Identité achevée	02	05
	Moratoire	07	15
	Diffusion	17	05
	Forclusion	05	06
	$\text{Chi}^2 = 10,82, p < 0,05$		
Identité interpersonnelle	Identité achevée	02	03
	Moratoire	15	17
	Diffusion	11	06
	Forclusion	03	05
	$\text{Chi}^2 = 1,92, \text{ns}$		

La distribution des sujets des deux groupes selon les quatre états de l'identité idéologique suit les mêmes tendances que celle de l'identité globale : une forte proportion d'adolescents hyperactifs (17) se situent au niveau de la diffusion alors qu'un grand nombre de jeunes non hyperactifs se situent au niveau du moratoire (15). Cette différence entre les deux groupes est également significative ( $\text{Chi}^2 = 11,76, p < 0,01$ ).

Les résultats obtenus par les sujets à l'identité interpersonnelle diffèrent de ceux obtenus pour les identités idéologique et globale. En effet, un nombre presque équivalent de jeunes

hyperactifs (15) et de non hyperactifs (17) se situe au niveau du moratoire, mais un plus grand nombre d'hyperactifs (11) que de non hyperactifs (6) se situe au niveau de la diffusion. Cependant, la différence entre les répartitions des sujets des deux groupes dans les quatre états d'identité n'est pas significative ( $\text{Chi}^2 = 1,92$ , ns).

Pour compléter et préciser ces résultats, nous devons examiner et comparer les scores continus obtenus par les deux groupes de sujets pour chaque état d'identité. Cette analyse utilise des tests t. Les tableaux 2, 3 et 4 présentent les moyennes obtenues par les sujets hyperactifs et non hyperactifs aux quatre états des identités globale, idéologique et interpersonnelle de même que les résultats des tests-t. Les résultats permettent d'observer certaines différences entre les moyennes obtenues par les adolescents hyperactifs et celles obtenues par les non-hyperactifs.

**Tableau 2**

Moyennes obtenues par les sujets hyperactifs et non hyperactifs aux quatre états de l'identité globale et résultats des tests-t.

États d'identité	Groupes	M	ET	T	dl	PROB>T
Identité inachevée	Hyperactifs	65,64	11,33			
	Non hyperactifs	64,77	10,54	0,3132	60,0	0,7552
Moratoire	Hyperactifs	61,38	7,06			
	Non hyperactifs	57,87	10,94	1,502	51,3	0,1391
Diffusion	Hyperactifs	58,38	8,73			
	Non hyperactifs	47,00	11,60	4,364	60,0	0,0001*
Forclusion	Hyperactifs	39,90	10,68			
	Non hyperactifs	36,61	7,89	1,378	60,0	0,1731

\*  $p < 0,001$

Les adolescents hyperactifs obtiennent un résultat (58,38) significativement plus élevé au niveau de la diffusion globale que les adolescents non hyperactifs (47,00) ( $t = 4,36, p < 0,001$ ). Il n'y a aucune différence significative entre les deux groupes pour les moyennes des états d'identité achevée ( $t = 0,313, ns$ ), du moratoire ( $t = 1,50, ns$ ) et de la forclusion ( $t = 1,37, ns$ ).

Les tests-t soulignent également une différence entre les groupes au niveau de la diffusion idéologique ( $t = 4,32, p < 0,001$ ). La moyenne des adolescents hyperactifs (33,70) est significativement plus élevée que la moyenne des adolescents non hyperactifs (26,77). Il n'y a aucune différence entre les deux groupes au niveau des trois autres états soit l'identité achevée ( $t = -0,36, ns$ ), le moratoire ( $t = 1,46, ns$ ) et la forclusion ( $t = 1,02, ns$ ).

**Tableau 3**

Moyennes obtenues par les sujets hyperactifs et non hyperactifs aux quatre états de l'identité idéologique et résultats des tests-t.

États d'identité	Groupes	M	ET	T	dl	PROB>T
Identité inachevée	Hyperactifs	32,03	7,32			
	Non hyperactifs	32,64	5,80	-0,365	60,0	0,7164
Moratoire	Hyperactifs	30,64	3,58			
	Non hyperactifs	28,70	6,42	1,464	47,0	0,1496
Diffusion	Hyperactifs	33,70	4,94			
	Non hyperactifs	26,77	7,31	4,372	52,6	0,0001*
Forclusion	Hyperactifs	21,58	5,16			
	Non hyperactifs	20,35	4,23	1,021	60,0	0,3110

\*  $p < 0,001$

Les analyses indiquent également une différence significative entre les résultats des groupes pour la diffusion interpersonnelle ( $t = 2,72$ ,  $p < 0,01$ ). Les jeunes hyperactifs ont un résultat moyen de 24,67 tandis que les non hyperactifs obtiennent un résultat moyen de 20,22. Il n'existe pas de différence significative entre les groupes sur les états du moratoire ( $t = 1,180$ , ns), de la forclusion ( $t = 1,328$ , ns) et de l'identité achevée ( $t = 1,110$ , ns) de l'identité interpersonnelle.

**Tableau 4**

Moyennes obtenues par les sujets hyperactifs et non hyperactifs aux quatre états de l'identité interpersonnelle et résultats des tests-t.

États d'identité	Groupes	M	ET	T	dl	PROB>T
Identité inachevée	Hyperactifs	33,61	4,71			
	Non hyperactifs	32,12	5,75	1,110	60,0	0,2713
Moratoire	Hyperactifs	30,74	5,079			
	Non hyperactifs	29,16	5,453	1,180	60,0	0,2423
Diffusion	Hyperactifs	24,67	6,72			
	Non hyperactifs	20,22	6,13	2,722	60,0	0,0085*
Forclusion	Hyperactifs	18,32	6,64			
	Non hyperactifs	16,25	5,53	1,328	60,0	0,1891

\*  $p < 0,01$

## La discussion des résultats

Les résultats de l'étude permettent de constater que pour les identités globale, idéologique et interpersonnelle, un faible



nombre (2 à 6 sujets par groupe) de sujets des deux groupes se situe au niveau de l'identité achevée ou de la forclusion. Ces sujets ont tous pris un engagement ou une position au niveau interpersonnel (l'amitié, les fréquentations, les rôles sexuels, les activités récréatives) et idéologique (la religion, l'occupation, la politique, la philosophie de vie). Toutefois, seuls les sujets associés à l'identité achevée sont passés par le moratoire; l'engagement serait le fruit d'une réflexion ou d'une remise en question. Les sujets de la forclusion auraient adopté des positions véhiculées par le milieu (par exemple, les parents) sans s'être soumis à une réflexion ou à une remise en question de ces positions.

Pour les identités globale, idéologique et interpersonnelle, on note un plus grand nombre de sujets hyperactifs que de non hyperactifs au niveau de la diffusion. Un plus grand nombre d'adolescents hyperactifs n'ont pris aucun engagement idéologique et interpersonnel et ne sont pas en période de réflexion ou de remise en question. Le moratoire constitue la catégorie qui regroupe le plus de jeunes non hyperactifs. Ces jeunes sont donc en période de réflexion ou de remise en question sur les thèmes interpersonnels et idéologiques. Les tests Chi<sup>2</sup> confirment une répartition différente des deux groupes au sein des états d'identités globale et idéologique mais les différences notées entre les deux groupes pour l'identité interpersonnelle ne sont pas significatives, même si les sujets hyperactifs dominent au niveau de la diffusion. Il est possible que les difficultés interpersonnelles des adolescents hyperactifs les préoccupent à un point tel qu'elles exercent une motivation suffisante pour les inciter à se pencher sur ces questions. Les questions relatives aux amis, aux fréquentations et aux loisirs semblent plus pertinentes aux yeux des adolescents hyperactifs que les thèmes relatifs à l'emploi, à la politique et à la religion.

Les analyses statistiques permettent également de constater que les hyperactifs et les non-hyperactifs se distinguent en fonction de leur résultat au niveau de la diffusion. Les jeunes hyperactifs obtiennent des scores significativement plus élevés que les autres sujets à cet état de l'identité; ils s'identifient plus aux énoncés de la diffusion que ne le font les adolescents non hyperactifs. Cette différence n'est pas significative pour les états de l'identité achevée, du moratoire et de la forclusion. Les tests-t confirment que la différence entre les hyperactifs et les non-hyperactifs se situe principalement au niveau de la diffusion, ce qui était égale-

ment observé dans les répartitions des sujets au sein des quatre états d'identité.

Les résultats semblent indiquer que les adolescents hyperactifs ne font pas preuve d'un sens clair d'une définition de soi; il n'y a pas présence d'engagements ou de remises en question par rapport aux buts, aux valeurs et aux croyances. Ils vivent pour la plupart une confusion de l'identité à un moment où la majorité des adolescents connaissent l'expérience du moratoire. Il est alors intéressant d'établir un lien avec la perspective du développement séquentiel de l'identité de Waterman (1982). Généralement, en termes d'âge, les jeunes hyperactifs de 16 et 17 ans ressemblent aux adolescents de 12 et 13 ans, qui eux prédominent dans les états de la forclusion et de la diffusion. Normalement, les adolescents passent au moratoire vers l'âge de 16, 17 et 18 ans, ce qui ne semble pas être le cas des jeunes hyperactifs.

Ces résultats peuvent s'expliquer en partie par le style d'apprentissage particulier des adolescents hyperactifs. L'impulsivité et l'inattention ne favorisent pas la réflexion sur les thèmes idéologiques; les jeunes hyperactifs éprouvent de la difficulté à se pencher longuement sur une tâche intellectuelle et ils ont tendance à passer d'un sujet à l'autre sur le coup de leur impulsivité. Les activités d'ordre cognitif deviennent vite insupportables et sans intérêt; ils éprouvent des difficultés à soutenir un rythme régulier. Il leur est donc difficile de s'attarder à des questions idéologiques dans le cadre d'un cours ou d'une discussion entre amis et de s'auto-questionner dans des moments de tranquillité.

Erikson (1968) a souligné l'importance des processus de socialisation pour la formation de l'identité. Or, la recension des travaux sur l'hyperactivité à l'adolescence met l'accent sur les difficultés d'ordre interpersonnel et les problèmes de socialisation des jeunes hyperactifs (Wallender et Herbert, 1985; Waddell, 1984). Les problèmes d'adaptation sociale tendent à s'aggraver à l'adolescence. Il semble que ces symptômes secondaires qui prennent de l'ampleur à l'adolescence ont un impact négatif sur le développement de l'identité interpersonnelle. Ces jeunes hyperactifs ne vivent pas des expériences normales de socialisation avec leurs camarades et leur famille. Ce fait semble affecter la formation de l'identité interpersonnelle ou, à tout le moins, ralentir son développement.

Malgré l'absence de recherches précises sur la formation de l'identité des adolescents hyperactifs, il est possible de faire

certains rapprochements entre : 1) les problèmes scolaires, les difficultés de socialisation des enfants hyperactifs et l'impact de la résolution du quatrième stade du développement psychosocial sur l'identité; 2) les caractéristiques de l'hyperactivité à l'adolescence et les variables qui exercent une influence sur la formation de l'identité.

La résolution du stade *industrie opposé à infériorité*, stade du développement psychosocial précédant celui de l'identité, contribue d'une façon significative à la formation de l'identité à l'adolescence (Rothman, 1978). La maîtrise des outils scolaires et de la capacité de créer des liens d'amitié et de savoir garder des amis favorisent l'émergence d'un sens de compétence indispensable à la résolution de la crise d'identité. Or, les enfants hyperactifs semblent particulièrement vulnérables à ce stade de leur développement. L'inattention, l'impulsivité et l'hyperkinésie ne favorisent pas le succès scolaire et les relations interpersonnelles riches et signifiantes. Les jeunes hyperactifs arrivent alors au début de l'adolescence avec un sentiment d'incompétence, un sentiment d'infériorité et un certain sentiment de futilité. La poussée pubertaire et l'émergence de capacités nouvelles provoquent comme chez tous les adolescents l'éclatement de la structure du moi qui était déjà plutôt floue et négative. Étant donné la relation significative relevée par Gilmore (1971) et Bauer et Snyder (1972) entre les sentiments de compétence et la réalisation de l'identité, les adolescents hyperactifs éprouvent des difficultés au stade *identité opposé à confusion* de l'identité. Ils ne semblent pas posséder et maîtriser pleinement les outils indispensables à la résolution positive de la crise de l'identité.

Les adolescents qui font partie des états d'identité du moratoire et de l'identité achevée bénéficient d'un milieu familial stable où les relations entre les enfants et les parents sont positives. Leur milieu familial favorise la remise en question de valeurs et l'exploration des rôles. Celles-ci nécessitent une certaine maîtrise par les jeunes d'habiletés interpersonnelles. C'est en se mesurant aux exigences des milieux social et familial que l'adolescent forge son identité. Les adolescents hyperactifs, pour leur part, éprouvent des difficultés dans les relations qu'ils entretiennent avec les autres, dans les contextes scolaire et familial. Leur nature agressive et leur difficulté à entretenir des relations interpersonnelles ne favorisent pas la création d'un climat social propice aux états du moratoire et de l'identité achevée.

Les développements moral et cognitif sont deux variables importantes pour la formation de l'identité. Il est probable que l'inattention et l'impulsivité, toujours présentes à l'adolescence, ne favorisent pas une utilisation adéquate de stratégies et de processus cognitifs dans des contextes sociaux. Il n'existe aucune donnée sur le raisonnement moral des jeunes hyperactifs ce qui ne permet pas l'élaboration d'hypothèses concernant cette variable. Cependant, il est probable que les adolescents de type hyperactif éprouvent certaines difficultés à ce niveau étant donné la nature même du raisonnement moral qui serait intimement lié au fonctionnement cognitif.

Les résultats de cette étude semblent indiquer que l'hyperactivité ne favorise pas une résolution positive de la crise de l'identité chez les adolescents. Les jeunes hyperactifs semblent se cantonner dans une identité confuse alors que les non-hyperactifs du même âge se concentrent au niveau du moratoire. Waterman (1982) utilise sept critères pour définir la résolution positive du stade identité. Les adolescents hyperactifs de l'âge visé par cette étude ne semblent pas rencontrer ces critères. Ces jeunes ne font pas preuve d'un sens clair d'une définition de soi; ils ont un concept de soi et une acceptation de soi faibles; leur sens d'unicité serait mal établi; ils ont peu confiance en l'avenir; ils sont peu engagés sur le plan interpersonnel et idéologique; il est difficile de déterminer la présence d'activités permettant la réalisation d'engagements; leur pensée divergente est peu développée, ce qui nuit à l'identification de choix et de directions possibles pour la définition de l'identité.

Le modèle du développement séquentiel de l'identité de Waterman (1982) propose trois cheminements possibles à partir de l'état de la diffusion : le moratoire, la forclusion ou rester au sein de la diffusion. Le caractère dynamique de la formation de l'identité soulève la question de la direction du développement de l'identité chez les adolescents hyperactifs. La présente étude ne peut soutenir en toute certitude des hypothèses précises à ce sujet. Des études longitudinales permettraient de répondre à cette question. De plus, cette étude pourrait également être reproduite avec des populations d'âges variés afin de vérifier si les différences observées entre les jeunes hyperactifs et les non-hyperactifs se maintiennent avec l'âge.

Sur le plan pédagogique, les résultats de cette étude incitent à se préoccuper des programmes d'intervention qui favoriseraient l'adaptation sociale des jeunes hyperactifs et une résolution positive de la crise de l'identité.

## Références

- Abikoff, H., Gittelman-Klein, R., & Klein, D.F. (1977). «Validation of a classroom observation code for hyperactive children». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 45, 772-783.
- Ackerman, P., Dykman, R. and Peter's J. (1977). «Teenage status of hyperactive and nonhyperactive learning disabled boys». *American Journal of Orthopsychiatry*, 47, 577-596.
- Adams, G. R. et Grotevant, H. D. (1983). *Extended Version of the Objective Measure of Ego Identity Status* (disponible de G. R. Adams).
- Adams, G. R. et Jones, R. M. (1983). «Female adolescents' identity development : Age comparisons and perceived child-rearing experience». *Developmental Psychology*, 19, 249-256.
- Adams, G. R., Ryan, J. H., Hoffman, J. J., Dobson, W. R. et Nielson, E C. (1984). «Ego identity status, conformity behavior and personality in late adolescence», *Journal of Personality and Social Psychology*, 47, 1091-1104.
- Adams, G. R., Shea, J. et Fitch, S. A. (1979). «Toward the development of an objective assessment of ego-identity status». *Journal of Youth and Adolescence*, 8, 223-237.
- Archer, S. L. (1989). «Gender differences in identity development : issues of process, domain and timing». *Journal of Adolescence*, 12, 117-138.
- Artaud, G. (1985). *L'adulte en quête de son identité*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Artaud, G. (1990). *L'intervention éducative*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- American Psychiatric Association (1994). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders (4th ed.)*. Washington, D.C. : American Psychiatric Association.
- Archer, S.L. (1980). *The lower age boundaries of identity development*. Thèse de doctorat inédite. University of Pennsylvania.
- Barkley, R.A. (1977). «Recent developments in research on hyperactive children». *Journal of Pediatric Psychology*, 3, 158-163.
- Barkley, R.A. (1981). «Specific guidelines for defining hyperactivity in children (Attention Deficit Disorder)», dans B. Lahey et A. Kazdin (Eds.), *Advances in child clinical psychology*, 4. New York : Plenum.

- Bauer, R.H. et Snyder, R. (1972). «Ego identity and motivation : An empirical study of achievement and affiliation in Erickson's theory». *Psychological Reports*, 30, 951-955.
- Conners, C.A. (1969). «A teacher rating scale for use in drug studies with children». *American Journal of Psychiatry*, 126, 884-888.
- Denckla, M.B. et Heilman, K.M. (1979). «The syndrome of hyperactivity», dans K.M. Heilman et E. Valenstein (Ed.), *Clinical Neuropsychology*. New York : Oxford Press.
- Erikson, E. H. (1963). *Childhood and society* (2 ed.). New York : Norton.
- Erikson, E.H. (1968). *Identity, youth and crisis*. New York : Norton.
- Gadow, K.D. and Loney, J. (Eds) (1981). *Psychosocial aspects of drug treatment for hyperactivity*. Westview : Boulder.
- Gilmore, G.E. (1970). *Exploration, identity development, and the sense of competency : A case study of high-school boys*. Thèse de doctorat inédite. University of Michigan.
- Grotevant, H.D. & Adams, G.R. (1984). «Development of an Objective Measure of Assess Ego Identity in Adolescence : Validation and Replication». *Journal of Youth and Adolescence*, 13, 55-85.
- Grotevant, H.D., Thorbecke, W.L., and Meyer, M.L. (1982). «An extension of Marcia's identity status interview into the interpersonal domain». *Journal of Youth and Adolescence*, 11, 33-47.
- Hechtman, L., Weiss, G., Perlman, T., Hopkins, J., & Wener, A. (1981). «Hyperactives as young adults : Prospective ten-year follow-up», dans K.D. Gadow & J. Loney (Eds.). *Psychosocial aspects of drug treatment for hyperactivity*. Westview : Boulder.
- Hechtman, L., Weiss, G., Finkelstein, M., Wener, A., & Benn, R. (1976). «Hyperactives as young adults : A preliminary report». *Canadian Medical Association Journal*, 115, 625-630.
- Hoy, E., Weiss, G., Minde, K., & Cohen, N. (1978). «The hyperactive child at adolescence : Cognitive, emotional and social functioning». *Journal of Abnormal Child Psychology*, 6, 311-329.
- Herry, Y. et Boyer, J.C. (1990). «Adolescence et hyperactivité». *Comportement humain*, 4, 1-8.
- Klein, A.R., & Young, R. D. (1979). «Hyperactive boys in their classroom: Assessment of teacher and peer perceptions, interactions and classroom behaviors». *Journal of Abnormal Child Psychology*, 7, 425-442.
- Laufer, M. W., & Denhoff, G. (1957). «Hyperkinetic behavior syndrome in children», *Journal of Pediatrics*, 50, 463-474.
- Lécuyer, R. (1981). «The development of the self-concept through the life span», dans M.D. Lynch, A.A. Norem-Hebeisen, K.G. Gergen (Eds), *Self-concept : advances in theory and research*, 203-213. Cambridge : Ballinger.

- Loney, J. (1980). «Childhood hyperactivity», dans R.H. Woody (Ed.), *Encyclopedia of clinical assessment (vol.1)*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Loney, J. (1981). *Changing the course of childhood hyperactivity. Communication présentée au symposium intitulé : The socialization process and life outcomes in pediatric conditions*. Annual meeting of the American Psychological Association, Los Angeles.
- Marcia, J. E. (1966). «Development and validation of ego identity status». *Journal of Personality and Social Psychology*, 3, 551-558.
- Marcia, J.E. (1980). «Identity in Adolescence», dans J. Adelson (ed.), *Handbook of Adolescent psychology*. New York : Wiley.
- Milich, R., & Landau, S. (1982). «Socialization and peer relations in hyperactive children». *Advances in Learning and Behavioral Disabilities*, 1, 283-339.
- Milich, R., & Landau, S. (1984). «A comparison of the social status and social behavior of aggressive and aggressive/ withdrawn boys». *Journal of abnormal child psychology*, 12, 277-288.
- Milich, R., Landau, S., Kilby, G., & Whitten, P. (1982). «Preschool peer perceptions of the behavior of hyperactive and aggressive children». *Journal of Abnormal Child Psychology*, 10, 497-510.
- Morrison, J. R. and Minkoff, K. (1975). «Explosive personality as a sequel to hyperactive child syndrome». *Comprehensive Psychiatry*, 4, 343-348.
- Pekarik, E. G. Prinz R.J., Liebert, D.E., Weintraub, S., & Neale, J. M. (1976). «The Pupil Evaluation Inventory : A sociometric technique for assessing children's social behavior». *Journal of Abnormal Child Psychology*, 4, 83-97.
- Pelham, W.E., & Bender, M. E. (1982). «Peer relationships in hyperactive children : Description and treatment», dans K. Gadow & I. Bailer (Ed.). *Advances in learning and behavioral disabilities, Vol. 1*. Greenwich, Gt : JAI Press.
- Pelham W., E. & Milich, R. (1984). «Peer Relations in Children with hyperactivity/Attention Deficit disorder». *Journal of Learning Disabilities*, 17, 560-567.
- Ross, A. O. & Pelham, W.E. (1981). «Child Psychopathology», *Annual Review of Psychology*, 32, 243-278.
- Rutter, M., Tizard, J. et Whitmore, K. (1970). *Education, health and behavior : A psychological and medical study of child development*. New York : Wiley.
- Shelly, E. M. and Reister, F.D. (1972). «Syndrom of MBD in young adults», *Diseases of the nervous System*, 33, 335-339.

- Sprague, R.L., Cohen, M.N. et Eichseder, W. (1977). «Are there hyperactive children in Europe and the South Pacific?», dans P. Halliday, *The hyperactive child : fact, fiction and fantasy*. Symposium présenté dans le cadre du congrès de l'American Psychological Association, San Francisco.
- Tap, P. (1981). *Identité, identification et représentation de sexe*. Thèse d'État. Université de Nanterre.
- Trites, R. L. (1977). *French translation of Conners' Teacher Symptom Questionnaire*. Ottawa : Neuropsychology Laboratory, Royal Ottawa Hospital.
- Trites, R. L., Laprade, K. (1983). *Traduction et normes pour une version française du Conners' Teacher Rating Scale*. Ottawa : Neuropsychology Laboratory, Royal Ottawa Hospital.
- Trites, R. L., Blouin, A. G. A., Ferguson, H. B. et Lynch, G. (1981). «The Conners' Teacher Rating Scale : An Epidemiologic, Inter-rater Reliability and Follow-up Investigation», dans K.D. Gadow et J. Loney (Eds.). *Psychosocial Aspects of Drug Treatment for Hyperactivity*, 151-175, Westview .
- Trites, R. L., Blouin, A. et Laprade, K. (1982). «Factor analysis of the Conners' Teacher Rating Scale based on a large normative sample». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 50, 615-623.
- Trites, R. L., Dugas, E., Lynch, G. et Ferguson, H. B. (1979). «Prevalence of hyperactivity», *Journal of Pediatric Psychology*, 2, 179-188.
- Waddell, K. J. (1984). «The self-concept and social adaptation of hyperactive children in adolescence». *Journal of Clinical Child Psychology*, 13, 1, 50-55.
- Wallender, J. L. & Conger, J. C. (1981). «Assessment of hyperactive children : Psychometric, Methodological, and practical considerations», dans M. Hersen, R. M. Eisler, & P. M. M. Miller (Ed.), *Progress in Behavior Modification* (Vol. 11, pp. 250-291). New-York : Academic.
- Wallender, J. L. & Herbert, N. C. (1985). «Long-term prognosis for children with attention deficit disorder with hyperactivity», dans B.B. Lahey & A.E. Kazdin (Ed.), *Advances in clinical child psychology* (vol. 8, 113-147). New-York : Plenum.
- Waterman, A. S. (1982). «Identity Development from Adolescence to Adulthood : An Extension of Theory and a Review of Research», *Developmental Psychology*, 18, 341-358.
- Whalen, C. K., & Henker, B. (1980). *Hyperactive children : The social ecology of identification and treatment*. New-York : Academic Press.



- Whalen, C., Henker, B., Collins, B., McAuliffe, S., & Vaux, A. (1979). «Peer interaction in a structured communication task: comparisons of normal hyperactive boys and of methylphenidate (Ritalin) and placebo effects», *Child Development*, 48, 388-401.
- Werry, J. S., Sprague, R. L. et Cohen, M. N. (1975). «Conners' Teacher Rating Scale for use in drug studies with children - an empirical study». *Journal of Abnormal Child Psychology*, 3, 217-229.
- Weiss, G. (1980 ). *Long-term outcome of the hyperkinetic syndrome: Empirical findings, conceptual problems, and practical implications*. Document non publié: Montreal's children's hospital.
- Weiss G. Hetschman L. Terlman T. Hopkins J. Wener A. (1979). «Hyperactive children as young adults: A controlled prospective ten-year follow-up of the psychiatric status of 75 hyperactive children», *Archive of general psychiatry*, 36, 675-681.



# **Vers l'inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité dans la communauté francophone minoritaire**

*Marie Josée Berger*

## **INTRODUCTION**

La province de l'Ontario a toujours compté parmi sa population des personnes d'origines ethnique, sociale et culturelle très diverses. Même la communauté franco-ontarienne qui fut longtemps homogène de par ses origines européennes s'est sensiblement modifiée depuis une vingtaine d'années. Dans les centres urbains, en particulier, l'apport de francophones de minorité visible venus de plusieurs pays a grandement transformé les composantes de cette communauté en lui insufflant une pluriethnicité raciale et culturelle. Dans le contexte de l'histoire des écoles de langue française en Ontario, l'apport de nouveaux francophones nécessite des changements et des modifications face à la pluriethnicité. Ce qui implique la nécessité de se doter de mécanismes favorisant l'inclusion de la pluriethnicité raciale et culturelle dans la communauté francophone.

En effet, de par sa situation minoritaire, l'école de langue française a toujours été le point de ralliement de la communauté. Sa mobilisation a constitué un soutien important pour l'école sur laquelle elle comptait pour maintenir la transmission des valeurs, de la culture et des traditions (Bernard, 1986; Gérin-Lajoie, 1993). À cause de cette relation privilégiée entre l'école et la communauté en milieu minoritaire, l'ouverture aux autres francophones représentatifs de la pluriethnicité devra passer par le biais de cette relation. Et, puisque l'école et la communauté franco-ontarienne sont engagées à part entière dans la promotion de l'éducation en langue française, elles devront s'assurer d'inclure dans leur mission les partenaires pluriethniques.

L'éducation en Ontario telle que définie dans le *Programme d'études commun* (1995) comporte l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation interreliés dans un processus actif d'acquisition de connaissances, de compétences et de valeurs. D'ailleurs, tous les documents provinciaux proclament leur foi en l'inclusion de la minorité dans les écoles. Mais en raison du manque de ressources, ces documents distribués au personnel enseignant et aux administrateurs ne sont pas systématiquement mis en oeuvre. Plusieurs recherches se sont penchées sur la question de l'inclusion dans les écoles en Ontario (James, 1990; Little, 1992 et Dei, 1993). Elles ont attiré l'attention sur la prédominance des pratiques curriculaires eurocentristes, le manque de représentation afro-canadienne dans l'enseignement et les postes administratifs, les procédures d'évaluation et de classement biaisées. Ces études ont été effectuées principalement dans les écoles anglophones de l'Ontario. Dans le cas des écoles francophones, les préoccupations demeurent la préservation de la culture et de l'école franco-ontarienne face aux minorités (Heller, 1986), et l'intérêt pour l'inclusion y est plutôt embryonnaire (Berger et Heller, 1995). Aussi, l'inclusion de l'éducation égalitaire dans la communauté francophone pluriethnique et celle de la pluriethnicité sont des concepts récents pour cette communauté. Afin de comprendre les aspects de cette inclusion, il faudra la situer dans le contexte de l'éducation en langue française, sa mission, sa spécificité et son personnel enseignant. En rapport avec ce contexte, il sera dès lors possible d'étudier la problématique d'inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité en examinant les

enjeux de cette inclusion et l'importance de la communauté dans sa mise en oeuvre.

## 1. Contexte de l'éducation en langue française

La conjoncture juridique et sociale de l'éducation en langue française de l'Ontario entraîne une grande diversité linguistique de sa clientèle scolaire. Sur le plan juridique, en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Loi sur l'éducation* de l'Ontario, les francophones ont droit à l'instruction en français aux paliers élémentaire et secondaire. En effet, cet article stipule que les parents dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ont le droit de faire instruire tous leurs enfants dans cette langue. Sur le plan social, plusieurs facteurs influencent la compétence de communication des élèves en français comme par exemple la mobilité à l'intérieur de la communauté franco-ontarienne. L'arrivée de francophones d'autres pays et d'autres provinces ajoute des différences culturelles à la diversité linguistique déjà existante (Heller, 1989; Mougeon et Heller, 1986). Par conséquent, il se trouve qu'un certain nombre d'élèves, avant de s'intégrer au programme d'études ordinaire des écoles de langue française, doivent apprendre le français, tandis que d'autres élèves ont besoin de perfectionner leurs compétences de communication, d'apprentissage et d'affirmation culturelle en français.

Les besoins implicites générés par l'apprentissage de la langue en milieu minoritaire font donc que la mise en oeuvre des programmes rencontre des obstacles qui apparaissent dans le rendement académique des élèves de l'Ontario. Les résultats récents d'élèves franco-ontariens de 9<sup>e</sup> année aux tests provinciaux sont d'ailleurs inférieurs à ceux des élèves anglophones de l'Ontario. Il en ressort que les élèves des écoles de langue française ont en général une performance satisfaisante aux enquêtes provinciales. L'étude de la situation de l'éducation en milieu minoritaire révèle que plusieurs facteurs socioculturels et linguistiques peuvent avoir contribué à ce rendement (Gérin-Lajoie et Labrie, 1995).

En raison de ces résultats et des facteurs socioculturels et linguistiques mentionnés, l'école de langue française fait face à deux types de problèmes. D'une part, elle doit composer avec les problèmes inhérents au milieu minoritaire de par son hétérogénéité linguistique c'est-à-dire, les composantes franco-dominante et anglo-dominante. D'autre part, elle fait face aux problèmes générés par les élèves qui, issus de divers groupes ethnoculturels possèdent le français comme langue première, langue seconde ou même troisième langue dans certains cas (Heller, 1989 et Gérin-Lajoie, 1993). À cause de cette diversité linguistique et culturelle, l'éducation en langue française fait donc face à un défi de taille pour gérer l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des élèves confiés à ses écoles.

### **1.1. L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation selon le Programme d'études commun**

La vision de l'éducation dispensée dans les écoles de l'Ontario se retrouve dans le *Programme d'études commun. Politiques et résultats d'apprentissages de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année* (1995). Elle reflète l'évolution des besoins de la société et se propose de permettre à chaque élève, quels que soient ses antécédents et ses aptitudes à acquérir les compétences, les connaissances et les valeurs énoncées dans les résultats d'apprentissages.

Dans cette même veine, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation font partie d'un processus continu. Leur interrelation doit se vivre quotidiennement dans la salle de classe (*Programme d'études commun*, 1995). Ainsi, dans les écoles de langue française, cette interrelation se manifeste par le souci de maintenir la langue française en développant les compétences à communiquer, à apprendre et à s'affirmer culturellement. Ces compétences se retrouvent dans les résultats d'apprentissages du champ d'étude de la langue. C'est par l'acquisition des compétences langagières que se développent les habiletés dans les autres champs d'études comme les arts, les mathématiques, les sciences et la technologie, la formation personnelle et les études sociales, c'est-à-dire l'étude de l'individu et la société.

Ainsi, le *Programme d'études commun* s'adresse à tous les élèves, c'est-à-dire qu'il tient compte des capacités, des besoins,

des intérêts et des façons d'apprendre des élèves, filles et garçons, quels que soient leurs antécédents raciaux, linguistiques ou ethno-culturels. Les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et qu'un comité d'identification, de classement et de révision (CIPR) identifie comme tels devront bénéficier, pour leur part, de programmes et de services d'éducation de l'enfance en difficulté. Ils pourront ainsi atteindre les résultats énoncés, ou, à défaut de pouvoir les atteindre tous, d'en atteindre le plus grand nombre possible.

Les élèves qui parlent peu le français ou pas du tout ont droit à des programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) et de perfectionnement du français (PDF). Les conseils ou sections de langue française doivent établir les politiques adéquates que le personnel enseignant appliquera dans la mise en oeuvre du *Programme d'études commun* (p. 10).

De plus, le personnel devra aussi mettre en oeuvre la politique d'antiracisme et d'équité ethnoculturelle. Cette politique définit l'inclusion comme la reconnaissance de la diversité des antécédents, des expériences et des points de vue de manière à favoriser la réussite scolaire de tous les élèves y compris ceux des groupes ethnoculturels provenant de milieux et de cultures différents. Dans le cas des minorités francophones et ethnoculturelles, il s'agit de s'associer à un nouvel environnement déjà en butte à des préjugés sociolinguistiques (Heller, 1995). Ainsi, dans son essence, le *Programme d'études commun* (1995) veut répondre à tous les besoins de toutes les catégories d'élèves. Le personnel enseignant se retrouve donc avec des tâches complexes de mise en oeuvre de différentes politiques. Et, à l'école de langue française, ces responsabilités d'implantation s'accompagnent aussi d'une mission, soit celle de l'école française.

## 1.2. La mission de l'école de langue française

En effet, l'éducation franco-ontarienne a pour but d'encourager l'élève à développer pleinement son potentiel, non seulement au point de vue académique formel mais également en ce qui concerne la vie sociale. Dans un tel contexte, l'école doit créer un milieu d'excellence afin d'offrir une formation théorique et pratique et en même temps s'assurer que la culture franco-

ontarienne est véhiculée sur tous les plans. La vie sociale en milieu scolaire fait également partie de la vocation des écoles dans le but d'aider l'élève à découvrir son plein potentiel. (*Programme-cadre. Actualisation linguistique et perfectionnement du français. Paliers élémentaire et secondaire, 1994*).

Pour transmettre le goût de vivre en français à ses élèves, l'école franco-ontarienne doit s'inscrire à l'intérieur d'un système qui n'est pas compromettant à outrance et répondre aux besoins des élèves en offrant des programmes qui font preuve de souplesse, de flexibilité, de capacité d'adaptation en fonction des désirs, des intérêts et des devoirs des élèves.

L'école de langue française en Ontario a toujours été le lieu de rencontre de la communauté francophone, le reflet de la vision et de la détermination des Franco-Ontariens à fonder des établissements scolaires là où se trouvait la population de langue française (Gérin-Lajoie, 1991). La lutte pour obtenir les droits à la scolarisation a été ardue et non sans que de nombreux Franco-Ontariens soient assimilés culturellement et linguistiquement. Le rôle principal de l'école de langue française en Ontario, que ce soit en milieu urbain ou dans une petite communauté, est de maintenir et de promouvoir le patrimoine des communautés francophones véhiculé par la langue française (Frenette, 1981). L'école a toujours cherché à promouvoir l'harmonisation entre parents et élèves en provenance de milieux sociaux divers.

### **1.3. Spécificité des programmes d'études et de l'enseignement dans les écoles de langue française**

Bien que les programmes-cadres des écoles de langue française ne soient pas très différents de ceux des écoles de langue anglaise, les programmes-cadres de certaines matières comme le français, l'histoire et les sciences sociales font toutefois mention de l'existence d'une minorité de langue française en Ontario. Même si les principes directeurs du ministère de l'Éducation et de la Formation sont assez similaires dans les autres matières, quelle que soit la langue d'instruction, il n'en reste pas moins que dans l'enseignement en langue française, on insiste sur l'importance pour les écoles de réussir à faire communiquer les élèves en français et non pas seulement à leur faire apprendre le français.



C'est ainsi que l'école devient non seulement l'endroit où l'élève apprend la langue mais également le lieu où il l'utilise. D'autres matières, comme les mathématiques par exemple, ne sont que de simples traductions des programmes-cadres de langue anglaise et très peu de directions sont données au personnel enseignant quant à l'élaboration et l'utilisation d'un matériel mieux adapté aux besoins des élèves franco-ontariens.

Malgré l'absence de programmes adaptés aux besoins spécifiques des francophones, il n'en reste pas moins que les buts de l'éducation franco-ontarienne sont très particuliers et que par le fait même, le climat dans lequel l'instruction est dispensée est pertinemment différent de celui des écoles majoritaires et reflète la réalité franco-ontarienne et son patrimoine.

#### **1.4. Le personnel enseignant des écoles de langue française et l'inclusion**

Dans les classes de langue française, le personnel enseignant s'est longtemps habitué à fonctionner comme dans un environnement homogène. Face à la politique d'équité, on pouvait les regrouper en trois grandes catégories renvoyant à autant de modèles majeurs de rapports interethniques, interculturels et antiracistes. Ces modèles sont le rejet, la reconnaissance ou l'acceptation (Giroux, 1983).

Eu égard à la pluriethnicité, le rejet peut prendre la forme du refus de la différence. La reconnaissance s'accompagne parfois d'une réelle fascination pour le différent et l'exotique ainsi que d'une valorisation des différences. D'autres attitudes du personnel semblent emprunter une sorte de voie moyenne. Ainsi, entre le rejet et la fascination, se dessine celle de l'acceptation, de la tolérance.

Mais l'application de l'acceptation ou de la tolérance reste problématique dans l'enseignement et plus particulièrement en évaluation. En dépit des bonnes intentions énoncées dans le *Programme d'études commun* (1995), la mise en oeuvre ne s'est pas effectuée et les grands énoncés n'ont pas donné lieu à des orientations précises dans la formation du personnel enseignant (Berger, 1996). Le sentiment de mission linguistique et culturelle a toujours été prioritaire, au centre de l'enseignement franco-

ontarien. De plus, dans la conjoncture actuelle, la formation en cours d'emploi n'a pas encore permis de mieux connaître la réalité culturelle et sociale des nouveaux arrivants francophones (Berger et Heller, 1995). Leur réussite scolaire devient alors très problématique à cause de ce manque de connaissance de leurs antécédents.

## **2. Problématique de l'inclusion et de l'évaluation égalitaire**

D'ailleurs, l'échec scolaire de certains individus ou groupes a été longtemps attribué aux problèmes familiaux, sociaux ou ethniques. Dans le cas des minorités, l'échec est souvent relié à leurs caractéristiques sociales et intellectuelles (Jensen, 1981). Cependant, pour certains théoriciens, ce problème est plutôt relié au système scolaire qui perpétue l'inégalité. Dans cette perspective, l'école est perçue comme complice des performances inégales des élèves. L'éducation n'étant pas neutre, elle reflète les intérêts et les attentes du groupe dominant de la société. Ceux qui arrivent à l'école avec un bagage culturel et social différent de la majorité font face à une discontinuité entre l'école et la maison. Ce bagage qu'ils apportent à l'école n'est ni reconnu ni valorisé. (Bourdieu, 1981; Bourdieu et Passeron, 1990)

Des théoriciens comme Giroux (1983), Appel et Muysken, (1987) et McCarthy (1990), soutiennent qu'on sous-estime la résistance des intervenants qui fonctionnent au sein de l'école. Ces auteurs précisent qu'il n'y a aucun espoir de changement si ces intervenants ne s'impliquent pas à part entière dans le processus. À cet égard, le rôle du personnel enseignant devient crucial car il lui revient d'aider l'élève dans son cheminement et son évolution face à ses apprentissages. L'enseignant devrait donc prendre conscience des besoins des élèves en matière d'apprentissage et les facteurs qui l'influencent entre autres, les antécédents sociaux, familiaux et culturels qui font partie de l'inclusion. Et, à ce chapitre, le personnel enseignant de langue française n'a guère été formé sur les questions d'inclusion (Berger et Heller, 1985). La plupart des formations reçues ont été sur les plans d'éducation interculturelle qui propose l'interaction et la négociation, ou encore sur le multiculturalisme qui souvent réduit les différences à leurs dimensions folkloriques.

Ces formations, souvent de quelques heures, ne leur fournissent pas les outils adéquats pour aller en profondeur dans le débat et, par la suite, examiner les implications de l'inclusion dans leur salle de classe et particulièrement dans l'évaluation dont les retombées peuvent influencer l'avenir et l'orientation des élèves. (Rezai-Rashti, 1995). Il en ressort que même si le *Programme d'études commun* (1995) et les politiques d'antiracisme veulent que l'égalité des chances soit établie dans l'école et qu'elle se manifeste par l'inclusion, les réalités de la culture scolaire font que les courants véhiculés ne sont pas encore ceux de l'inclusion (Dei et Rajack, 1995). Dans le cas des écoles françaises, l'obligation de survivre en tant que communauté relègue à l'arrière-plan les questions d'inclusion. Pourtant, il y aurait moyen de rendre cette inclusion positive en s'assurant qu'elle fasse partie de l'enseignement et de l'évaluation et qu'elle facilite l'apprentissage des élèves. Une telle intégration de l'enseignement et de l'apprentissage dans une évaluation congruente et signifiante, donc valorisante pour l'élève, serait peut-être le début d'une meilleure performance pour ces groupes minoritaires.

En effet, une évaluation formative des apprentissages qui tient compte du progrès de l'élève et le valorise dans sa démarche en tenant compte de ses antécédents culturels et sociaux ne peut que l'aider à se construire un profil positif. Et par conséquent, à se diriger vers une performance plus que satisfaisante. C'est là que l'école a un rôle déterminant à jouer. Dans le cas des écoles de langue française, ce rôle devra être associé à la communauté puisque la survie mutuelle semble interreliée (Frenette, 1981). Aussi, les enjeux de l'inclusion de l'évaluation égalitaire sont identifiés à l'école et, par delà même, à la communauté. Car, comme le soulignent Mougeon et Canale (1989), les écoles ne suffisent pas à empêcher l'assimilation des Franco-Ontariens; la communauté devra valoriser davantage le français.

## **2.1. Les enjeux de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité**

Dans le domaine de l'évaluation pédagogique, il existe une relative unité du champ concerné : celui de l'élève considéré soit dans la globalité de sa personne, soit sous l'angle d'une dimension particulière (capacité ou compétence), soit par ses travaux ou

produits. Ainsi formulée, cette évaluation devient égalitaire car elle s'intègre à l'acte même d'enseignement. «Elle devient formative si elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration des apprentissages, à informer le personnel enseignant et l'élève sur son parcours, ses réussites et ses difficultés. Elle devient ainsi sécurisante car elle lui fournit de la rétroaction sur les étapes franchies» (Hadjji, 1992, p. 59).

Cette forme d'évaluation sécurisante à l'école devrait donner confiance à l'élève qui, avant de faire face aux tests standardisés et aux enquêtes, pourra au moins avoir déjà conquis la partie affective, la confiance en soi. Il n'en demeure pas moins que les tests et les enquêtes devront aussi être inclusifs et prendre en considération le fait que les élèves ne sont pas tous pareils et que les normes correspondent à une uniformité qui est loin de faire l'unanimité à l'intérieur d'une société pluriethnique. Et le problème demeure entier tant que des normes font partie de la stratification sociale. Les tests devront comporter les dimensions de l'inclusion de l'évaluation égalitaire dans les caractéristiques des items et des leurres. Car, comme le mentionne Morissette (1993), «tous les tests et tous les examens sont plus ou moins objectifs, en ce sens que les résultats de la mesure ne sont pas absolument indépendants de la personne qui réalise la mesure ou des conditions dans lesquelles se fait cette mesure» (p. 72). De là, l'importance d'une vigilance accrue des modèles d'évaluation appliqués aux interventions pédagogiques, à la prise de décision administrative, à l'orientation des élèves qui font partie des minorités.

### **3. Aspects d'inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité**

#### **3.1. L'évaluation égalitaire des élèves**

L'inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité des élèves doit tenir compte des barrières linguistiques et de l'angoisse causée par l'adaptation à un nouveau milieu. Cette évaluation se fera par une ou plusieurs personnes compétentes en la matière. Des études démontrent que la plupart des jeunes immigrants parlent couramment la langue de leur milieu d'accueil

après environ deux ans. Par contre, il faut à ces mêmes élèves de cinq à sept ans avant de pouvoir utiliser cette langue pour jongler avec des idées abstraites et fournir un rendement scolaire comparable à celui de leurs camarades dont c'est la langue maternelle (Cummings, 1989). Il faut donc prévoir des modalités particulières pour diagnostiquer les besoins d'apprentissage des nouveaux immigrants ainsi que des élèves autochtones et des élèves issus de groupes ethnoculturels minoritaires qui sont nés au Canada ou qui y sont depuis plusieurs années. Il faudra probablement plusieurs évaluations successives pour placer les élèves dans les classes appropriées.

### **3.2. Les paramètres d'inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité**

L'évaluation a une influence énorme sur la destinée et l'orientation des élèves, sur leurs comportements et leurs attentes. La langue utilisée véhicule des attitudes, sous forme de messages implicites et explicites. L'inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité suppose que tous les élèves sentent que leur race, culture, identité et habiletés sont acceptées par l'école de façon équitable. C'est donc une évaluation qui accepte la diversité et la pensée critique pour rejeter les attitudes discriminatoires et tenir compte des réalités socioéconomiques et de l'adaptation de l'élève. Elle promouvoit un suivi bien documenté du cheminement de l'élève et met l'accent sur les antécédents en signalant clairement la situation de l'élève, à savoir ses forces et ses faiblesses.

#### **• Évaluation égalitaire des champs d'études**

La langue ne fait pas que refléter des valeurs; elle aide aussi à les former. La façon dont les groupes minoritaires sont décrits comme utilisateurs d'un langage vernaculaire ou de dialectes qui ne correspondent pas à la langue des manuels peuvent, au départ, désavantager certains élèves. Les textes qui renforcent les images négatives des groupes minoritaires ne devraient pas être utilisés pour l'évaluation. La langue a le pouvoir de renforcer des opinions ou de développer des attitudes et devra être manipulée avec soin.

Comme il n'y a pas encore unanimité concernant la désignation des termes pour les groupes raciaux et ethnoculturels, il sera essentiel de consulter les membres des communautés raciales et ethnoculturelles pour connaître les termes qui les désignent. Certains groupes, leurs expériences et leurs succès, sont souvent omis dans les textes qui les représentent. Le choix des mots utilisés pour relater des événements peut renforcer les images négatives déjà établies. Les dialectes peuvent constituer des formes d'expression valides à l'intérieur de la culture et leur usage contextualisé constitue un moyen de communication.

La langue, la culture et l'identité sont liées de façon intrinsèque. L'évaluation de la langue devra reconnaître, respecter, valoriser les antécédents de l'élève et l'aider à développer une image positive de sa personne et de son identité culturelle. Les textes utilisés pour l'évaluation devront refléter la diversité de la société de façon positive. La nature et la réponse de l'élève à un test dépendront de plusieurs facteurs, incluant son milieu social, historique et culturel aussi bien que ses propres expériences littéraires. Les textes devront ainsi provenir d'une grande variété d'auteurs venant de divers milieux culturels.

Les outils traditionnels comme les épreuves à choix multiples, à réponses courtes ou d'appariement demeurent importants en autant que les items et les leurres respectent la diversité de la société. Le personnel enseignant devra s'assurer que la sélection des items reflète les différents points de vue.

### • **Les mathématiques, les sciences et la technologie**

On pourrait assumer que parce que les mathématiques, les sciences et la technologie font appel à des concepts abstraits et objectifs, que les stéréotypes ne sont pas présents dans ces matières. Pourtant ces matières présentent des gens, des activités et des situations qui font partie de contextes réels d'investigations et de problèmes. À ce chapitre, les contextes peuvent être remplis de préjugés en ne représentant pas les antécédents et les intérêts des groupes désavantagés ou minoritaires.

De tels stéréotypes peuvent avoir un effet négatif sur les élèves appartenant à ces groupes car ils ne se reconnaissent pas dans le matériel d'évaluation présenté. Ces matières peuvent

devenir, de ce fait, non-significatives pour eux. Comme résultats, ils peuvent se sentir aliénés et cela aura un impact sur leur évaluation.

- **Les arts**

La danse, les arts dramatiques, la musique et les arts visuels sont les expressions des idées, des valeurs des individus et de la société. Toutes les cultures ont contribué aux arts et continuent à le faire mais traditionnellement, le curriculum a mis l'accent sur les cultures européennes. Jusqu'à récemment, les formes d'arts considérées comme ayant de la valeur et à par lesquelles on établissait les normes venaient de la culture européenne. Les autres formes d'arts sont considérées comme primitives et faisant partie des arts folkloriques. L'évaluation du mérite artistique est souvent élitiste de nature, basée sur la hiérarchie des valeurs européennes. Une telle perspective tend à disqualifier la qualité et l'influence des arts populaires et leur place dans la vie culturelle de notre société. L'évaluation des arts, pour être inclusive, devra s'ouvrir aux différentes formes qui seront alors jugées à leur juste valeur, et particulièrement, à celles de l'élève non orientée vers la culture européenne.

- **Les études sociales**

L'étude de leur propre histoire, culture et antécédents linguistiques et celle des autres communautés devrait aider l'élève à comprendre ses origines et lui donner la fierté de son héritage culturel et de son identité. L'étude de l'histoire et de la géographie et leurs interrelations permet aux élèves de comprendre les conflits sociaux et politiques, aussi bien que les aspirations des peuples. En abordant les études sociales et historiques dans une perspective inclusive, on devra s'assurer que le matériel d'évaluation est représentatif des opinions de la communauté sans interprétation eurocentriste. Avec le matériel qui reflète le passé, il faudra toujours placer les événements dans leur contexte. Les préjugés véhiculés dans le passé seront examinés dans leur champ historique et ne constitueront pas un obstacle à l'évaluation des élèves.

L'évaluation des études sociales, pour être inclusive, devra prendre en considération les antécédents ethnoculturels, les croyances et les habiletés des élèves concernés. Chaque élève devrait y reconnaître quelques aspects de sa vie. Le message devra être clair en ce qui concerne les styles de vie, les coutumes et les croyances qui correspondent à des valeurs intrinsèques.

Ainsi, l'évaluation mise en place pour toutes les matières devrait véhiculer des principes d'équité qui seront aussi reliés à l'enseignement et à l'apprentissage. Le fait de prêter une grande attention aux questions touchant l'inclusion dans chacun des nombreux éléments qui constituent l'évaluation ne peut qu'assurer un renforcement positif dans l'enseignement aussi bien que dans l'apprentissage. Dans le cas de l'éducation de langue française, la mise en place des stratégies d'évaluation égalitaire devra passer par la mission de l'école. Puisque cette dernière est impérativement liée à la communauté (Frenette, 1981), c'est donc avec sa collaboration que l'inclusion de l'éducation égalitaire et de la pluriethnicité devra être définie.

### **3.3. Communauté francophone : inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité**

L'interaction école-communauté constitue une composante importante de l'inclusion. En effet, pour atteindre ses objectifs éducatifs, l'école de langue française a besoin du soutien de l'ensemble de la communauté, c'est-à-dire des parents et de la collectivité en général. Le type de rapports établis ne peut qu'avoir une influence sur le rendement scolaire des élèves et la qualité de la vie scolaire.

Non seulement la qualité des rapports peut influencer ce qui se passe au sein de l'école, mais un bon réseau de communications peut avoir pour effet de susciter un intérêt plus grand de la part des parents, puisqu'ils seront plus en mesure de comprendre le fonctionnement de l'école. Cette meilleure compréhension ne peut que s'étendre au fonctionnement de leur enfant de sorte que la participation devient une composante importante de la réussite.

Les stratégies d'inclusion pluriethnique s'insèrent d'ailleurs dans la connaissance de la clientèle, la compréhension des différences, la communication individuelle et fréquence des



renforcements positifs. La participation de la communauté francophone pluriethnique dans l'organisation de l'école, l'enseignement et l'évaluation favoriseraient l'implantation de ces stratégies.

Dans une telle perspective, l'inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité ne devient pas une tâche supplémentaire pour le personnel enseignant; elle s'inscrit plutôt dans une évaluation intégrée et globale qui comporte l'exploration et l'interaction avec l'entourage immédiat. C'est donc une évaluation formulée à partir des réalités familiales, de la communauté, du pays. L'inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité implique que, dans les écoles de langue française, l'ensemble des activités et l'ambiance générale de la salle de classe reflètent les expériences et les cultures de tous les élèves qui y sont. Elle s'associe donc à chaque facette de la vie scolaire, aux modes de socialisation, d'évaluation, de valorisation des élèves et de leur communauté (Berger, 1995).

Puisque l'école et la communauté franco-ontarienne sont engagées à part entière dans la promotion de l'éducation en langue française, elles devront s'assurer d'inclure dans leur mission des partenaires pluriethniques. Ce qui implique une redéfinition de la communauté francophone par la mise sur pied de mécanismes permettant de transcender les difficultés de communication liées à la barrière linguistique et aux différences culturelles. La mission de l'école liée à cette nouvelle communauté pluriethnique sera alors inclusive. Dans le cas de l'évaluation égalitaire, l'inclusion comprend l'identification d'objectifs clairs, la participation à l'établissement de normes et de critères, une orientation de la formation du personnel enseignant des écoles de langue française dans un contexte pluriethnique.

## CONCLUSION

Dans le contexte de l'équité en Ontario, cet article a tenté de montrer l'importance de la communauté pour une inclusion pluriethnique et cela, particulièrement dans le domaine de l'évaluation. En effet, l'école de langue française, pour être inclusive, devra redoubler ses efforts pour que le personnel enseignant, avec

l'aide des parents et des membres de la communauté prépare ses élèves à vivre dans une société pluraliste en leur permettant d'acquérir les connaissances et les attitudes garantes de l'équité. Comme l'école de langue française a besoin de la communauté pour sa survie, la qualité de leurs rapports peut influencer les composantes de l'éducation qui y sont développées et par conséquent, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Sa mission linguistique et culturelle, au centre de l'enseignement franco-ontarien, devra être définie en regard des besoins changeants de la communauté et, plus particulièrement, de la trame démographique pluriethnique. L'évolution de cette mission vers un enseignement et particulièrement une évaluation égalitaire nécessite une profonde réflexion. En effet, l'école de langue française ainsi que la communauté se retrouvent avec un double défi : profiter de l'enrichissement que représente la pluriethnicité et maintenir la promotion de l'éducation en langue française en milieu minoritaire.

## Bibliographie

- Appel, R. et Muysken, P. (1987). *Teachers and Texts : A Political Economy of Class and Gender Relations in Education*. New York : Routledge and Kegan Paul.
- Berger, M.J. (1996). *Modèle de perfectionnement professionnel intégré aux pratiques pédagogiques*. Présentation au congrès des sociétés savantes. St.-Catharines : Ontario.
- Berger, M.J. (1995). «Pluriethnicité dans le contexte minoritaire des écoles françaises de l'Ontario. » *Éducation Canada*, 34(4), 50-52.
- Berger, M.J. et Heller M. (1995). «Promoting Ethnocultural Equity Education in Franco-Ontarian Schools.» Dans G. Dei, S. Razack et al., *Inclusive Schooling : An Inventory of Contemporary Practices Designed to Meet the Challenge of a Diverse Student Body*. Toronto : Ontario Institute for Studies in Education.
- Bernard, R. (1986). «Le rôle social des institutions.» *Revue du Nouvel-Ontario*, 8, 41-48.
- Bourdieu, P. (1974). «The School as a Conservative Force : Scholastic and Cultural Inequalities. » Dans J. Egglston Ed. *Contemporary Research in the Sociology of Education*. London : Methwen, 32-46.
- Bourdieu, P. et Passeron J.C. (1990). *Reproduction in Education, Society and Culture* (2<sup>nd</sup> Edition). London : Sage Publications.
- Cummins, J. (1989). *Empowering Minority Students*. Sacramento: California Association for Bilingual Education.
- Dei, G. (1993). *The Examination of High Dropout Among Black Students in Ontario Public School*. Preliminary Report Submitted to the Ontario Ministry of Education and Training. Toronto.
- Frenette, N. (1981). *Minority Language Education : The Ontario Experience*. Toronto : ministère de l'Éducation.
- Gérin-Lajoie, D. Et Labrie N. (1995). *Étude interprétative des résultats obtenus par les élèves franco-ontariens et franco-ontariennes en lecture et en écriture aux tests de niveau provincial et national*. Centre de recherche en éducation franco-ontarienne.

- Gérin-Lajoie, D. (1993). «Les programmes d'initiation à l'enseignement en milieu francophone minoritaire.» *La revue canadienne des langues vivantes*, 49(4), 799-814.
- Gérin-Lajoie, D. (1991). *L'éducation franco-ontarienne : un besoin pressant de changement*. Communication présentée dans le cadre du Congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), Sherbrooke.
- Giroux, H. (1983). *Theory and Resistance in Education : A Pedagogy for the Opposition*. South Hadley : Bergin and Garvey.
- Hadji, C. (1992). *L'évaluation, règles du jeu. Des intentions aux outils*. Paris : ESF éditeur.
- Heller, M. (1994). «La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne.» *Sociologie et sociétés*, XXVI(1), 155-166.
- Heller, M. (1989). «Variation dans l'emploi du français et de l'anglais par les élèves des écoles de langue française de Toronto.» Dans : R. Mougeon, et Béniak, E. *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*. Québec : Presses de l'Université Laval, 153-168.
- Heller, M. (1986). *Le rôle de l'école de langue française dans la formation de l'identité ethnique française à Toronto*. Rapport soumis à Multiculturalisme Canada (Secrétariat d'État. CREFO).
- Henry, A. (1994). *The Empty Shelf and Other Curricular Challenges of Teaching for Children of African Descent : Implications for Teacher Practice*. *Urban Education*, 29(3), 298-319.
- James, C.E. (1990). *Making It*. Oakville : Mosaic Press.
- Jensen, A. (1981). *Straight Talk About Mental Tests*. New York : Free Press.
- Little, D. (1992). «The Meaning of Yonge Street : What do the Kids Say.» *Our Schools/Our Selves*, 4(1), 16-23.
- Mallea, J. et Young, J. (1979). «Teacher Education for a Multicultural Society.» Dans McLeod, K. (éditeur), *Intercultural Education and Community Development*. Toronto : OISE.
- McCarthy, C. et Crichlow W. (1993). *Race, Identity and Representation in Education*. New York, London : Routledge.
- McCarthy, C. (1990). *Race and Curriculum : Social Inequality and the Theory and Politics of Difference in Contemporary Research on Schooling*. Basingstoke : Falmer Press.
- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario (1995). *Le Programme d'études commun de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année. Politiques et résultats d'apprentissages*. Toronto.
- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario (1994). *Programme-cadre. Actualisation linguistique et perfectionnement du français. Paliers élémentaire et secondaire*. Toronto.

- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario (1993). *Vers une nouvelle optique. Guide sur l'éducation en matière d'antiracisme et d'équité ethnoculturelle*. Toronto.
- Morissette, D. (1993). *Les examens de rendement scolaire*. 3<sup>e</sup> édition. Les Presses de l'Université Laval : Sainte-Foy, Québec.
- Mougeon R. et Canale M. (1978/1979). «Maintenance of French in Ontario : Is Education in French Enough ?» *Interchange* 9, 30-39.
- Mougeon, R. et Heller, M. (1986). «The Social and Historical Context of Minority French Language Education in Ontario.» *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 41(2), 199-227.
- Perlman, J. (1989). *Ethnic Differences*. New York : Cambridge University Press.
- Rezai-Rashti, G. (1995). «Multicultural Education, Anti-Racist Education, and Critical Pedagogy : Reflections on Everyday Practice.» Dans R. Ng. Et Scane J. *Anti-Racism, Feminism, and Critical Approaches to Education*. OISE Press 3-19.
- Samuda, R.J., Kong S.L., Cumming, J., Lewis, J.L. & Pascual-Leone J. (1989). *Assessment and Placement of Minority Students*. Toronto: C.J. Hogrefe et ISSIP.
- Scallon, G. (1992). «L'impact des pratiques évaluatives sur la motivation des élèves : le pouls de la recherche.» *Monographies en mesure et évaluation*, Québec, Université Laval.
- Slavin, R.E. et Madden, N.A. (1979). «School Practices that Improve Race Relations.» *American Educational Research Journal*, 16(2), 169-180.
- Tator, C. & Henry, F. (1991). *Multicultural Education : Translating Policy Into Practice*. Ottawa : Multiculturalism and Citizenship.
- Tourneur, Y. (1984). «Élargissement des indices et des situations utilisables dans l'évaluation formative.» *Mesure et évaluation en éducation*, 7(3), 5-24.



## **Analyses critiques**





## Le sens des institutions

Marc Charron

Note critique sur les textes de Diane Farmer, *Artisans de la modernité : les centres culturels en Ontario français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, collection Amérique Française, 1996, et Christine Dallaire, «Le projet sportif des organismes franco-ontariens et leurs revendications auprès du gouvernement provincial», *Recherches sociographiques*, vol. XXXVI, 2, 1995 : 243-263.

Les textes de Farmer et Dallaire évoquent certaines des institutions culturelles dont s'est doté l'Ontario français depuis le début des années 1960. Ce thème et la méthodologie employée permettent le présent rapprochement. Celui-ci est d'autant plus indiqué que ces textes soulèvent la question du sens à donner à nos institutions. Si ces dernières ne constituent pas un sujet nouveau lorsqu'on aborde le fait minoritaire, ces textes illustrent, du moins en partie, la distance parcourue à ce chapitre au cours des dix dernières années.

En 1986, lors d'un colloque sur le rôle des institutions et les minorités culturelles, Gaétan Gervais disait que la communauté devait se doter d'institutions pour durer et se reproduire au plan culturel, puisque les minorités ne peuvent pas et ne veulent pas

vivre de manière isolée (Gervais, 1986 : 10). Dans la même veine, Jean Lapointe notait que les centres culturels, pour le domaine des arts, constituaient une étape importante sur le chemin devant mener à l'autonomie institutionnelle. Reprenant les propos du rapport Saint-Denis, il décrivait alors les centres culturels comme lieu de «manifestation de l'activité et du rayonnement artistique en Ontario français» et «creuset de l'activité culturelle communautaire» (Lapointe, 1986 : 102).

## **Le rapprochement méthodologique**

Le travail de Farmer étaye, par une enquête empirique, cette identification des centres culturels comme signe d'institutionnalisation. De son côté, Dallaire, en étudiant le projet sportif franco-ontarien, analyse aussi empiriquement une institution culturelle, puisque aucun n'oserait restreindre, sous peine d'éclectisme, la culture à sa seule dimension artistique.

Le principal mérite des travaux de Farmer et de Dallaire est de favoriser une prise de conscience. La collectivité franco-ontarienne a établi des institutions pour durer, et il est maintenant possible, après dix, vingt ou trente ans, de les étudier. De plus, ces travaux ouvrent, au plan de la connaissance institutionnelle, des espaces non traditionnels délaissant ceux ayant jadis servi à la définition de la communauté (école, paroisse, etc.).

Farmer et Dallaire abordent les institutions culturelles selon un même programme méthodologique<sup>1</sup>. Les deux auteures privilégient des approches qualitatives, s'appuyant sur les techniques d'enquête que sont la recherche documentaire et l'entrevue. Ce choix annonce l'importance qu'elles accorderont à la production du

---

1 Farmer analyse certains centres culturels (La Ronde à Timmins, ARTEM à New Liskeard, Les trois p'tits points à Alexandria, le MIFO à Orléans), ainsi que leur lieu de regroupement au sein de l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario (ACCO). Dallaire étudie les organismes qui se préoccupent d'activités physiques et sportives, soit le Centre d'information franco-ontarien sur le sport (Franc-O-Forme), la Fédération des élèves du secondaire franco-ontarienne (FESFO) dont relève l'organisation des Jeux franco-ontariens, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens (FCSFO), la Fédération des aînés francophones de l'Ontario (FAFO).

discours. Les deux auteures ont dépouillé les documents produits (énoncés de mission, chartes, plans d'action, rapports, etc.) par les divers organismes de leurs domaines respectifs, puis procédé à des entrevues auprès d'informateurs clés<sup>1</sup>.

Les données qualitatives recueillies sont alors soumises à une analyse de contenu. Celle-ci vaut en autant que la puissance métaphorique rende compte avec cohérence de la diversité des données. Les titres des deux ouvrages sont exemplaires à cet égard, puisqu'ils condensent en une image le point d'ancrage des analyses respectives : l'idée de modernité chez Farmer, et celle de projet de société, chez Dallaire.

Farmer formule la thèse de la modernité ainsi :

Le concept de modernité, dans le cadre de cette recherche sur les centres culturels, fait ainsi référence à une logique de société. Les sociétés modernes sont davantage marquées par des logiques de sociation, alors que la communalisation est plus déterminante au sein des sociétés traditionnelles. (...) Cette étude s'inscrit dans le courant de la sociologie compréhensive de Max Weber (1996 : 19).

Dallaire présente son projet de société ainsi :

Les organismes franco-ontariens partagent le même projet sportif franco-ontarien : la consolidation de la complétude institutionnelle de la communauté par le développement du champ de l'activité physique et sportive. Ils reprennent le projet global de société de la communauté franco-ontarienne : mettre sur pied un réseau institutionnel pour combler les besoins des francophones en matière d'activités physiques et sportives et ainsi atteindre l'autonomie de la communauté dans ce champ social (1995 : 249).

Ce qui surprend dans ces évocations métaphoriques de la mise en place d'institutions culturelles en Ontario français, c'est

---

1 Le nombre d'entrevues diffère grandement d'une étude à l'autre. Dallaire a fait huit entrevues (1995 : 263), alors que Farmer a compilé quarante et une entrevues (1996 : 231). Cela dit, il faut préciser que ces entrevues et la production du discours qui en découle, sont davantage le fait des élites et de ceux qui définissent les situations que des usagers ou des membres : chefs de file des organismes, artistes engagés dans la communauté, etc.

l'écart qui existe entre ces deux interprétations. Comment un même phénomène peut-il conduire à des interprétations différentes ? Bien que les points de vue exprimés soient fonction des cadres théoriques adoptés par chaque auteure, il n'en demeure pas moins que nous pouvons douter de la pertinence de ceux-ci pour cerner la mise en place des institutions. Du moins, c'est à cet exercice que se destine cette réflexion critique.

## Les cadres théoriques

Farmer, en optant pour la théorie wébérienne, épouse une longue tradition d'analyse sociologique qui formule, sous forme d'idéaux-types, les pôles d'un continuum, condensant les logiques de sociétés<sup>1</sup>. Chez Weber, cette distinction prend la forme d'une opposition entre activité orientée par rapport aux valeurs, aux sentiments et à la tradition, caractéristique de la communauté, et activité orientée vers une fin, associée à la société moderne. Le processus de communalisation renvoie au sentiment d'appartenance, tandis que le processus de sociation correspond à une phase d'individualisme, de relations contractuelles et de «compromis d'intérêts entre les acteurs sociaux» (Farmer, 1996 : 18).

Non moins sociologique, Dallaire inscrit sa démarche théorique en privilégiant l'approche de la complétude institutionnelle. S'inspirant des travaux de Breton, elle dit :

---

1 Par exemple, Tonnies présente ce continuum comme relevant de l'opposition entre communauté et société alors que Durkheim évoque l'opposition entre solidarité mécanique (communauté) et solidarité organique (société moderne, contractuelle). Cooley retiendra l'antinomie entre groupe primaire et groupe secondaire (implicite); MacIver, celle entre relation communale et relation associative; Becker, celle entre société sacrée et société laïque; Sorokin, celle entre relation familiale et relation contractuelle; et enfin, Redfield entre société rurale (folk society) et société urbaine. Toutes ces dichotomies s'inscrivant dans une même tradition d'analyse sociologique ne témoignent pas de la même vision du monde social, mais trouvent, à des degrés divers, un écho chez Farmer. Ces dichotomies ont en commun l'idée selon laquelle il est nécessaire de distinguer certaines organisations sociales typiques servant de fondement, afin d'établir l'étendue de sens ou de signification à l'intérieur desquelles il est possible de saisir à la fois les formes intermédiaires d'organisation sociale et l'essence du lien social ou du vivre ensemble dans nos sociétés.

Mettant l'accent sur l'autonomie des communautés culturelles, Breton a développé la théorie de «complétude institutionnelle» (1964, 1983, 1985), notion qui a grandement influencé les travaux sur la communauté franco-ontarienne et, de façon plus générale, sur les collectivités francophones canadiennes vivant en milieu minoritaire (Cardinal, Lapointe et Thériault, 1990). Ce concept, explique Breton (1964), renvoie à l'organisation sociale du groupe ethnique et à sa capacité de mobiliser des ressources en vue de se donner un réseau d'institutions. (...) Donc, la survie de la communauté franco-ontarienne tient à sa capacité d'attirer les membres à l'aide d'une organisation sociale bien développée. En d'autres mots, la complétude institutionnelle est l'élément qui assurera le maintien de la communauté...(Dallaire, 1995 : 245-246).

Cela dit, il faut convenir, de concert avec Lapointe (1986), que la complétude institutionnelle a une portée plus limitée dans les sociétés minoritaires.

Cependant, dans une société minoritaire, c'est-à-dire dans une enclave sociale, la complétude institutionnelle, par définition est beaucoup plus restreinte. Les institutions n'encadrent qu'une partie de leur activité. Elles supportent les interactions plus quotidiennes des individus entre eux et elles monitorisent les interactions avec la société dominante avec qui elle entretient essentiellement des rapports conflictuels (Lapointe, 1986 : 99)<sup>1</sup>.

Malgré cette limite, la thèse de complétude institutionnelle enclenche un processus cherchant à atteindre l'autonomie institutionnelle et à édifier le «gouvernement de la communauté» (minipolities), pour reprendre l'expression de Breton. Cette quête est pourtant soumise aux transformations ayant cours dans l'ensemble de la société.

---

1 Cet aspect conflictuel n'a pas échappé à Dallaire, puisqu'elle fait état des revendications des francophones «qui réclament des services en français et des ressources pour assurer leur autonomie dans le champ des activités physiques et sportives» (Dallaire, 1995 : 255). Par ailleurs, elle note, avec Juteau Lee, le peu d'empressement du gouvernement ontarien à répondre à ces demandes : «Cela illustre, (...), la situation minoritaire de la communauté franco-ontarienne devant un appareil étatique contrôlé par le groupe ethnique dominant : le groupe gouvernemental a peu d'intérêt à se préoccuper des demandes de l'Ontario français» (Dallaire, 1995 : 255). Nous aurons l'occasion de revenir sur cette dimension conflictuelle et du rapport à la société dominante.

Depuis quelques décennies, un éclatement des structures traditionnelles et un relâchement de l'emprise religio-morale se sont produits, sous l'impact de l'urbanisation, de la technologie et d'une culture qui met l'accent sur l'épanouissement de la personnalité et la réalisation des aspirations individuelles. (...) Il y aura attraction aussi longtemps que celles-ci [les institutions et les activités communautaires] répondront aux intérêts et aux besoins des individus, qu'elles leur permettront de réaliser leurs aspirations ou de poursuivre leurs objectifs personnels. Les services offerts par la communauté à ses membres (actuels ou possibles) doivent être de nature à les inciter à s'y intégrer, et ce dans une proportion non négligeable de leur vie sociale. Bref, il s'agit du développement communautaire, de la création, de la continuité et du renouvellement d'un milieu de vie (Breton, 1985 : 84)<sup>1</sup>.

Ainsi, la thèse de complétude institutionnelle n'est pas incompatible avec celle de la modernité, puisque toutes les deux reconnaissent les changements survenus, au début des années 1960, dans l'organisation sociale franco-ontarienne. Dans le cas de la complétude institutionnelle, il s'opère une diversification, voire une spécialisation des modes d'adhésion à la communauté, là où la thèse de la modernité promeut l'idée d'une rupture, comme le mentionne Farmer.

La réflexion que je propose prend appui sur la reconnaissance du fait qu'une rupture définitive s'est produite, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, dans l'organisation sociale francophone en Ontario. Cette rupture a conduit à une remise en question fondamentale du rapport qu'entretient le francophone avec la communauté. La modernisation se traduit par le développement d'une organisation sociale centrée sur le sujet, ce qui se manifeste par une collectivité à la fois plus complexe et plus fluide (Farmer, 1996 : 22).

## **La rupture moderne**

Cette rupture s'opère principalement en réaction au modèle paroissial et suscite une redéfinition de l'identité collective (Farmer, 1996 : 60). En rejetant la dimension paroissiale, on s'éloigne de l'idéologie cléricale qui avait institué un espace

---

1 Les mots entre les crochets sont de nous et ne cherchent qu'à préciser le contexte.

patrimonial servant de fondement à la nation canadienne-française.  
Cet espace patrimonial

(...) idéalise la société canadienne-française de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une société traditionnelle, immuable, figée dans le temps. Les fondements de cette culture reposent sur deux ensembles de valeurs, l'un positif et l'autre négatif. Le premier renvoie bien sûr à la langue française, à la religion catholique, à l'histoire nationale ainsi qu'à la ruralité, la famille et une culture spiritualiste. Le second ensemble de valeurs s'exprime par la négation et se traduit par le rejet de l'impérialisme anglais, de l'industrialisation, de l'urbanisation et des moyens de communication de masse (livres, revues et autres) (Farmer, 1996 : 37).

Au début des années 1960, la nouvelle identité franco-ontarienne qui naît de ce rejet prend appui sur deux éléments, à savoir le maintien de la francité par des revendications en faveur de l'égalité propre à favoriser l'exercice des droits reconnus aux francophones (Farmer, 1996 : 61) et un enracinement progressif de son existence comme communauté distincte, définie dans et par son rapport à l'État ontarien, soit une identité plus territoriale (Farmer, 1996: 63). Ce nouveau rapport à l'État, inaugurant une rationalité dans le comportement des acteurs, est d'ailleurs le signe tangible de l'avènement de la modernité en Ontario français.

En effet, la modernité correspond à l'instauration d'un nouvel ordre social qui tend vers le renforcement d'une domination légale se concrétisant, entre autres, dans les efforts déployés par les francophones pour obtenir de meilleures garanties juridiques dans les questions touchant la langue et l'éducation, dans le développement de rapports antagonistes entre l'État ontarien et la minorité francophone, dans une diversification de l'élite franco-ontarienne, dans le désir de créer une socialisation volontaire où l'identité est le résultat de choix consciemment posés par les acteurs, et dans des pratiques sociales plus individualisées, transformant irrémédiablement le lien social (Farmer, 1996 : 72).

Or, si la modernité attend la francophonie ontarienne au tournant des années 1960, il faut préciser que cette dernière éprouve certaines réticences à son égard. Reprenant à son compte les rapports Saint-Denis (1969) et Savard (1977), Farmer dit :

La francophonie ontarienne entre dans la modernité à reculons. Les auteurs [des rapports] définissent la modernité en

termes d'urbanisation. Pour eux, la francophonie ne développe pas son urbanité, mais s'urbanise malgré elle. L'état de santé des arts, par ailleurs, est étroitement lié au développement d'une infrastructure sur le plan culturel (Farmer, 1996: 81).

**Cette infrastructure culturelle correspond à l'émergence des centres culturels. Pour Farmer,**

Le centre culturel se présente, (...), comme une formule originale, mise de l'avant par la francophonie ontarienne pour répondre aux pressions exercées par la modernité; ce phénomène marque donc une rupture définitive avec l'encadrement paroissial de jadis (Farmer, 1996 : 77).

**Si les centres culturels s'avèrent un lieu de rencontre où se pratiquent des activités communautaires, récréatives, culturelles et artistiques, leur originalité tient au fait qu'ils offrent une voie alternative de préservation du patrimoine où s'opère «la reproduction d'un milieu de vie protégé dans lequel les membres de la collectivité peuvent se retrouver entre eux» (Farmer, 1996 : 79)<sup>1</sup>.**

(...) le centre culturel est une ressource pour les gens d'une ville, d'une micro-région et vise à faciliter l'échange entre les membres de la collectivité. Il se développe en forteresse de la francophonie ontarienne. On cherche en milieu urbain le sentiment de communauté et ses effets protecteurs. L'identité francophone demeure une identité globale (Farmer, 1996: 85).

## **Critique de la rupture**

Ce résumé de la thèse d'une rupture moderne, énoncée par Farmer, soulève de nombreuses questions. Si la francophonie ontarienne entre à reculons dans la modernité, voire malgré elle, pourquoi cherche-t-elle à élaborer une réponse aux pressions de

---

1 Les centres culturels offrent une panoplie d'activités. Dans le domaine des arts, les activités regroupent la musique avec les chansonniers et les groupes de musiciens, le théâtre professionnel et amateur, les arts visuels incluant la peinture, la poterie et l'artisanat, et enfin, la littérature (Farmer, 1996 : 81). À cela, il faut ajouter certaines activités communautaires relatives à la récréation (sport, bingo, club de cartes, etc.), aux clubs sociaux et à l'éducation des petits.



cette modernité ? Si la modernité introduit un mode où les appartenances sont individualisées et où la socialisation est volontaire, pourquoi l'identité franco-ontarienne demeure-t-elle globale ?<sup>1</sup> Si on cherche à reproduire en ville, au moyen des centres culturels, le sentiment de communauté et les effets protecteurs qu'avait jadis le modèle paroissial, est-ce à dire que la rupture avec le modèle paroissial est loin d'être définitive, puisque la fonction demeure ?

Toutes ces questions évoquent la difficulté d'établir une rupture, qu'elle soit définitive chez Farmer ou tranquille chez Gervais<sup>2</sup>. En effet, l'idée d'une rupture suggère au préalable l'établissement de blocs homogènes de part et d'autre d'une ligne de fracture<sup>3</sup>. Ce faisant, on se laisse prendre au piège de l'idéologie ou

---

- 1 L'auteure reconnaît cet important paradoxe. Elle dit : «Il est important de noter que le passage de la francophonie à la modernité ne conduira pas, dans les premières décennies, à une remise en question du fondement corporatiste de l'identité. En faisant appel au gouvernement fédéral au courant des années 1970 et au début des années 1980, les francophones reproduisent toujours le modèle d'une identité globale. La culture canadienne-française, jadis chapeauté par l'Église, se voit alors protégée par l'État» (Farmer, 1996 : 67). Pourtant, elle ne fournit pas une explication de ce paradoxe, de l'existence d'un décalage de quelques décennies entre l'avènement de la modernité et les pratiques effectives de cette modernité dans l'identité franco-ontarienne. Seule la transformation des centres culturels en entreprises culturelles permet de voir poindre à l'horizon ces pratiques effectives. Et encore là, tout demeure excessivement fragile.
- 2 La thèse de Gervais sur une rupture tranquille dans l'identité franco-ontarienne se formule ainsi : «Aujourd'hui, l'Ontario français a cessé d'être *la partie ontarienne du Canada français*, pour devenir *la partie française de l'Ontario*. Cette mutation, engendrée directement par la disparition de l'identité canadienne-française dans les années soixante, s'exprime, depuis un quart de siècle, par «l'ontarianisation» de la minorité franco-ontarienne et par le changement de son leadership. C'est dans cette évolution qu'on doit chercher les sources de «l'identité franco-ontarienne» (Gervais, 1996 : 142).
- 3 La datation de cette ligne de fracture constitue également une difficulté chez Farmer. Tantôt, il s'agira des années 1950 pour marquer le début de l'urbanisation de l'Ontario français, tantôt il s'agira des années 1960, pour signifier la mainmise étatique sur un ensemble d'institutions relevant antérieurement des églises, tantôt il s'agira des années 1970 pour indiquer le mouvement d'expansion des centres culturels.

d'un imaginaire social dominant, sans voir qu'une idéologie «bloquiste» répond à certains intérêts de classe composant la société. Sans revenir sur le caractère instituant de l'imaginaire social que Castoriadis (1975) a fort bien établi, il faut comprendre que celui-ci s'établit toujours en conjonction avec l'économique-fonctionnel<sup>1</sup>.

Farmer a pris pour la réalité, l'idéologie cléricale et ses résonances dans les rapports Saint-Denis et Savard, alors qu'elle n'était que l'expression d'une réalité. Cela est particulièrement visible au sujet de l'urbanisation en Ontario français. L'auteure s'ajoute à une longue liste, aux dires de Ouellet, qui a fait des colons franco-ontariens, des poches de résistance rurale.

Il est intéressant de constater que, dans l'ensemble, ces colons [venus du Québec ou des Maritimes à la recherche de terres et d'emplois], loin de se constituer pour de bon, comme on l'a soutenu, en îlots ruraux et paysans inexpugnables, ont suivi à leur façon le mouvement qui, à long terme, appelait la construction d'une société urbaine et industrielle. À certaines époques, au niveau provincial et dans certaines régions et, de tout temps, dans l'Est de la province, ces francophones eurent même des taux d'urbanisation supérieurs à ceux de la population ontarienne environnante. De tout temps, leur profil occupationnel a eu, malgré certains contrastes, tendance à se rapprocher de celui des autres Ontariens (Ouellet, 1993 : 191-192)<sup>2</sup>.

- 
- 1 Castoriadis a montré l'opération instituant des significations imaginaires sociales, créatrice de sens, dans l'organisation et l'interaction sociales. Il dit : «Par-delà l'activité consciente d'institutionnalisation, les institutions ont trouvé leur source dans l'imaginaire social. Cet imaginaire doit s'entrecroiser avec le symbolique, autrement la société n'aurait pas pu «se rassembler», et avec l'économique-fonctionnel, autrement elle n'aurait pas pu survivre. (...) L'institution est un réseau symbolique, socialement sanctionné, où se combinent, en proportion et en relation variable, une composante fonctionnelle et une composante imaginaire (Castoriadis, 1975 : 183-184).
  - 2 Toujours selon Ouellet, si l'idée du retard mérite d'être retenue quant à l'urbanisation et à l'industrialisation des francophones vivant en Ontario, il faut s'empresse de la qualifier. En fait, seule la région du Nord ontarien a connu un tel retard, puisque ces processus eurent lieu plus lentement qu'ailleurs en province (Ouellet, 1993 : 192).

Si la thèse de la rupture est difficilement acceptable d'un point de vue historique, elle l'est aussi dans le cadre conceptuel de l'analyse wébérienne, comme le rappelle Juteau Lee.

Toute relation sociale (orientation mutuelle des comportements) est de communalisation (repose sur n'importe quel fondement affectif, émotionnel ou traditionnel) ou de sociation (fondée sur un compromis d'intérêts). Cependant, tel que le mentionne Weber (1971 : 41) «la grande majorité des relations sociales ont en partie le caractère d'une communalisation, en partie celui d'une sociation» (Juteau Lee, 1979 : 12).

Introduire l'idée d'une rupture, là où il y a conjugaison des formes, loin d'enrichir la compréhension, empêche la saisie d'une réalité complexe. Cette idée de rupture impose une *nature* aux communautés ethniques qui fixe leurs contenus<sup>1</sup>. Loin d'être attentif à un système changeant de relations sociales, on établit les critères de base d'une communalisation immuable.

De même, il paraît difficile de concilier l'instauration d'une logique de société moderne, dominée par l'État et ses rapports de sociation et de rationalité, avec une étape d'animation culturelle au sein des centres culturels<sup>2</sup>. Cette phase qui domine le discours, des années 1970 au milieu des années 1980, est présentée par Farmer comme un moyen favorisant le processus de communalisation. Par ce moyen,

[On] cherche à créer de nouvelles communautés. La quête identitaire passe d'abord par l'expression d'une francité ancrée dans la quotidienneté; l'affirmation culturelle est liée en premier lieu au développement d'un sentiment d'appartenance à une collectivité locale. Les renvois à une identité provinciale sont plus diffus. Les centres culturels prennent ainsi une

---

1 Chez Farmer, la nature de la communalisation correspond à deux blocs historiques précis, soit l'Église, puis au début des années 1960, l'État. Malgré ce changement d'acteurs au coeur de la communalisation, celle-ci ne cesse pas pour autant d'être globale et corporatiste. Voir note 7 dans le présent texte.

2 La phase d'animation culturelle suit immédiatement le rejet du modèle paroissial dans les trois étapes de développement des centres culturels, établies par Farmer : rejet du modèle paroissial, animation culturelle, spécialisation des centres en Maisons de la culture (Farmer, 1996 : 23).

couleur locale, ce qui permet d'expliquer qu'ils se manifestent différemment suivant les milieux et les conjonctures dans lesquels ils se développent (Farmer, 1996 : 88).

Que le rapport à l'État ontarien soit diffus, à l'étape d'animation culturelle, illustre bien un manque d'intégration entre, d'une part, la logique de la modernité qui est supposée conquérir la société franco-ontarienne au début des années 1960, et, d'autre part, la logique poursuivie par les centres culturels à la même époque<sup>1</sup>. Dans ce contexte, il paraît difficile de percevoir les centres culturels comme les indicateurs d'une modernité advenue en Ontario français.

## Une autre lecture

Toutefois, ce manque d'intégration tourne à l'avantage de Farmer. En effet, il est possible de s'intéresser aux diverses étapes de développement des centres culturels et à leurs descriptions empiriques, tout en abandonnant la thèse d'une rupture moderne qui soulève trop de postulats essentialistes sur la nature de la société franco-ontarienne, définie autour de la triade communauté-ethnicité-identité<sup>2</sup>.

Ainsi, il est permis d'envisager le travail de Farmer, principalement son identification des étapes de développement des centres culturels, comme un mouvement de spécialisation de nos institutions, rendu possible par la capacité des communautés à mobiliser les ressources disponibles, tant externes qu'internes. Par

---

1 Le rapport à l'État ontarien demeure diffus, parce que l'identité franco-ontarienne n'a pas un caractère territorial provincial. Le rapport des minorités francophones à l'extérieur du Québec s'exprime dans une relation avec l'État fédéral qui en assure la protection. Cela est particulièrement visible dans l'utilisation que les organismes franco-ontariens font de la loi de 1986 sur les services en français en Ontario. Bien que le préambule de la loi reconnaisse l'importance de préserver la spécificité de la communauté franco-ontarienne, peu d'organismes franco-ontariens, à ce jour, s'en sont prévalus pour justifier leurs revendications. Voir Dallaire, 1995 : 250.

2 Cet intérêt porté au développement des centres culturels est d'ailleurs autorisé par Farmer puisque, dans un article récent, elle s'emploie à illustrer cet élément. La logique de société qu'est la modernité y est à peine effleurée. Voir, Farmer, (1996 b).

cette lecture du mouvement des centres culturels, on rejoint la thèse de la complétude institutionnelle et une analyse semblable à celle menée par Dallaire au niveau du projet sportif franco-ontarien. Cette thèse permet d'envisager la collectivité francophone comme un groupe organisé au plan politique cherchant à influencer la direction des affaires publiques. Pour ce faire, les institutions sociales identifieront et serviront les intérêts aptes à mobiliser les ressources disponibles et à être portés par la communauté, en vue de les convertir en influence auprès des centres de décision. Ces intérêts correspondent, en raison de leur caractère mobilisateur, soit à l'expression d'une menace, soit à la saisie d'une opportunité. Le mouvement d'expansion des centres culturels en Ontario français caractérise davantage ce dernier aspect.

Au plan de la mobilisation des ressources externes, Farmer souligne le rôle prépondérant de l'État fédéral et de son Secrétariat d'État dans l'élaboration de programmes propres à assurer la protection des minorités de langues officielles au Canada, comme le stipulait la *Loi sur les langues officielles* (1969)<sup>1</sup>. Pour les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens, ces programmes ouvrent la porte à deux volets d'intervention, soit le développement d'un programme d'animation culturelle axé sur le développement communautaire, puis l'établissement de structures organisationnelles permanentes (Farmer, 1996 : 65). Les communautés locales se saisiront de cette opportunité pour créer des centres culturels qui bénéficieront largement du financement étatique fédéral, comme l'indique l'enquête de Farmer<sup>2</sup>. Or, la phase qui invite les centres culturels à se transformer en Maisons de la culture, comme le

---

1 Dans la conjoncture politique de l'époque, on sait comment cette loi et les actions subséquentes du gouvernement fédéral visaient à contrecarrer la montée du mouvement nationaliste québécois. À cet égard, il est intéressant de noter que le gouvernement fédéral, dans ses institutions, s'est rendu à une vision d'une dualité nationale culturelle non territoriale, vision qui était et est encore le fait des représentants des groupes minoritaires vivant à l'extérieur du Québec. Sur ce point, voir Martel, 1996 : 42.

2 «L'aide gouvernementale pouvait représenter entre 16% et 86% du budget suivant le centre étudié» (Farmer, 1996 : 93). Voir à ce sujet l'article de Lafontant (1994) sur l'incidence du gouvernement fédéral dans l'évolution des structures organisationnelles des communautés francophones hors Québec.

proposait le rapport de la firme Woods Gordon au milieu des années 1980, et à prendre la forme d'une entreprise culturelle, tient surtout au tarissement des sources gouvernementales de financement (fédéral et provincial)<sup>1</sup>. Ce virage «entreprise» tentant d'accroître l'autofinancement des centres culturels par la rentabilisation de certaines activités, est axé davantage sur l'offre de services et une réduction des coûts administratifs. Ce n'est pas tant l'indépendance financière envers les gouvernements fédéral et provincial qui est souhaitée par ce virage, mais bien la démonstration auprès de ses instances d'une gestion responsable et imputable des fonds alloués. Cela dit, à voir l'actuelle insistance de l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario (ACCO) en faveur du maintien des subventions fédérales, il y a une distance considérable de la coupe aux lèvres, entre l'avenir de l'entreprise des centres culturels, entrevue par le rapport Woods Gordon, et la dépendance financière à l'égard des gouvernements sur le terrain<sup>2</sup>.

- 
- 1 Outre les sources de financement fédéral, les sources provinciales, bien que moindres, proviennent surtout du ministère des Affaires civiques, du Conseil des Arts de l'Ontario, du ministère de l'Éducation. Par exemple, l'entente avec le ministère de l'Éducation vise la création d'«installations scolaires communautaires à usages multiples» dans le jargon technocratique ou si vous préférez, de centres scolaires communautaires.
  - 2 En 1996, lors des négociations entourant l'entente Canada-Communauté où siégeaient de nombreux organismes franco-ontariens, ce sont les représentants des centres culturels, M. Pelletier en tête, qui se sont élevés contre la réduction de l'enveloppe globale du gouvernement fédéral. De mémoire, des 25 millions de dollars prévus initialement, le gouvernement fédéral cherchait à réduire sa contribution à 10 millions de dollars. Après une longue négociation, l'ACFO provinciale est parvenue à obtenir un accord se chiffrant à 18 millions sur trois ans. Ce montant devait être réparti parmi l'ensemble des organismes franco-ontariens. L'ACCO manifesta un vif désaccord face à cette entente, allant même jusqu'à la compromettre à un certain moment. Si cette obstruction de l'ACCO a étalé au grand jour le déficit de représentation de l'ACFO, elle montre également que le virage «entreprise» des centres culturels s'effectue davantage sous l'effet de la contrainte, en raison des coupures budgétaires gouvernementales. Sans prétendre à une complète indépendance financière envers les gouvernements en raison de leur mandat, les centres culturels cherchent un nouveau dosage des sources de financement. Or, l'autofinancement des centres culturels semble se faire à dose homéopathique actuellement.

Au plan de la mobilisation interne, Farmer indique l'importance des centres culturels comme lieux d'expression de l'appartenance à la communauté franco-ontarienne. L'étape d'animation culturelle qui a dominé l'établissement et l'expansion des centres culturels en Ontario a encouragé une telle expression. Farmer mentionne la constitution d'un réseau d'institutions, d'organismes appuyant l'action des centres culturels, et dépeint l'enracinement, dans leur milieu respectif, des centres culturels qui répondent aux besoins particuliers des populations locales<sup>1</sup>. En somme, elle montre comment les actions «de ceux et celles qui lui donnent vie, qui lui donnent un sens», au sein du mouvement des centres culturels, témoignent de l'appartenance à la francophonie ontarienne (Farmer, 1996 : 96). Or, ces actions, à l'instar de celles se déroulant dans les organismes sportifs, concourent à l'épanouissement de la communauté en empruntant deux voies, comme le précise Dallaire :

d'une part, la promotion de l'identité franco-ontarienne et de la langue française; d'autre part, le développement de la communauté par la participation à des activités en français, par les rencontres entre francophones, par la mise sur pied d'organismes et par la consolidation de son autonomie. Ces stratégies évoquent le concept de «complétude institutionnelle» de Breton (1964, 1983, 1985). En effet, ces organismes cherchent à instituer une structure sociale qui sera en mesure d'offrir aux membres la possibilité de «vivre en français» et de les intégrer à la communauté. Ils cherchent à atteindre une certaine autonomie institutionnelle, c'est-à-dire qu'ils considèrent essentiel que les relations sociales entre francophones soient organisées et gérées par et pour eux (Dallaire, 1995: 248).

Ce travail de mobilisation des ressources internes et externes n'est pas sans occasionner certains conflits. La gestion des interactions avec la société dominante que doivent accomplir les institutions ou organismes illustre bien cette situation. Les organismes franco-ontariens, y compris les organismes sportifs et les centres culturels,

---

1 Pour Farmer, le développement des centres culturels s'inscrit globalement dans un mouvement autonomiste régional (Farmer, 1996 : 96). Cet enracinement territorial s'accomplit bien évidemment en Ontario, mais, loin de susciter des rapports avec le gouvernement ontarien, c'est le gouvernement fédéral qui demeure l'interlocuteur privilégié des centres culturels.

décrient l'insuffisance des ressources gouvernementales mises à leur disposition et dénoncent le traitement inéquitable qui leur est fait. Pourtant, au-delà de ces dénonciations, le reproche le plus fréquemment adressé aux gouvernements est d'imposer aux organismes un carcan qui les oblige à respecter les priorités des politiques gouvernementales. Or, celles-ci ne correspondent pas nécessairement aux objectifs et aux projets des francophones. Par exemple, au niveau sportif, la communauté franco-ontarienne

favorise la pratique sportive pour consolider la communauté franco-ontarienne en se retirant davantage des activités de la société majoritaire pour mieux vivre sa différence, [alors que] le ministère du Tourisme et des Loisirs favorise l'intégration de tous les individus à la société ontarienne par l'entremise de la participation sportive pour atténuer les différences sociales, culturelles et linguistiques (FPLO et ministère du Tourisme et des Loisirs, sans date; Sports Ontario, 1992). (...) Le sport pour ce dernier est un outil d'homogénéisation culturelle, ce qui n'est pas compatible avec le projet franco-ontarien. Le ministère est aussi animé par une préoccupation d'économie et de régulation sociale qui n'apparaît pas chez (*sic*) les organismes franco-ontariens (Dallaire, 1995 : 256).

Certains organismes reçoivent bel et bien un soutien financier et établissent des collaborations fructueuses avec les gouvernements. Pourtant, ces derniers abordent et traitent les demandes des organismes franco-ontariens comme des «besoins», alors que pour ceux-ci, ces demandes expriment et revendiquent des «droits» (Dallaire, 1995 : 259). Cette demande de reconnaissance cherche à modifier en un rapport d'égalité, les relations avec la majorité (les anglophones) et l'État. Adoptant une position d'«ayants droit», les collectivités francophones hors Québec élaborent leur légitimité en s'appuyant sur un statut de co-fondateur du Canada (Cardinal *et al.*, 1994 : 8)<sup>1</sup>. Dans cette optique, elles se posent comme un partenaire avec lequel il faut négocier. Pourtant, une telle position doit demeurer un cadre de revendication, un élément de stratégie auquel les individus peuvent s'associer selon leurs intérêts conjoncturels. Cette position ne doit pas devenir le support d'une conception essentialiste ou racinaire de l'identité : les

---

1 Vous aurez compris qu'il s'agit de l'origine mythique du Canada, celle débutant avec le pacte fédératif de 1867, qui permet l'accession à ce statut de co-fondateur, puisqu'il exclut les populations autochtones.



«de souche» étant censés incarner l'identité fondamentale, alors que l'élément principal de distinction devrait tendre vers un usage le plus élargi possible de la langue française (Lafontant, 1994 : 55)<sup>1</sup>.

Les identités ne sont pas des essences; ce sont des projets, des rapports changeants et dynamiques, fonction, entre autres facteurs, des ressources (Lafontant, 1992 : 222). La thèse de la complétude institutionnelle, celle défendue par Dallaire, intègre cette notion, contrairement à celle d'une rupture moderne dans l'identité franco-ontarienne<sup>2</sup>. En postulant que les collectivités francophones vivant en milieu minoritaire sont des groupes organisés cherchant à influencer la direction des affaires publiques au moyen de la mobilisation de ressources, la thèse de la complétude institutionnelle délaisse l'idée d'une communauté aux traits culturels et aux marques singulières par lesquels les membres sont supposés se reconnaître spontanément. Et si son regard pénétrant sur les institutions la fait se pencher sur la mobilisation des ressources internes en y relevant les processus de différenciation et de reproduction, elle procède de postulats largement «utilitaristes», stratégiques et ouverts. En ce sens, la théorie de la complétude institutionnelle s'inscrit en porte-à-faux contre l'hypothèse de la transmission ethnique, soit celle où l'identité d'un groupe mise sur sa mémoire collective, où la transmission des traditions

---

1 Selon la proposition de la transmission identitaire, «les identités fondamentales (dans le sens qu'elles sont données, non choisies), acquises au cours de l'enfance, en particulier l'identité nationale/régionale, l'identité «ethnique», seraient déterminantes tout au cours de la vie d'un individu, tandis que les identités qui se développent du fait de l'appartenance à une profession, à des associations volontaires, à un lieu de résidence seraient moins marquantes et sujettes à des choix modifiables» (Lafontant, 1994 : 49). Or, rien ne permet de présumer une telle détermination.

2 On conviendra que la complétude, lorsqu'elle est associée à une communauté ou une société, comporte, elle aussi, sa part d'essentialisme. En effet, cette thèse suppose qu'une société doit nécessairement être complète pour démontrer sa vitalité, sa force. Cela dit, ce qui permet à cette thèse d'échapper à la critique d'essentialisme, c'est justement le caractère non défini, ouvert, de ce que devrait être la complétude. On comprendra alors que tout effort destiné à clore cet espace d'ouverture dans le cadre de cette théorie est voué à l'échec. Je tiens à remercier Donald Dennie pour cette remarque fort pertinente.

s'accomplit à travers des mécanismes de conservation plus ou moins autoritaires, où la valorisation et l'intériorisation de ces traditions se fait à travers des mécanismes plus ou moins autoritaires de la socialisation» (Lafontant, 1994 : 49)<sup>1</sup>. Pour toutes ces raisons, nous pensons que la thèse de la complétude institutionnelle est mieux à même de rendre compte du sens de nos institutions. Du moins, ses postulats permettent de se pencher sur l'analyse des caractéristiques organisationnelles des groupes minoritaires et d'envisager leur développement<sup>2</sup>.

Sans nier la portée de la langue, de l'histoire et de la culture de ces groupes comme facteurs de mobilisation interne, sans négliger les facteurs de mobilisation externe dans l'organisation de ces groupes, dans la mesure où ceux-ci forment des réseaux liés à l'État, notamment les rapports de dépendance financière ou autres qu'entretiennent ces groupes avec l'État fédéral ou provincial, il faut voir ce champ comme donnant lieu à de multiples tensions<sup>3</sup>.

En terminant, je voudrais signaler deux aspects qui me semblent cruciaux pour la compréhension du champ de la mobilisation des ressources. Au niveau interne, on doit s'attarder à la tension suivante : celle entre une élite qui «tire son statut (revenu, influence, prestige) de la représentation et des pratiques culturelles de sa communauté, et l'ensemble des francophones faisant partie de

- 
- 1 Sans remettre en cause l'importance de cette socialisation, l'avènement de la modernité correspond à une multiplication des foyers de socialisation (Farmer, 1996 : 72).
  - 2 «Le type d'élites qui encadre ces groupes, l'articulation politique des organismes qui forment leur réseau institutionnel, les ressources de ces organismes, en particulier la provenance et le volume des revenus dont ils disposent ainsi que les activités que ces revenus permettent» (Lafontant, 1994 : 53).
  - 3 Lafontant privilégie dans son analyse la mobilisation des ressources externes parce qu'il s'agit d'un aspect négligé. Ce faisant, il a tendance, selon nous, à montrer les organismes francophones hors Québec, comme des créatures-crétions du gouvernement fédéral, sans que ces organismes possèdent les ressources internes pour y résister. Voir Lafontant (1992 : 228). Il faut donc éviter les excès en la matière et montrer le champ de la mobilisation des ressources comme étant traversé de multiples tensions dont seul l'enquête empirique fournira la résolution.

la minorité mais dont la profession n'est pas liée aux pratiques discursives ou du moins expressives instituées» (Lafontant, 1994: 48). Cela nous oblige à regarder attentivement comment s'opère la sélection des attributs qui serviront à délimiter les frontières ethniques du groupe et les lieux de la distinction; comment s'impose, dans un processus dialogique et politique non exempt de violence symbolique, cette définition de l'identité collective et, enfin, de voir comment les membres du groupe ethnique ou minoritaire partagent l'identité collective qui leur est assignée soit par sa propre élite, soit par la discrimination exercée par d'autres groupes sociaux.

Au niveau externe, il faut analyser les jeux entourant la distribution des ressources externes de l'État, ressources économiques principalement (subventions), ressources sociales (statut social lié à la reconnaissance des organismes ou institutions comme interlocuteurs accrédités des autorités gouvernementales, nouveaux droits), et plus rarement, ressources politiques (droit d'expression politique, délégation d'une fraction de pouvoir politique aux institutions)<sup>1</sup>. Ce jeu n'est pas à sens unique, car les priorités gouvernementales, si elles permettent la sélection des organismes subventionnés et leur accréditation, peuvent parfois être détournées et infléchies par les organismes franco-ontariens à la faveur d'une expression politique cherchant à solidariser les membres et à renouveler l'identification.

Ces deux aspects ne sont pas les seuls, mais leurs compréhensions permettraient de mieux pénétrer le sens de nos institu-

---

1 Lafontant nous rappelle, à la manière du Foucault de «Surveiller et punir», que «[l]'État pénètre, quadrille la société civile d'organisations qu'il contribue à mettre sur pied et qu'il gère ou contrôle en utilisant plusieurs leviers : d'abord celui des subventions dont le volume et le renouvellement dépendent de la bonne conduite des organisations, ensuite celui des méthodes bureaucratiques elles-mêmes, caractérisées par l'uniformité, le professionnalisme et la hiérarchisation des paliers. Bref, il s'agit de cette fameuse «participation», soit la prétendue prise en charge, par les groupes concernés, de leurs problèmes pourvu que ceux-ci soient légitimés, admissibles dans le cadre de référence de l'État (Lafontant, 1992 : 237). Cette lecture fortement inspirée de Foucault ne lui fait pourtant pas honneur, car, chez Foucault, la résistance s'insinue dans ce mécanisme trop bien huilé, résistance qui s'exprime dans les paroles du fou, du prisonnier, mais aussi dans l'engagement collectif et la surveillance populaire.

tions, non pas «à la faveur d'une vision statique élaborée selon une typologie linéairement structurée, mais bien en fonction d'une construction dynamique reposant sur des processus et synergies ouvertes» (Cazabon, 1996 : 16). En ce sens, le travail de Dallaire correspond davantage à cette approche, celle d'un projet de société qui réclame des acteurs leurs volontés, leurs gestes, leurs jugements et erreurs pour découvrir des stratégies collectives viables, au niveau sportif et du loisir, en vue d'accroître l'autonomie de la collectivité. Farmer n'est pas insensible au rôle de l'acteur. Sa thèse de la modernité souligne également le fait que l'adhésion à la collectivité est éclatée en raison des multiples appartenances des individus à différentes communautés. Ce fractionnement des appartenances suppose que l'adhésion à une institution, à une communauté est toujours objet de négociation, de mobilisation, tout comme le sont les rapports de la communauté et de ses représentants avec l'extérieur. Ce n'est donc pas cet aspect moderne qu'il faut remettre en question chez Farmer, mais bien le décalage et le manque d'intégration entre une théorie de la modernité et les pratiques de cette modernité au niveau des centres culturels. Cela ne diminue en rien son apport à la description empirique du rôle et de l'intérêt que constituent les centres culturels. Ceux-ci, à travers les services qu'ils offrent, ne cherchent bien souvent qu'à étendre le plus possible l'usage du français en desservant une population francophone locale. Ainsi, ils participent, comme dit Farmer, à «l'expression d'une francité ancrée dans la quotidienneté».

## Bibliographie

- Breton, R. (1985). «L'intégration des francophones hors Québec dans des communautés de langue française», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 55, no 2, 77-90.
- Cardinal, L. L. Kimpton, J. Lapointe, U. Locher et J.Y Thériault, (1994). *L'épanouissement des communautés de langues officielles. La perspective de leurs associations communautaires*, Ottawa, Ministère des Approvisionnement et Services du Canada.
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil.
- Cazabon, B. (1996) «Comment à trop distinguer, les sujets en arrivent à vider l'objet minoritaire de toute consistance», B. Cazabon (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 13-34.
- Dallaire, C. (1995). «Le projet sportif des organismes franco-ontariens et leurs revendications auprès du gouvernement provincial», *Recherches sociographiques*, vol. XXXVI, no 2, 243-263.
- Farmer, D. (1996). *Artisans de la modernité : les centres culturels en Ontario français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, collection Amérique Française.
- Farmer, D. (1996 b). «Le centre culturel, acteur privilégié d'une francité renouvelée», B. Cazabon (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 201-227.
- Gervais, G. (1986) «Le problème des institutions en Ontario français» *Revue du Nouvel-Ontario*, no 8, 9-12.
- Gervais, G. (1996) «Aux origines de l'identité franco-ontarienne», *Cahiers de Charlevoix*, no 1, 125-168.
- Juteau Lee, D. (1979). «La sociologie des frontières ethniques en devenir», dans D. Juteau Lee, éd., *Frontières ethniques en devenir*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 3-18.
- Lafontant, J. (1992). «Adieu ethnicité, bonjour minorités», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 4, no 2, 219-242.
- Lafontant, J. (1994) «Interrogations d'un métèque sur la sibylline et dangereuse notion d'identité collective», *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, no 1, 47-58.
- Lapointe, J. (1986) «Vie culturelle et institutions autonomes», *Revue du Nouvel-Ontario* no 8, 97-102.

- Martel, M. (1996) «Trois clés pour comprendre la rupture du Canada français, 1950-1965», B. Cazabon (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 35-54.
- Ouellet, F. (1993) «L'évolution de la présence francophone en Ontario : une perspective économique et sociale», dans C. J. Jeanen, éd. *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 127-200.

## **Chroniques**





***Lucky Lady* de Jean Marc Dalpé  
et  
*Le Bateleur* de Michel Ouellette :**

**la quête de la vérité ?**

*Micheline Tremblay*

Le Théâtre du Nouvel-Ontario a présenté deux oeuvres franco-ontariennes qui méritent, autant par la richesse de leur texte et de leur écriture que par leur structure, qu'on s'y arrête. Ces deux renouvellent, à mon avis, les thématiques propres à la dramaturgie franco-ontarienne. De façon très succincte, nous tenterons de partager notre «coup de coeur» pour ces deux pièces : *Lucky Lady*<sup>1</sup> de Jean Marc Dalpé et le *Le bateleur*<sup>2</sup> de Michel Ouellette.

---

1 *Lucky Lady* : coproduction du Théâtre Niveau Parking et du Théâtre de la Vieille 17. Pièce mise en scène par Michel Nadeau, avec Robert Bellefeuille, Josée Deschênes, Sophie Dion, Marie-Thérèse Fortin et Benoît Gouin. Spectacle invité du Théâtre du Nouvel-Ontario présenté du 12 au 16 mars 1996 à Sudbury.

2 *Le Bateleur* : coproduction du Théâtre du Nouvel-Ontario et du Théâtre français du Centre national des arts (Ottawa). Mise en scène signée Sylvie Dufour, avec Annick Léger, André Richard, Marc Thibaudeau et Roger Wylde. Pièce présentée à Sudbury du 19 au 29 avril 1995.

*Lucky Lady*

L'histoire peut se résumer en quelques lignes. Zach est en prison avec Bernie qui doit être libéré prochainement; il lui demande de récupérer une somme d'argent qu'il a cachée chez son amie Shirley pour la remettre à ses fournisseurs de drogue. Bernie ne peut refuser car les fournisseurs connaissent son nom et il risque, ainsi que Claire, la mère de son enfant, des représailles. Bernie se rend donc chez Shirley pour récupérer l'argent mais celle-ci en a déjà dépensé une bonne partie pour payer un disque qu'elle rêve d'enregistrer depuis longtemps! Mireille, une amie de Claire, viendra sauver la situation puisqu'elle prétend connaître le nom du cheval gagnant aux courses du soir. Ils misent...et gagnent à la stupéfaction de tous!

Début : noir complet! Puis, des personnages, soudainement éclairés par un faisceau de lumière se présentent en nous livrant, en quelques mots, leur situation actuelle : leurs désirs, leurs problèmes! Un à un : il importe de souligner cet élément significatif de la mise en scène. Chaque personnage, à tour de rôle, occupe donc un espace scénique restreint, segmenté, divisé qui, non seulement situe les lieux mais qui met surtout en évidence l'isolement des personnages. Pas de personnage principal, pas de héros! D'entrée de jeu, chacun présente son côté victime ou son impuissance.

Au fil du déroulement, cependant, la scène s'élargit, les personnages se groupent. Zach et Bernie; Claire et Mireille; puis Bernie et Claire ainsi que Bernie et Shirley. Les liens se nouent et tous les personnages, d'abord isolés, se retrouveront à la fin, unis dans une même situation, une même attente : celle de la course. Le spectateur a alors l'impression que la victoire finale résulte de cette solidarité qu'ont tissée les personnages. Il n'y a qu'un seul vrai perdant : Zach. Celui qui a voulu faire fi du groupe en s'emparant du billet gagnant : celui qui a trahi. Dès le début de la pièce, d'ailleurs, Zach se définit comme celui qui triche et ment :

«Parc' t'sais c'qui marche icitte: culpabilité, regrets, remords...  
"Mon père, j'veux changer, j'veux tourner la page, j'veux régler mes problèmes. Pardonnez-moé sacrament d'avoir tant fait d'péchés"» (*Lucky Lady*, p. 12)

Mea culpa, c'est ça qu'y veulent entendre. (*Lucky Lady*, p. 13)

Le mensonge constitue l'être même de Zach puisqu'il ne trompe pas seulement les autres mais lui-même; il triche même en faisant son jeu de patience. Tout au cours de la pièce, il accumule les duperies: c'est d'abord Bernie sur qui il laisse planer une menace s'il n'accomplit pas ce qu'il désire, puis il l'incite à entrer chez Shirley en son absence et en dernier lieu, il s'empare du billet gagnant. Zach mise sur lui avant tout et comme, dans cette pièce, la victoire n'est possible que dans la solidarité, il sera le seul perdant : il retournera vraisemblablement à la case départ, en prison.

En sous-titre à sa pièce, Jean-Marc Dalpé écrit : comédie en 3 actes. Comédie, oui : à cause de l'humour et des jeux de mots. En fait, et malgré le «happy end» final, il s'agit plutôt d'un drame. Car, que reste-t-il des désirs des personnages à la fin? Shirley deviendra-t-elle une vedette country? Claire trouvera-t-elle une solution à sa pauvreté? Mireille partira-t-elle pour le Colorado? Bernie possédera-t-il son garage? Rien n'est moins sûr. Malgré la victoire, la réalisation de leurs désirs demeure précaire, incertaine. Ce qu'ils ont gagné, ils le doivent en grande partie. Voilà le drame: qu'ils aient l'impression de gagner alors qu'en fait, à la fin de la pièce, ils se retrouvent presque au point de départ : ce qui diffère entre la situation initiale et finale, c'est l'illusion d'avoir vraiment gagné quelque chose. Mais les personnages, tout entiers présents dans cette course, ne se rendent pas vraiment compte que cette victoire ne leur apporte que peu. Cet engagement total suscite l'entière adhésion du spectateur à leur cause : on admire leur passion, leur énergie.

Et pourtant, dans les autres circonstances de la vie, ces personnages doivent affronter d'importantes difficultés (un handicap, par exemple dans le cas de Bernie), ou tentent de réaliser des rêves démesurés (par exemple, Shirley veut devenir une vedette country). Ces difficultés quotidiennes, ces rêves lointains, ils éprouvent beaucoup de mal à se mobiliser pour les résoudre, les atteindre. Pourtant cette mobilisation, le spectateur la sent nettement face à cette course. Comme si, d'une part, les personnages étaient davantage capables d'engagement dans l'immédiat que dans le long terme et d'autre part, qu'ils croyaient davantage en la résolution de leurs problèmes par le hasard que par le travail, la détermination, l'action constante. De cette foi au hasard, on peut conclure à une certaine naïveté des personnages. Incapables de gouverner leur vie, ils s'en remettent au destin. Nous sommes très près de l'infantilisme, de la pensée magique.

Les personnages de *Lucky Lady* éprouvent beaucoup de difficulté à s'accepter tels qu'ils sont, un net décalage existant entre ce qu'ils sont et ce qu'ils voudraient être. Comme des adolescents qui acceptent mal de devenir adultes, qui refusent de vivre leur «plate» réalité, ils s'accrochent à tout ce qui peut résoudre leurs problèmes d'une façon rapide et immédiate. Ici, ce sont les courses de chevaux; d'autres songeraient à la loterie... À cet égard, les cas de Shirley et de Mireille sont bien représentatifs. Shirley utilise l'argent de Zach pour réaliser son rêve sans penser qu'un jour ou l'autre, il lui faudra bien rembourser cet «emprunt» alors que Mireille mise sur le hasard d'une course et lit son avenir dans le ciel étoilé. Le succès des casinos, des lotos, des voyants et des astrologues montre bien que ces personnages ne sont pas plus grands que nature.

Et c'est sûrement la raison pour laquelle, à la fin de *Lucky Lady*, le public partage, avec les personnages, la joie de la victoire. Le spectateur vibre au cri du «J'ai pas fucké» de Bernie. Car même si cette victoire est vaine, elle témoigne du fait qu'elle est néanmoins possible, que tout n'est pas perdu : on peut renverser le destin. Si l'on gagne une fois, on peut gagner encore! Il y a, quelque part en chacun de nous, un enfant blessé et meurtri, un enfant qui rêve d'un plus-être ou d'un mieux-être, un enfant qui rêve d'être un autre «je»; cet enfant, que la raison maintient à distance ou étouffe, voici que Dalpé le réveille, le ressuscite, le rend victorieux. Jean Marc Dalpé rejoint, au-delà de nos apparences d'être logiques et rationnels, notre profonde croyance au «conte de fée». Voilà la raison pour laquelle, à la fin de cette tragédie, le spectateur se sent malgré tout victorieux.

### *Le bateleur*

Première arcanes du tarot :

le bateleur signifie

l'illusionniste, l'imposteur, le menteur.

Personne qui fait des tours

d'acrobatie, d'adresse, d'escamotage, de force  
sur les places publiques dans les foires.

(Le petit Robert)

Le titre recèle l'ambiguïté qui sera une des constantes de cette pièce. Ambiguïté des personnages dans leur être même : entre la réalité et la fiction.

Résumer cette pièce ne donne qu'une piètre idée de sa portée réelle : c'est néanmoins un point de départ essentiel dont on ne peut s'exempter. Entre 40 et 50 ans, Jack tient un hôtel minable. Il n'a qu'une employée, Éliza, dont il est amoureux depuis de longues années sans jamais, cependant, lui avoir avoué son amour. Quand la pièce commence, Éliza a décidé de quitter son emploi. Survient un jeune Amérindien, Virgile, qui provoque Éliza et l'incite à coucher avec lui. Jack se méfie de Virgile car il a, dans sa jeunesse, tué un Amérindien. Quand ce dernier découvre que Jack a tué son père, il refuse de se venger. Ce qui complique ce tableau, c'est le personnage de Dempsey qui, tel un fantôme, intervient dans les pensées ou les rêves de Jack et d'Éliza faisant revivre la jeunesse de l'un en l'incitant à retrouver sa force, son caractère batailleur et devenant pour l'autre le séducteur lui faisant miroiter la possibilité de devenir une «movie star».

La première question que l'on se pose à la fin de la lecture ou de la représentation de cette pièce de Michel Ouellette, c'est : qui est le bateleur ? Les citations mises en amorce de ce texte livrent une double réponse. Selon le tarot, le bateleur c'est Dempsey mais si l'on tient compte plutôt de la définition usuelle, c'est Jack. En fait, Jack Dempsey fut un boxeur célèbre. Le bateleur serait-il donc à la fois Jack et Dempsey... Jack Dempsey.

Qui est Dempsey ? C'est ce personnage qui a le même coefficient de réalité figurative qu'Éliza, Jack et Virgile (puisque'il est incarné par un comédien présent sur scène) mais qui, pourtant, n'a pas la même présence dramatique (seuls Jack et Eliza y font référence ; il n'est pas perçu par Virgile). La mise en scène souligne dès le début cette différence : alors que Jack apparaît à l'avant-scène dans un espace dramatique en continuité avec celui du public, Dempsey, dissimulé derrière une vitre, dans un espace dramatique interdit au public, apparaît et disparaît selon l'éclairage. Cette disposition scénique oblige le spectateur à s'interroger sur l'identité de Dempsey : est-ce un double, une conscience, un rêve, un imaginaire ou même un démon. Par rapport à Jack, Dempsey représente l'être qu'il n'est plus : son passé brillant, fougueux, batailleur, gagnant, séducteur. Cependant, par rapport au présent de Jack, Dempsey, c'est la tentation. Tentation de vouloir vivre sur la gloire passée, de refuser la déchéance présente, la faiblesse. C'est donc aussi, si l'on se remémore l'arcane du tarot, l'illusion et le mensonge. Dempsey cherche par tous les moyens à ramener Jack dans le passé, à le provoquer pour qu'il renie le présent. Dempsey,

c'est donc le mal qui tourmente Jack sans arrêt en le confrontant à l'être qu'il fut et qu'il n'est plus : il le traite de lavette, de mou, de lâche, de vendeur de pisse, d'homme usé.

Qui est Jack? Jack, c'était Dempsey. Mais, à partir du moment où Dempsey a tué l'Indien et qu'il s'est broyé les mains dans la «fan belt», il a perdu son nom de famille. Il est devenu Jack, perdant ainsi une part importante de son identité. Son «moi» est divisé comme le prouve d'ailleurs admirablement bien la séparation entre le nom de famille et le prénom. Jack est donc, d'une certaine façon, l'anti-Dempsey. C'est un perdant, un impuisant qui se satisfait d'une vie diluée comme l'alcool qu'il dissout dans l'eau, comme son désir qu'il vit passivement en regardant Éliza nue, à travers un trou. Dempsey n'a-t-il pas raison de l'accuser d'être une «maudite lavette» (*Le Bateleur*, p. 11), «le spectateur de (sa) propre vie» (*Le Bateleur*, p. 25).

Ce dédoublement du personnage de Jack Dempsey en Jack et Dempsey, on le retrouve également dans celui du personnage féminin qui passe d'Éliza à Betty. Éliza, c'est la petite employée d'une épicerie à qui le «grand» Dempsey a un jour demandé de venir travailler pour lui. Flattée, Éliza s'est mise à rêver d'un univers «grand écran», d'un monde qui la comblerait. Sous l'influence de Dempsey, Éliza s'est transformée et se transforme encore, parfois, en Betty, celle qui rêve de devenir une «movie star» riche, aimée et admirée. En fait, Dempsey aime Betty et réciproquement. On le voit d'ailleurs lui faire la cour, tenter de la séduire : «Tu me fais fondre, Betty. Je tiens pus en place. J'ai tellement envie de toé» (*Le Bateleur*, p. 84). Quant à Éliza, elle continue d'aimer Dempsey; elle n'accepte pas sa déchéance en Jack. Voilà, nous semble-t-il, la véritable intrigue du *Bateleur* : l'histoire de deux êtres qui s'aiment à travers l'image qu'ils ont l'un de l'autre : c'est l'illusion de l'autre qu'ils aiment et non l'autre dans la réalité.

Y a juste dins movies que l'amour est possible. Juste dins movies qu'une femme peut toute se donner à un homme pis en retour, lui, y va se donner à elle. Juste dins movies que je pourrais aimer pour le vrai parce que je ferais semblant... Dans la vie, quand tu veux aimer vraiment, aimer, faut que tu fasses semblant (...) (*Le Bateleur*, p. 85)

Subversion de la réalité par la fiction. C'est l'illusion, le faux qui fait vivre et Dempsey est à la source de cette métamorphose : «Moé

qui t'a faite. Moé qui fais le Monde pour toé...» (p. 60). Quand le film se déroule dans l'imaginaire d'Éliza et qu'elle devient Betty, elle est amoureuse et se marie en blanc mais elle finit toujours par s'entortiller dans sa robe : la réalité reprend le dessus.

Toute l'ambivalence de Jack et d'Éliza semble provoquée par Dempsey. Comment Éliza pourrait-elle l'aimer puisqu'il n'a pas le «courage d'aller au bout de ses désirs?» (*Le Bateleur*, p. 13). Écartelé entre l'illusion alimentée par Dempsey et la réalité, Jack ne peut agir. Génie du mal, tel Méphistophélès, Dempsey provoque ses personnages et leur fait subir de multiples tentations : celle de l'orgueil, de la jalousie, de la concupiscence. Tentation de la gloire, de la beauté, de la force, de la jeunesse. C'est lui qui sème en Jack et en Éliza l'illusion et le rêve : il les empêche d'assumer leur réalité provoquant ainsi leur incapacité à agir, à aimer. Parce qu'ils ont cédé à cette tentation, Jack et Éliza ont espéré toute leur vie trouver un amour qui n'existe pas dans le quotidien. Ils n'ont pas su se voir car ils cherchaient l'autre dans leur imaginaire.

Au moment où la pièce débute, Éliza s'est décidée à partir car le fossé semble infranchissable entre elle et Jack. De guerre lasse, elle renonce à l'amour; n'a-t-elle pas, d'ailleurs, renoncé depuis longtemps à la sexualité? Mais un événement inattendu viendra tout bouleverser : Virgile.

Comme tous les autres personnages, Virgile est aussi à la recherche de son identité. Mi-Amérindien mi-Blanc, il s'est mis en quête de retrouver ses racines et c'est la raison pour laquelle il est remonté vers le Nord afin de retrouver sa famille paternelle. Virgile convainc Éliza de faire l'amour avec lui. Ce geste a une importance déterminante puisque, pour la première fois depuis des années, Éliza accepte de vivre au niveau du réel. D'assumer son désir! C'est d'ailleurs après cette scène que Betty pourra se délivrer de Dempsey; en tuant Dempsey, Betty redevient, une fois pour toutes, Éliza.

C'est un curieux hasard qui amène Virgile dans cet hôtel où, plusieurs années auparavant, Dempsey a tué son père. D'où la vive réaction de Jack et de Dempsey. La confrontation avec le fils de l'homme qu'il a tué oblige Jack à retourner dans son passé. Ce meurtre, jamais assumé, malgré la pénitence qu'il s'est imposée -- «C'est pas la vie qui m'a fait ça. C'est pas un autre. C'est moé. Je me suis maudit les mains dans la *fan belt* d'un char» (*Le Bateleur*, p. 110) -- refait surface. Et le combat reprend, mené par Dempsey et Jack, une fois de plus réunis :

- Dempsey : C'est rouge dans ma tête  
 - Jack : J'avais du sang dans la bouche.  
 (Le Bateleur, p. 114)

Cette réplique montre bien que l'unité des deux personnages est en train de se refaire. Et, fait important, c'est Dempsey qui assumera la culpabilité même si c'est Jack qui demande à Virgile de le punir pour son crime :

- Dempsey : C'est la faute à Dempsey  
 Jack se rue sur Virgile et saisit le couteau, qu'il a retiré de sa gaine.  
 - Jack : Tue-moé asteur.  
 Virgile hésite.  
 - Jack : Vas-y. Achève-moé. T'as le droit de m'abattre.  
 Venge-toé!... Que c'est que t'attends?  
 (Le Bateleur, p. 115)

Mais Virgile refuse de se venger et il quitte les lieux. Restent alors Jack et Dempsey, face à face. Même si Jack ne se reconnaît plus dans Dempsey, ce dernier le confronte à la réalité :

- Dempsey : Je ne suis pas Dempsey. Je suis toé... Regarde-moi ben.  
 - Jack : Tu me fais mal.  
 - Dempsey : Je suis le mal dans tes mains. (...)  
 - Jack : Ah! les mains dans la *fan belt*, t'es sorti de moé comme un cri de douleur.  
 (Le Bateleur, p. 120)

La dissociation de Jack Dempsey en Jack et en Dempsey remonte donc à ces événements du passé. De même que Virgile a permis à Éliza de tuer Dempsey et Betty, il permet aussi à Jack et à Dempsey de retrouver leur unicité. À la fin de la pièce --et l'éclairage des personnages le met bien en relief--, les deux personnages prononcent ensemble les mêmes mots afin de bien montrer le retour de Jack Dempsey. D'ailleurs, dans les dernières répliques, l'auteur prend bien soin de noter «Jack/Dempsey (ensemble)» puis «Dempsey/Jack (ensemble)» pour insister sur l'unité retrouvée.

Ainsi, pour accéder au bonheur, Jack et Éliza ont dû assumer leur réalité. Éliza ne sera jamais une «movie star» et Jack doit vivre en portant le poids de son passé. Par l'intervention de Virgile, le «chaman» «arrivé sur le dos du vent» (p.109), les personnages ont retrouvé leur identité et pourront vivre désormais leur propre réalité.



## Vers de nouvelles voies?

Bien que de facture très différente par le sujet, le ton et la structure, certains liens permettent de rapprocher *Lucky Lady* du *Bateleur*. Dans l'une comme dans l'autre, on retrouve une même quête de la vérité vécue dans le quotidien, une recherche de son identité et une même foi en une certaine pensée magique.

Dans *Lucky Lady*, tous les personnages, à l'exception de Zach, jouent franc avec la vie. Dans *Le bateleur*, les personnages principaux doivent cesser de se mentir l'un à l'autre: ils doivent se regarder en face tels qu'ils sont --et non tels qu'ils voudraient être ou tels qu'ils ont été-- et s'accepter dans la vérité présente et quotidienne de leur être. La victoire, l'amour, le bonheur, passent par le dépouillement du mensonge, de la dissimulation. Il faut être vrai et vivre cette vérité dans le quotidien de ses relations aux autres. La vérité est donc au centre de ces deux pièces.

Dans chacun de ces drames, un personnage a foi en une certaine forme de divination; dans l'un, c'est le tarot et dans l'autre, ce sont les étoiles filantes. Croyance en une fatalité dont on peut lire les présages dans des signes extérieurs. Il n'y a pas de hasard: les cartes parlent de même que les étoiles. Reliquat d'une pensée magique où les problèmes se résolvent par un «deus ex machina». Que *Lucky Lady* gagne, que Virgile surgisse à ce même hôtel --le jour où précisément, Éлиза a décidé de le quitter-- où, quelque vingt ans auparavant, Jack a tué son père, voilà des événements clés qui sont le fruit du pur hasard. Mais, dans ces pièces, le hasard, la fatalité mène à la victoire et en cela, ces drames constituent une rupture avec les dénouements sombres d'autres drames de ces mêmes auteurs. Que l'on se remémore la fin tragique du *Chien* ou encore celle *Frenchtown*. L'univers dramatique de Dalpé et de Ouellette s'ouvre vers l'avenir et vers l'espoir.

### Ouvrages cités :

- Dalpé, Jean Marc, *Lucky Lady. Théâtre*. Sudbury et Montréal, Prise de parole/Boréal, 1995, 185 p.  
 Ouellette, Michel, *Le Bateleur. Théâtre*. Ottawa, Le Nordir, 1995, 124 p.



## Romans

### L'espace hors-les-murs

*Stéphane Gauthier*

Depuis la parution en 1982 de l'article de François Paré qui a pour titre «Conscience et oubli : les deux misères de la parole franco-ontarienne»<sup>1</sup>, la littérature de l'Ontario français a dévoilé de nouveaux signes collectifs. Quatorze années plus tard, Robert Yergeau<sup>2</sup>, comme en écho à Paré et dans l'espoir de dépasser la question *pourquoi habiter le territoire fictionnel franco-ontarien?*, pose une nouvelle question : *comment habiter ce territoire?* C'est sous le signe de ces questions que je me prête à la lecture de trois romans franco-ontariens récents qui, chacun à leur façon, explorent l'espace «extra-muros» de notre territoire fictionnel, cet espace qui déborde les lieux familiers de notre imaginaire.

Sans être les seuls, les trois auteurs retenus ont en commun de n'être pas originaires de l'Ontario (mais d'y avoir élu domicile et ce, depuis fort longtemps) et le mérite de nourrir la pluralité qui travaille la littérature franco-ontarienne. Plus précisément, ils ont

---

1 *Revue du Nouvel-Ontario*, no 4, 1982, p. 89-102; repris aussi dans *Les littératures de l'exiguïté*, Le Nordir, 1992.

2 R. Yergeau, *Liaison*, 85, janv. 1996, p. 30-32.

créé des narrateurs passionnément habités par l'écriture sinon réfugiés en elle et ils ont choisi de camper l'action de leur récit à l'extérieur des frontières ontariennes. Le choix de lieux voisins (Montréal) et accidentés (l'Europe de la Grande Guerre) chez Estelle Beauchamp et de lieux exotiques (l'Extrême-Orient) chez Alain Bernard Marchand et Hédi Bouraoui contribue à élargir l'étendue de nos représentations qui débordent amplement le pointillé perméable de l'Ontario français.

Tout voyage (hors-les-murs ou non) a ses aléas et ses aires de non-vus, autant qu'il offre des exigences et des occasions de transformation. On s'entendra sans doute pour dire de prime abord que ce n'est pas parce que l'action se passe sur le sol *où on est* ou *d'où on vient* — pour emprunter l'expression à Antonio d'Alfonso — que cela exclut un mouvement vers l'autre dans un échange authentique ou qu'il n'y a pas de subversion des lieux de mémoire; et qu'en même temps, ce n'est pas parce que l'action se passe *ailleurs* qu'il y a nécessairement une transculture incarnée. La transculturation n'est pas le résultat de papillonnages et d'éclectismes variés; elle appelle une ouverture et un abandon de soi volontaire et mutuel dans la relation de deux parties et germe d'un «ensemble de transmutations constantes»<sup>1</sup>, difficilement conciliable avec l'esprit du tourisme par exemple.

Parmi les trois romans dont il sera question ici, il y aura d'abord *Les mémoires de Christine Marshall*, un roman à saveur historique qui dépeint un Montréal du début du siècle, paru à Prise de parole en 1995. Son auteure, Estelle Beauchamp, est membre de l'atelier de création littéraire de l'Outaouais et a déjà signé, dans le collectif *Rendez-vous, place de l'Horloge* (1993), deux nouvelles, qui comme son roman, se caractérisent entre autres par le voyage (contraint ou libre) et l'exotisme de villes lointaines. L'oeuvre de facture classique n'en explore pas moins les procédés d'écriture.

Ensuite, le roman d'Alain Bernard Marchand, paru aux Herbes rouges en 1995 sous le titre *L'homme qui pleure*, séduisant

---

1 Jean Lamore, «Transculturation : naissance d'un mot», *Vice Versa* 21 (1987). p. 18-19; cité dans «L'émergence des écritures migrantes et métisses au Québec» de R. Berrouët-Oriol et R. Fournier, *Québec Studies*, spring/summer 1993. p. 9.

tant par sa pudeur que par son style. Depuis, Marchand s'est démarqué dans notre modeste paysage littéraire en partageant les honneurs du prix Trillium avec son essai *Tintin au pays de la ferveur* (Herbes rouges, 1996). Récemment, il a publié un recueil de récits, *Le dernier voyage*, toujours chez le même éditeur et encore dans l'esprit du voyage comme son dernier titre l'indique.

Enfin, dans la veine du roman-poème de *l'Iconaison*, Hédi Bouraoui, un routier ayant oeuvré longtemps dans l'ombre de la scène littéraire franco-ontarienne naissante, a publié aux éditions du Vermillon (1994) un roman hermétique et foisonnant d'images intitulé *Bangkok blues*. L'auteur y recherche éperdument à dérégler le langage et ses emboîtements et à désordonner le récit et sa syntaxe qui ne parviennent jamais qu'à révéler leur insuffisance devant la beauté et la vie. Sacré depuis peu de temps «iconoclaste et chantré du transculturel» dans un ouvrage volumineux<sup>1</sup> qui se penche sur sa production, Hédi Bouraoui est le premier écrivain franco-ontarien à se mériter les honneurs d'un ouvrage-hommage. On pourrait croire que cela est un juste retour des choses dans le cheminement littéraire difficile et amer d'un homme qui s'est souvent indigné du silence entourant ses oeuvres tant au Québec qu'en France et en Tunisie. Plus d'une fois aussi, s'en est-il pris à un certain cloisonnement des éditeurs de l'Ontario français, trop dépendants à son goût des deniers publics, reprochant à certains aussi un esprit de «copinage». Et récemment encore, il disait dans *Liaison* sa frustration devant ce qu'il qualifiait erronément de repli de la littérature franco-ontarienne «dans un régionalisme exacerbé<sup>2</sup>». Il semble que ce professeur de l'université York n'ait pas toujours visé juste dans ses critiques d'un milieu littéraire-minoritaire bourgeonnant qu'il voudrait déjà déployé sur la scène nationale et mondiale. S'estimant le seul à porter les couleurs d'une esthétique moderne dans un enthousiasme débordant pour les formes éclatées de l'écriture et pour le bouleversement du réel,

---

1 *Hédi Bouraoui, iconoclaste et chantré du transculturel*, textes sollicités et recueillis par Jacques Cotnam, Ottawa, Le Nordir, 1996. 269 p.

2 H. Bouraoui. «Souchitude et originalitude», *Liaison*, no 85 (15 janv. 1996). p. 24-26.

Bouraoui a parfois négligé de reconnaître le travail de renouvellement qui s'effectuait ici même où il écrit<sup>1</sup>.

\*

*Les Mémoires...* racontent l'histoire familiale de la narratrice Christine Marshall, dont on sait très peu de choses. Ce qui est clairement énoncé dans l'incipit du roman, c'est le prétexte pour écrire, si commun et si peu développé soit-il. Christine, qui parcourt une «route incertaine» (10) cherche, tâtonnante, sans trop savoir par où commencer, à conserver la mémoire des morts et à faire tenir la chaîne de la filiation en rapiécant ses souvenirs avant qu'ils ne lui glissent de sa matière grise. «Seuls les mots que je trace ici peuvent retarder l'oubli. Des mots sortilèges. Évoquer, comprendre, réinventer. Percer les mystères, en créer de nouveaux» (9). Mais la méthode est délicate. Les signes du passé scrutés dans les photos, les lettres et la paperasse d'un grenier poussiéreux, puis colligés à l'aide de fragments de récits cent fois répétés par sa mère ne suffisent pas à Christine pour débusquer les secrets familiaux et combler les silences de la vie quotidienne. Les indices trouvés ne diront donc pas toute l'histoire, et la mémoire oublieuse de la narratrice ne pourra pas tout raconter intégralement; alors, elle invente. Entre le récit familial et le récit historique du Montréal du début du siècle, se compose petit à petit un portrait de famille délavé par le temps et les espoirs déçus, au centre duquel apparaissent ses parents, Éveline Desmoulins, une modiste-couturière entreprenante et Thomas Marshall un rescapé de la sale guerre, meurtri par la vie et la mort qui a toujours caché ses ambitions d'écrivain. Sur cinq chapitres défilent les grandes étapes de leur

---

1 En lisant de près les oeuvres de Michel Dallaire, Daniel Poliquin, Raymond Quatorze, Marguerite Andersen, Pierre Karch dans le roman et la nouvelle, ou de Patrice Desbiens, André Leduc, André Lacelle, Robert Dickson ou Alexandre Amprimoz dans la poésie pour ne nommer que ceux-là, on se rend compte que leur travail ne mérite pas l'encerclement de néologismes réducteurs comme l'originalité ou la souhitude, aveuglément dirigés à l'ensemble d'une production qui s'est diversifiée plus qu'on l'ose se l'avouer. La transculture, la subversion et le jeu formel ne sont pas boudés par l'édition franco-ontarienne et sont encore moins l'exclusivité d'Hédi Bouraoui en Ontario français.

vie : l'exode rural pour les Desmoulins, l'émigration des États-Unis des Marshall, leur jeunesse respective à Montréal en famille, le travail citadin, la Grande Guerre, les amours déçues, jusqu'à leur rencontre à l'âge mûr de trente ans, par l'entremise d'une petite annonce dans un journal. À chaque étape, l'héritière de vestiges hésite, se questionne et craint de trahir les souvenirs pâlis mais soigneusement recomposés.

La part du voyage est grande dans ce tableau intime. Assez grande pour éclipser presque totalement les questions du religieux et de la nation, signes collectifs prédominants au Canada français en ce début de XXe siècle. Hormis l'émigration première et originelle vers la ville, le point de départ des trajets sera toujours Montréal et c'est en visiteur que le lecteur séjourne dans l'Ouest canadien, se rend deux fois dans l'Europe de l'avant-guerre et de la Grande Guerre et deux autres fois, à Paris, à Venise pour des bains culturels remplis de nostalgie. Assez grande aussi cette part du voyage pour que la narratrice demeure discrète sur le lieu physique où l'histoire s'écrit, davantage préoccupée par le sens de la tâche d'écriture comme moyen de conservation. Jusqu'à la fin elle doutera devant l'oeuvre de mémoire :

Au moment où j'écris, des villes sont mises à feu et à sang, des enfants sont torturés au fond des prisons. Il y aurait d'autres combats à poursuivre plutôt que cette lutte contre les ombres» (145).

Mais Christine Marshall choisit de s'effacer derrière «des vies éteintes» (145) et son désir d'écrire. L'imprécision de la quête et la motivation peu explicite de ce personnage un peu sombre dans l'entreprise de remémoration, s'apparente «à la recherche d'un modèle d'engendrement<sup>1</sup>» que François Paré reconnaît aux oeuvres de l'oubli. Disons enfin qu'Estelle Beauchamp relève habilement le défi de recréer un Montréal élégant et méconnu des années 10 et 20, avec sa mode, ses couleurs et son libertinage sur lequel souffle déjà un vent de modernité. Dans ses descriptions réalistes, l'auteure manie une langue soignée qui a toujours le souci du mot juste.

À l'opposé de Christine Marshall, le narrateur anonyme de *L'homme qui pleure* est solidement posté au centre de son propre récit alors qu'il remonte à la source du dénouement douloureux et cathartique d'un véritable noeud gordien. L'enchevêtrement d'«indénouables tentacules» qui ceignent le narrateur et la tension du «nid de vipères» qui menace d'essaimer en lui depuis des années se mesurent à la distance parcourue sur les routes de l'Orient. Ce n'est qu'à force de voyages qu'il viendra à bout de délacer le fil de sa vie pour enfin éviter le désir d'un amour perdu et sans nom. Tout a commencé le jour où son regard a croisé celui d'un autre : «Je suis né de ce regard posé sur lui» (34) avouera-t-il.

L'aventure purifiante s'étend sur 112 pages, découpée en une constellation de paragraphes (99) séparés par des astérisques et se déroule par étapes habilement imbriquées dans le temps (les souvenirs de son enfance, les études universitaires et le voyage purgateur) et dans l'espace (les lieux de l'enfance sur le bord de la rivière Saint-Maurice, un appartement «sous les toits» et l'Orient) dans un savant jeu de distanciation de soi. Le voici étudiant sa propre photo d'enfant :

Cet enfant est dans l'ignorance du temps à venir. Cet enfant, c'est déjà lui qui viendra plus tard se moquer de mes lubies d'ermite, selon son mot, et qui voudra courir le monde avec moi. Je le vois m'appeler sur cette photo qu'il n'a jamais vue (53).

Le jour où il ne tiendra plus en place, empêtré dans la routine et «la pâte des choses» c'est deux fois plutôt qu'une que «l'homme qui pleure» décidera «avec dix ans de retard» (11) de partir, de tout reprendre de zéro, d'inventer une nouvelle mémoire du monde» (10). Ainsi, dans une quête folle et éperdue, sur la trace de l'homme qu'il a profondément aimé, il s'épuisera à franchir les eaux putrides du Gange, les villes fourmillantes de Delhi, de Bombay et de Bangkok en passant par «les chaînes avancées de l'Himalaya», «les forêts marécageuses du Terai», la vallée du Népal et sa capitale Katmandou, puis Chiang Mai et le plateau du Tibet. Le bouleversement était d'ailleurs inscrit dans l'étalement des cartes de tarot de Clara der Todd, une amie rencontrée à la faculté des lettres qui tira du jeu la figure du Fou. Sous l'emprise d'un «dernier regard, long immense, interminable de la largeur du



monde» (112) toute la force poétique du récit et la narration concourent à délier le souvenir d'un être aimé. Et à la cime de cette magnifique épopée solitaire, tout passe par le regard pénétrant et réfléchi. Enfin arraché à l'immobilisme,

déprit soudain de l'attraction du point fixe, du lieu de naissance, du lieu de résidence, du lieu de travail, du chaud, du froid, de la marche des saisons, du jour, de la nuit, des heures de bureau et du sommeil obligé (10)

le narrateur est parvenu à embrasser de ses yeux le présent et le passé, à percer l'espace infini en soi et autour de soi. Alain Bernard Marchand a écrit un beau livre dans un passé simple revigoré et gracieusement maîtrisé, ce qui marque la coupure définitive de son personnage avec un passé achevé mais déterminant.

*Bangkok blues*. Là aussi nous sommes en voyage. Mais tout comme la ville cacophonique, grouillante et frénétique de Bangkok, que le relais de multiples narrateurs décrivent sans jamais pouvoir la saisir, le roman de Bouraoui se laisse difficilement pénétrer et ne fournit aucune bride pour la chevauchée qui s'étale sur quatorze «cantos». *Bangkok blues* se veut farouche, fougueux et tortueux comme un cheval indomptable qui a peur de son ombre.

Barthes a déjà dit qu'il n'y a pas d'ennui dans la lecture, seulement un manque à l'appel. Un des narrateurs a d'ailleurs prévu cette lacune; on peut entendre résonner : «Le monde est sourd à l'appel! Même les poètes ne s'intéressent pas à la poésie d'autres poètes. Et pourquoi clamer la métamorphose dans les catacombes des polyphonies?» (83) Il n'empêche que j'ai essayé plus d'une fois d'être présent à l'écriture dans *Bangkok blues*, mais les quatorze chants (cantos) d'Hédi Bouraoui n'ont pas réussi à maintenir la promesse de l'envoûtement, ni à me faire migrer le temps de son roman. C'est en vain qu'on attend la renaissance qu'annonce l'«intéressai» d'un narrateur au visage changeant dans son périple poético-érotique en Thaïlande.

Avis donc au lecteur qui chercherait un sens dans le fragment, le syncopé et l'écume verbale car dans cette aire sans clôture, le pacte de lecture est miné, les repères se dérobent sans cesse et le plaisir, si on en trouve, se cache ailleurs : il faut fureter

dans les «interstices» du texte ou encore loucher en fixant le flux verbal inouï comme on le ferait pour ces livres à la mode baptisés «œil magique» desquels il est possible, en insistant jusqu'à la berlue, de capter des images holographiques. Soutenu, cet exercice peut devenir étourdissant et à chaque fois qu'on lèvera la tête, perdu que nous sommes sur la frange des pages, «nos regards hagards/nos regards hangars» pour parler comme Desbiens, diront l'étonnement d'être encore tombé hors du texte.

D'ordinaire, on résumerait en cet endroit la trame. Or, celle-ci s'effiloche dans toutes les directions et aussitôt que l'on croit s'être accroché à un bout de fil, il casse brusquement; tant et si bien qu'on se retrouve en fin de compte avec d'innombrables bouts de ficelles dans les mains qu'il serait vain de relier. Puisque nous y sommes, retenons tout de même quelques motifs et ciblons l'aiguille sans chas fournie par l'auteur pour recoudre les lambeaux.

Virgilius et son curieux frère siamois Paul atterrissent à Bangkok dans le but de s'excentrer encore davantage et de «rencontrer l'autre». Des deux, c'est Virgilius ou Vir (viril) qui se liera avec Koï thaï (coït?). Sans jamais se mêler aux habitants ni s'ouvrir à leur langue pendant son séjour, Virgilius butine et dérive de palais bouddhiques en bazars, de sites historiques en clubs de nuit en priant l'insaisissable de se poser sous sa plume. Il notera lui-même l'impossibilité de son rêve de scribe : «Même cette écriture, la mienne, trahit l'essence et les gestes de cet Extrême-Orient»(112).

Une certaine qualité poétique est manifeste et séduisante comme en témoignent les traits furtifs de l'amante Koï thaï et les dimensions impressionnantes de Bangkok traversée de rues sans noms, de marées humaines et de cours d'eau. Mais le verbe, à trop se vouloir corrosif pour dissoudre les frontières du langage ou liquide et tourmenté pour éroder les repères narratifs, dévore le sens même du récit : ourobouros qui trace un cercle hermétique et qui conserve son mystère comme le sourire du bouddha. Ainsi, nous dégringolons d'une écriture tumultueuse, dense et prometteuse vers des images éventuellement et à la longue poussives parce qu'à la remorque d'un langage fleuve débridé qui noie ses plus belles fleurs avant qu'elles n'aient donné des fruits. Par ailleurs, le discours frondeur et sciemment contradictoire étouffe à la longue le propos plutôt que d'être porté par lui. C'est ainsi que l'expérience

transculturelle du narrateur ne convainc plus tout à fait dans ses allées et venues rattachées à une chambre d'hôtel de luxe du Royal River.

Quoiqu'il en soit de ces réserves, on ne manquera pas de reconnaître l'originalité de *Bangkok blues*. Sans lui nier une place, sans le disqualifier donc, il est toutefois difficile d'adhérer au parti pris esthétique d'Hédi Bouraoui si l'on considère que collectivement, notre langage est «ruiné» et que le sens même continue de nous échapper en Ontario français.

\*

Notons pour conclure que les trois romans nous permettent de constater qu'au fur et à mesure que sa production augmente, la littérature franco-ontarienne se diversifie, se transforme et se pluralise. Ainsi, on pourrait croire qu'elle est appelée à supporter de moins en moins une analyse qui la rangerait et la polariserait en littérature «surcontextualisée/décontextualisée» ou en littérature de la «conscience» et de l'«oubli». Mais dans les cas présents, force est de constater que le dépassement du cercle de la surcontextualisation et de la décontextualisation qu'a décrit Robert Yergeau est remis à plus tard. Au delà de leurs différences, les trois auteurs ont mis de l'avant les projets personnels de narrateurs qui se font et se défont dans l'exercice de l'écriture. Et il est intéressant de noter que l'aire de non-vu, le point aveugle de leurs aventures voyageuses (dans l'espace et dans le temps) sera justement le lieu physique de cette écriture. Si décontextualisation il y a, la migration a autant cours dans l'écriture qu'hors-les-murs.

Enfin, je me suis demandé à plusieurs moments de ces trois lectures stimulantes, comment parcourir le territoire fictionnel franco-ontarien. Certains, comme des lucioles, s'y sont déjà avancés; leur tracé de lecture n'a rien de dogmatique, il n'y aurait qu'à les suivre librement et les dérouter au besoin dans notre espace commun sans fin ni limites. Un jour, collectivement, voyagerons-nous peut-être légers dans notre espace fictionnel, sans le désavouer et sans s'y abolir; aussi et surtout, voyagerons-nous avec une connaissance et une mémoire de nos écrits, «un attachement critique» à nos lieux d'identification et une simple nécessité intérieure contagieuse..



## Une écriture en mouvement

Leroux, Patrick. *Implosions*, Ottawa, Le Nordir, 1996, 227p.

*Nicole Richardson*

La publication d'*Implosions* aux éditions du Nordir réunit dans un même recueil trois pièces de Patrick Leroux : *Dialogue*, *La Litière* et *Rappel*. Le refus des compromis est sans doute l'une des qualités de ce jeune auteur.

Le titre du recueil est très révélateur puisqu'il représente une certaine nécessité de libération, un désir de briser des contraintes trop lourdes à porter. Mettant les émotions les plus exacerbées au service d'une certaine vision absolue qui refuse toute médiocrité, Patrick Leroux présente des univers où se succèdent âmes désabusées et rêves démolis.

De fait, l'auteur nous plonge dans une tranche de la vie de ses personnages où le rêve et la réalité se côtoient et s'entremêlent. *Implosions* présente divers états d'âme de personnages qui vivent des situations à la fois semblables et différentes. Qu'il s'agisse de malaise face à l'impossibilité de dialogue, de rupture amoureuse ou de contemplation du suicide dans sa splendeur et dans sa banalité, il existe un lien dans ce recueil : le manque de connaissance de soi. Sans jamais éluder sa dimension tragique, Leroux pose sur cette problématique un regard empreint de distance et d'ironie qui favorise la réflexion.

Quoique tout soit tragique chez Leroux, de la peur de se mettre à nu devant l'Autre - ou devant soi - au refus d'accepter la vie pour ce qu'elle est en contemplant la mort, celle qui brûle à petit feu, aboutissement d'une longue agonie, le lecteur reconnaît une fonction ludique dans les trois pièces du recueil. Invité à se faire voyeur, ce qui devient une exigence lors de la représentation des pièces de Leroux, le lecteur s'identifie facilement au questionnement des personnages qui demeure souvent sans réponse. Émotions naissent, tensions se dessinent, sensations vont et viennent pour enfin toutes éclater, laissant tout paraître sous une lumière parfois trop aveuglante. Dans un monde où la dérision tente de brouiller toutes les pistes menant vers autrui, la folie et la déraison deviennent les seuls moyens de contourner le désir de se blottir dans un monde clos, de se ranger dans le moule du médiocre.

À la recherche d'absolus, les personnages mis en scène dans *Implosions* se heurtent tous à des obstacles incontournables d'après eux, qu'il s'agisse d'angoisse devant le silence d'autrui dans *Dialogue*, de souvenirs d'enfance douloureux et de déceptions malveillantes dans *La Litière* ou de discordance des composantes de l'identité dans *Rappel*. Un choix s'impose et se fait urgente chez tous les personnages de Leroux : faire face à l'orage ou sombrer dans l'imparfait quotidien, donner une porte de sortie aux émotions trop intenses ou se laisser envahir par «le cercle de vagues qui roulent vers l'intérieur». L'infranchissable distance qui sépare les personnages d'*Implosions* ne peut se rompre qu'à la suite d'une descente aux enfers, d'une promenade dans le labyrinthe de l'inconscient qui aura un effet de catharsis sur au moins l'un des personnages, peut-être le plus convaincant, présent à la fois dans *La Litière* et dans *Rappel*. Il s'agit de Ludwig Tessier, «l'éternel incompris», qui se fait victime et bourreau, afin de se comprendre et d'être compris. Le goût de repartir à zéro, de «réapprendre à vivre» comme le dit le personnage, se fera peut-être trop tard chez lui, toutefois il y a en quelque sorte renaissance de l'espoir qui s'était peu à peu éteint. La soif de la vie renaît chez Ludwig avec l'arrivée de la mort.

La peur de se montrer vulnérable et le besoin d'être autosuffisant, font ici l'objet de trois pièces qui ne prennent pas nécessairement le visage que l'on aurait anticipé de prime abord.

Chez Leroux, l'écriture s'avère en perpétuel mouvement. De la neutralité de *Dialogue*, qui donne toujours une place à l'inconventionnel, à *Rappel* qui se déroule entièrement dans l'inconscient de Ludwig en faisant appel aux nombreuses - et bizarres - strates de son imaginaire, le refus de se limiter à une écriture est tout à fait marqué. Le jeu se transforme à tous les plans chez Leroux ce qui donne un recueil tout à fait original qui donne une vue d'ensemble des possibilités de création dramatique.

Il est à souligner dans *Implosions* l'évolution non seulement de l'aspect formel et esthétique de l'écriture de Leroux mais aussi de la progression de la tension dramatique d'une pièce à l'autre. Si le comique éclipse par moment le *tragique*, n'empêche que les pièces sont toutes tendues vers la catastrophe, qu'elles contiennent dans leur globalité l'appréhension d'une chute terrible.

Afin d'apprécier pleinement ce recueil, le lecteur doit prendre, partiellement s'entend, ses distances vis-à-vis de la pensée rationnelle pour se laisser entraîner par une écriture fortement influencée par un désir de sortir du temporel afin de laisser libre cours à l'imaginaire. «Défaire. Déconstruire», voilà la clé de l'écriture dramatique d'après Patrick Leroux.

L'écriture de cet auteur se définit autant par sa spontanéité et son audace que par son originalité et son désir de rompre avec les contraintes du genre, tant au plan esthétique qu'au plan idéologique. Du *Beau Prince d'Orange* à *Implosions*, tous seront d'accord que cette incursion de Leroux dans le champ de la création dramatique exige une suite.





## **Comptes rendus**



**Yves Lefier, *L'Ontario en français, 1613-1995 : réalités et fiction : répertoire chronologique commenté de textes concernant l'Ontario : récits de voyage et de séjour, description, fiction*. Sudbury, Institut franco-ontarien, 1996, xxv-1040 p. «Collection Universitaire : Série Référence»**

*John Hare*

Ce répertoire compte 4611 entrées concernant le territoire couvert par la présente province de l'Ontario depuis le récit du voyage de Samuel de Champlain en 1613 jusqu'à la biographie romancée de Pierre Le Moyne d'Iberville par Louis-Martin Tard, parue en 1995, le tout présenté par ordre chronologique de publication. À l'origine, Yves Lefier voulait préparer une bibliographie de récits de voyage; mais il s'est rendu compte que «ces textes pouvaient difficilement être isolés d'une multitude d'autres qui se situent soit en amont soit en aval de leur production» (p. ix). Il décide donc d'élargir les critères de sélection pour inclure, en plus des récits de voyage, «la littérature descriptive qui se trouve souvent à la source de ces récits et les diverses oeuvres qui en sont issues selon une filiation plus ou moins légitime» (p.ix). Lefier inclut donc des textes de géographie descriptive et humaine, des textes de type touristique (guides, dépliants, etc.), des textes de type didactique (traités, manuels scolaire, dictionnaires). Limité à ces types de textes, tous centrés autour de la notion de voyage, de

découverte du territoire, la bibliographie de Lefier aurait présenté une certaine cohérence. Or, il ne peut s'empêcher d'élargir encore les critères de sélection : il ajoute des textes de fiction (narrative, dramatique ou poétique) «ancrés» dans l'espace ontarien. De crainte d'avoir oublié quelque écrit, Lefier ajoute enfin une catégorie reportages dans les journaux et les revues.

Dans une section intitulée «justification», il tente d'expliquer l'élargissement des critères. Si l'on comprend l'inclusion des ouvrages de type géographique, il est plus difficile de souscrire complètement à son explication en ce qui concerne la fiction : «Nous avons mis plus de temps à nous décider à intégrer les ouvrages dits littéraires : poésie, roman, théâtre; mais vu le caractère souvent régionaliste et d'appropriation du pays des littératures canadienne-française, franco-ontarienne et canadienne-anglaise (tout au moins pour ce qui est traduit en français), cela nous est apparu comme une autre nécessité.» Nous trouvons donc non seulement le roman pour jeunes de Maxine, *Le Saut du gouffre*, dont l'action se passe en partie à Fort William (en passant pourquoi présenter le résumé de l'action de l'édition de 1946 plutôt que celle de 1940?), jusqu'au roman policier de Howard Engel, *Benny Cooperman détective privé*, traduit en français et publié en France. Néanmoins au fil des pages, on fait des découvertes intéressantes. Voici un roman du Français Henri-Émile Chevalier, *L'Enfer et le Paradis de l'autre monde* (Paris, 1866), qui se déroule à Toronto!

Le bibliographe choisit de présenter les entrées par ordre chronologique de parution, séparant toutes les éditions différentes des oeuvres. Nous trouvons donc les récits de voyages de Champlain aux pages 1, 43, 116, 279, 308, 351, 384, 451, 541, 580, 595, 932 et 947. Il m'aurait semblé plus logique de regrouper toutes les éditions d'un ouvrage. Dans l'ensemble, Lefier réussit à retrouver les éditions différentes. Il reste que le roman *Pour la Patrie* de Jules-Paul Tardivel, paru d'abord en 1895, comme signale Lefier, fut réédité en 1936 et 1976.

Chaque entrée comprend en plus des renseignements sur l'auteur, des mots clés qui indiquent : 1) l'époque sur laquelle le texte est censé témoigner; 2) la ou les régions concernées; 3) le type de texte; 4) la ou les matières abordées dans le texte, vg. Agriculture, colonisation, hôtellerie, tourisme... (Lefier énumère 65

mots clés dans l'introduction). Tous les mots clés sont repris dans une série d'index à la fin du volume, ce qui facilite les recherches. Il y a donc un index des auteurs, un index chronologique et un index des mots clés. Ceux qui font l'usage de CD-Rom ou de l'internet trouveront l'utilisation des index assez malcommode. Et ce qui ajoute à la difficulté de la recherche est le renvoi aux pages de la bibliographie plutôt qu'aux numéros des entrées. En fait, pourquoi avoir numéroté les entrées si tous les index renvoient à la page de la bibliographie; de plus, rien n'indique cette anomalie.

En conclusion donc, voici un ensemble de données bibliographiques sur l'Ontario français qui permet l'exploration de thèmes reliés aux aspects du territoire. Il faut espérer qu'on trouvera moyen de présenter rapidement cet ouvrage sur CD-Rom.



**Cotnam, Jacques et al. (dir.), *La francophonie ontarienne: bilan et perspectives de recherche*. Ottawa, Le Nordir, 1995.**

*Michel Bock*

La recension d'un ouvrage collectif s'avère souvent une aventure périlleuse, surtout lorsque les collaborateurs oeuvrent dans des disciplines aussi nombreuses et diverses que l'histoire, la littérature, la sociologie et la science politique, pour n'en nommer que quelques-unes. *La francophonie ontarienne* ne fait en rien exception à ce constat. Ce recueil, publié il y a déjà quelque temps, se fixe un but pour le moins ambitieux, celui de faire le bilan de la recherche portant sur l'Ontario français, toutes disciplines confondues.

Quatre rubriques se partagent les quelque quatorze articles présents dans cet ouvrage. La première, «Sociologie, éducation et condition des femmes», regroupe des textes de Françoise Boudreau («La francophonie ontarienne au passé, au présent et au futur: un bilan sociologique»), de Normand Frenette («Les francophones de l'Ontario et la quête de l'égalité des chances») et de Sylvie d'Augerot-Arend («La condition des femmes francophones en Ontario: de l'unicité patriarcale à la multiplicité des réalités»).

Dans la seconde section, «Histoire, science politique et économie», se retrouvent quatre études: celles de Gaétan Gervais

(«L'historiographie franco-ontarienne: à l'image de l'Ontario français»), de Fernand Ouellet («Canadiens français et non-francophones dans les villes québécoises et ontariennes, 1851-1911: une perspective comparative et régionale»), de Marcel Martel («La science politique boude-t-elle la francophonie ontarienne? Bilan de la recherche depuis 1974») et enfin celle de Georges Hénault, Paul Laurent et Gilles Paquet («L'efficacité du symbolique: la socioéconomie spectrale de l'Ontario français»).

Une troisième partie, «Langue et culture», contient des textes de Raymond Mougeon («Perspective sociolinguistique sur le comportement langagier de la communauté franco-ontarienne»), de Jean-Pierre Pichette («L'ethnologie. Bilan et perspectives de recherche en Ontario français»), de François Paré («Repères pour une histoire littéraire de l'Ontario français»), de Stéphan Larose et Greg M. Nielsen («Médias et altérité: l'espace public de l'Ontario français virtuel») et de Lucie Tardif-Carpentier («"Le parapluie du Québec": *Le Droit* de 1967 à 1994»).

Enfin, une dernière section intitulée tout simplement «Perspectives» ne contient qu'un seul texte, de Roger Bernard celui-là («Réflexions critiques d'un chercheur»), ainsi qu'une «Bibliographie des thèses sur l'Ontario français» que nous propose Jean Yves Pelletier.

Cette énumération, bien que longue, est nécessaire pour bien se rendre compte du caractère multidisciplinaire de l'ouvrage en question, ainsi que des différentes tranches chronologiques auxquelles il s'attaque. D'un ensemble de textes aussi disparate et sans cohésion apparente, il est tout de même possible de dégager quelques thèmes communs à la plupart d'entre eux.

Le premier que nous avons retenu, c'est celui de la rupture. D'abord, une rupture dans le temps, dans les structures organisationnelles et dans les lieux de pouvoir. Plusieurs chercheurs, voire disciplines, notent le passage de la communauté franco-ontarienne de «l'époque de la société traditionnelle» (p. 335) à la «modernité», à défaut d'un meilleur terme. En ce sens, les bouleversements qu'auraient subi les Franco-Ontariens n'ont rien d'original et s'insèrent dans le cadre plus général des transformations structurelles de la société occidentale depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ici comme ailleurs (bien qu'à des degrés différents), on assiste aux mêmes phénomènes: urbanisation accélérée, industria-



lisation, essor du mouvement féministe, réformes scolaires, prolifération et concentration des médias, déclin relatif de l'influence cléricale, substitution des cadres paroissiaux par d'autres formes d'organisation collective, etc.

La deuxième rupture, c'est celle qui s'impose, depuis une trentaine d'années, entre les Canadiens-Français du Québec («devenus» Québécois) et ceux des autres provinces. Qu'il s'agisse d'une véritable rupture culturelle émanant de la base de la société canadienne-française ou tout simplement d'une rupture entre élites professant des valeurs politiques différentes, voire contradictoires, ce problème occupe une place de choix dans plusieurs études.

Sous-jacent à ce thème de la rupture, se retrouve celui de l'identité des membres de la communauté, tantôt «Canadiens-Français», tantôt «Franco-Ontariens» ou encore «francophones de l'Ontario». Cette question, qui n'est abordée directement par aucun des collaborateurs, ne semble pas faire l'unanimité. Tout porte à croire qu'elle aurait fait l'objet d'un article fort pertinent, compte tenu de l'objectif que se fixent les éditeurs du recueil. La mutation identitaire des Canadiens-Français de l'Ontario, si mutation il y a, n'a pas été jugée de façon satisfaisante et on en ignore toujours la nature véritable. Entre le mot et la chose, entre l'utilisation d'un nouveau terme pour désigner une communauté et la réalité que ce terme doit en principe recouper, rien n'empêche de croire à un décalage important. Ces considérations d'ordre sémantique sont nombreuses et auraient sans doute suscité un débat fort fructueux.

Somme toute, la plupart des collaborateurs semblent avoir privilégié une exploration des thèmes qui ont retenu l'attention des chercheurs, plutôt qu'une analyse méthodologique de leurs travaux. Était-ce là le but du recueil ? Les éditeurs disent ne pas prétendre dresser un inventaire exhaustif de ces recherches. En posant quelques jalons et en repérant quelques balises, nous désirons cartographier le chemin parcouru, non pas tant pour nous y complaire que pour découvrir de nouvelles perspectives et chercher de nouvelles voies. (p. 7)

Ironie du sort, c'est justement contre l'aspect thématique de la plupart des bilans de ce genre que Roger Bernard s'insurge dans le dernier article du recueil :

Ils ne constituent pas des outils efficaces de recherche pour les chercheurs. [...]

La question méthodologique est centrale à la recherche scientifique, mais malheureusement, de façon générale, les méthodologies ne sont à peu près jamais présentées à l'intérieur des bilans et encore bien moins critiquées. [...] Si le bilan ne présente pas les détails méthodologiques et les processus de validation, la différenciation n'est plus possible et les chercheurs en sortent perdants. (p. 328, 331-332)

Le principal mérite de cet ouvrage est donc la vue d'ensemble qu'il donne de la diversité des thèmes retenus par les chercheurs en Ontario français, ce qui, somme toute, n'est pas peu dire. Si, par exemple, le thème de la rupture fait l'objet de tant de préoccupations scientifiques, comme en témoigne le recueil, ne faudrait-il pas tenir compte également des facteurs de reproduction culturelle qui risquent d'être tout aussi nombreux et qui permettraient de mieux saisir le parcours emprunté par la communauté franco-ontarienne dans toutes ses articulations (sur ce point, le texte de Normand Frenette sur l'éducation des Franco-Ontariens présente déjà des pistes intéressantes). *La francophonie ontarienne*, donc, soulève plus de problèmes qu'il n'en résout, mais c'en était sans doute l'objectif essentiel.

**Marguerite Andersen, *La soupe*, roman, Sudbury, Prise de parole [et] Montréal, Triptyque, 1995, 222 p.**

*Michel Lord*

Auteure de plus d'une dizaine d'ouvrages romanesques, nouvellistiques et essayistique, dont certains en collaboration avec, par exemple, Paul Savoie (*Conversation dans l'interzone*, 1994) et Christine Klein-Lataud (*Paroles rebelles*, 1992), Marguerite Andersen écrit et publie depuis plus de trente ans. Si elle semble discrète aux yeux du grand public, elle n'est pas nouvelle dans le décor franco-ontarien, elle qui est vice-présidente de l'Association des auteurs de l'Ontario français. Mariel O'Neill-Karch et Pierre Karch, dans le *Dictionnaire des citations littéraires de l'Ontario français depuis 1960*, retiennent plus de cinquante fragments de l'œuvre d'Andersen, dont une vingtaine proviennent de son dernier roman, *La soupe*. L'œuvre fait d'ailleurs déjà partie de l'histoire littéraire officielle puisqu'elle a mérité à son auteure le Grand Prix du Salon du livre de Toronto 1996 (ex-aequo avec un recueil de poésie de Robbert Fortin).

Cet honneur me semble bien mérité, bien que l'œuvre ne soit pas sans défauts (je reparlerai de ces détails qui ne déparent pas toutefois la qualité du roman). Commençons par donner un aperçu du contenu. L'histoire en tant que telle tient à peu de choses: la narratrice, une bibliothécaire parisienne en chômage, Hélène Latour, est «chargée de disposer du contenu de [l'] appart-

ment» (p. 16) d'un professeur de sociolinguistique, Paul Bonavoy, retiré dans une résidence pour personnes âgées. Fascinée par ses papiers et ses documents sonores, elle devient vite obsédée par l'idée d'écrire un roman d'après la vie du professeur. Ce qu'elle fait, en y mêlant des bribes de la vie des amis de Bonavoy et aussi de sa propre vie, et en y allant ici et là de recettes de soupes, car la narratrice partage avec Bonavoy, entre autres choses, le goût de la soupe. D'où en partie le titre du roman. À la fin, après la mort de Bonavoy, elle trouve une valise remplie d'œuvres d'art érotiques qui la scandalisent, bien qu'elle accepte de s'associer avec une librairie pour vendre cette marchandise. De plus, cette librairie lui offre un emploi en plus de réviser son manuscrit, ce qui permet à la narratrice d'avoir à nouveau un emploi, d'espérer devenir écrivaine, car elle poste le texte de son roman à un éditeur, et ainsi de redonner un sens à sa vie.

Résumé de cette manière, tout cela paraît bien plat et linéaire, mais formellement, le roman ne l'est pas du tout. Andersen donne plutôt le relief de «la dérive» (p. 19) scripturaire au récit de la narratrice : «Devant mon écran vide, j'ai compris [...] que je m'inquiétais de nouveau de la structure de mon texte. [...] À vrai dire, la progression de mon manuscrit dépend entièrement du hasard» (p. 55).

On aura compris que *La soupe* se contruit sur le modèle déjà canonique du narrateur réfléchissant sur sa propre pratique scripturaire, Hélène Latour revenant ponctuellement sur son travail de romancière en train d'écrire la biographie d'un homme qui lui demeure étranger et sur la difficulté de rendre compte de la vie de son personnage. Elle opte d'ailleurs souvent pour la solution imaginaire, décollant complètement à partir du peu de choses qu'elle connaît de Bonavoy. Elle dépouille, commente et complète au hasard ses agendas, ses bandes sonores et sa correspondance. Cela donne parfois des passages invraisemblables ou un peu fous (p. 65-68), où elle imagine ce que certains des textes du professeur auraient pu être (jusque-là, ça va), puis elle critique Bonavoy d'écrire de cette façon, alors que c'est elle qui écrit, invente tout.

Ce défaut de vraisemblance — qui est le fait ici d'une narratrice un peu dérangée par son sujet, qui demeure donc dans la logique de l'action —, on le retrouve dès le début du roman, dans la façon dont est campée la situation sur laquelle se fonde tout le discours romanesque. Il m'est apparu plutôt étrange et même

absurde que tous les biens d'un professeur, peut-être sans famille, mais qui avait un cercle d'amis, soit confié à une pure étrangère. Lorsque Bonavoy entre au foyer pour gens âgés, une femme achète son appartement parisien et charge on ne sait trop comment ni pourquoi Hélène Latour «de disposer de toutes les possessions de son prédécesseur qu'elle paraissait détester et dont elle ne voulait garder aucun souvenir» (p. 25). Voilà une drôle de façon de disposer d'un héritage. Si le roman n'était pas résolument de facture réaliste, je ne tiquerais pas, mais il l'est, même si la narratrice tire le récit du côté de la psychopathologie et du discours autotélique. Mais qu'on se rassure, ces «défauts», si c'en sont, parviennent à se faire oublier, et même à se justifier, pour peu que l'on tienne pour vraisemblables les explications lacunaires de la narratrice. Cela m'a même amené à penser qu' Andersen travaille un peu dans ce roman comme dans ses nouvelles, *Courts métrages et instantanés* (1991), dans lesquelles elle faisait preuve d'un art consommé du récit bref, fragmentaire. Car tout relève du fragmentaire dans *La soupe*, des morceaux de vies épars étant rassemblés comme dans un vaste casse-tête. Le procédé est d'ailleurs tout à fait conscient aux yeux de la narratrice : «Je continue à écrire parce que je trouve un grand contentement dans ce travail. Mais n'est-il pas plutôt illusoire ? Je suis comme l'enfant devant son nouveau casse-tête. Je colle les morceaux éparpillés dans l'ordre qui leur convient, j'essaie de voir un ensemble» (p. 109-110).

Et que recolle-t-elle ? Des fragments de la vie réelle et inventée de Bonavoy en Europe, en Tunisie, au Québec, des morceaux de vies de sa mère, de ses amis, d'une certaine amante, M., et, de manière de plus en plus envahissante, des réflexions sur elle-même. En fait, tout se dédouble dans son discours, comme si elle cherchait, dans le fond, par le truchement de la vie de Bonavoy, véritable prétexte (pré-texte), à mieux comprendre sa vie à elle, à la fois banale et dramatique. Le fond de l'histoire ? Sans doute se trouve-t-il dans le fait qu'elle a toujours été seule et qu'elle n'a jamais eu de relation sexuelle autre que celle dont elle a été victime à treize ans (elle a été violée). De sorte que l'écriture de ce roman biographique apparaît comme une forme de catharsis déguisée pour se guérir d'un mal profond : une thérapie en forme d'autorévélation de soi à travers autrui ; en somme l'œuvre appartiendrait au *bildungsroman* ou plutôt au roman de ré-apprentissage (car Hélène, dans la trentaine, est déjà formée ou déformée), et un

suspense aussi de par le mystère créé autour de la vie de Bonavoy et d'une certaine M., de même que d'une valise remplie de photos et d'œuvres d'art érotique. Le discours se construit ainsi à coup de fragments discursifs qui se recollent lentement et qui finissent par redonner un sens à la vie de celle qui cherche à se révéler comme au travers d'un négatif photographique, car à bien des égards, Bonavoy est son double inversé.

Le portrait de Bonavoy demeure important, et il m'est difficile de ne pas faire remarquer à quel point la narratrice comprend mal la vie de l'universitaire qu'était Bonavoy : «devenir professeur de faculté [...] cette carrière confortable [...] un petit nombre d'heures de cours, de longues vacances» (p. 115); «en vacances de la mi-avril jusqu'au mois de septembre» (p. 131). «Enseigner ? Entrer dans une classe, étaler son savoir, puis s'en aller ?» (p. 119) «Bonavoy était critique. Il me semble qu'il n'a rien construit, créé, façonné. Je n'ai pas lu son livre ni ses articles» (p. 116).

Qu'on ne se méprenne pas, ces passages ne sont pas le fait de la pensée de Marguerite Andersen, qui elle-même a été professeuse, mais tient de la pensée qu'elle prête à sa narratrice, naïve, qui représente la rumeur sociale, mais qui n'est pas sotte. À preuve ce passage : «[J]'ai commencé à relire mon manuscrit [...] Découvert [...] des maladroites et de véritables bêtises» (p. 167). Mais elle ne dit pas si elle a gommé les bêtises dont elle parle.

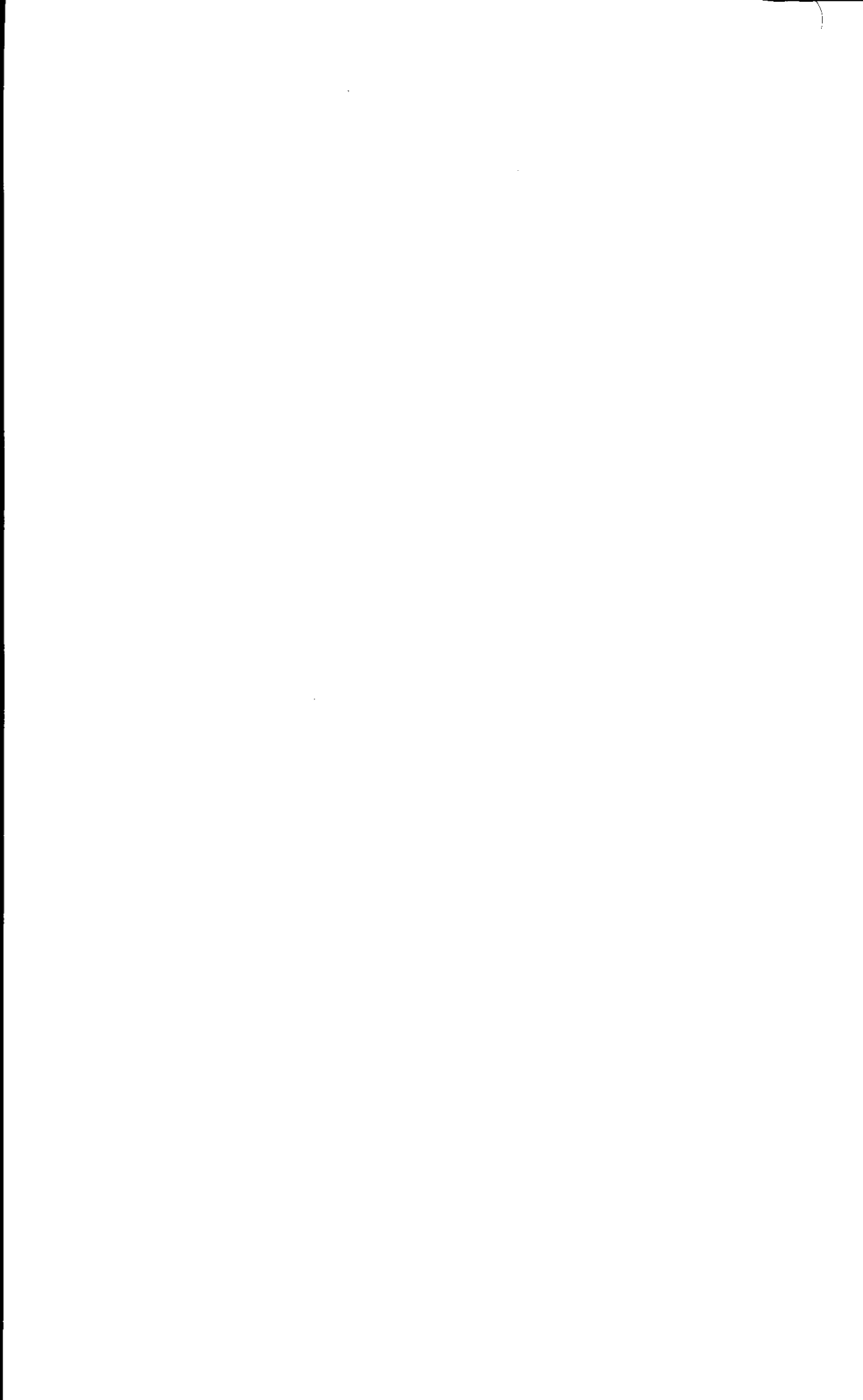
Trêve de critique. J'ai l'air de relever les erreurs et les errements du discours romanesque ici, mais cela ne signifie pas que la lecture de *La soupe* soit un pensum, bien au contraire. Que l'on y retrouve les jugements plus ou moins satisfaisants pour nous d'une narratrice en mal de compréhension du monde, voilà qui entre tout à fait dans le cadre des possibles romanesques, le roman pouvant ressembler tout à fait à l'idée qu'Hélène Latour s'en fait. Comme une soupe, selon elle, «un roman, c'est aussi un mélange d'ingrédients [...] On y met des expériences et des sentiments personnels [...] On prend des renseignements par-ci, par-là, on assaisonne le tout de quelques historiettes piquantes cueillies dans un quotidien ou une revue. Puis, si on a de la chance et un peu de savoir-faire, voilà un livre qui naît. À moins qu'il n'y ait fausse couche et qu'on soit obligé de recommencer» (p. 156).

Le dernier roman de Marguerite Andersen, véritable réification du manuscrit d'Hélène Latour, n'a pas eu à souffrir des

affaires de la fausse couche (deux éditeurs, l'un ontarois, l'autre québécois — type de coédition qui devrait se pratiquer plus souvent — ont même participé à son accouchement) et il devrait faire les délices d'un public aussi voyeur (tout lecteur est un voyeur) que sa narratrice. Il devrait intéresser la francophonie en général et même au-delà. On y retrouve par exemple des pages sur la France (la Provence, l'Alsace, la région parisienne), l'Allemagne, la Tunisie, le Québec, qui pourront choquer, comme dans ce passage où la narratrice cite Bonavoy : «[L]es Arabes parlaient bien le français, je ne vois pas pourquoi les Québécois ne pourraient faire pareil» (p. 133).

On peut d'ailleurs se demander en fin de parcours ce qui a poussé Andersen à écrire elle-même ce roman, elle qui, «infatigable voyageuse» dit la quatrième de couverture, vit à Toronto et campe une narratrice sédentaire parisienne, obsédée par la vie d'un vieux professeur. Mais c'est sans doute qu'il s'agit d'un roman de l'errance du parcours de Bonavoy («En Tunisie, il était fils de colon, en France, il est pied-noir, au Québec il est de nouveau un étranger, même s'il parle la même langue ou presque», p. 137) et de l'errance du discours de Latour qui, campée dans son terroir parisien, vogue à la dérive, à la recherche du sens et qui finalement arrive à bon port.

À la lumière de mes commentaires, on aura compris que les défauts ponctuels de vraisemblance n'enlèvent rien à la qualité de cette œuvre complexe, qui fait réfléchir et dont l'écriture demeure impeccable et fascinante jusqu'au bout.





## **L'avenir de la socioéconomie franco-ontarienne et sa contribution au développement de l'Ontario français**

**Anne Gilbert et André Plourde (sous la direction), *L'Ontario français, valeur ajoutée?*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1996, 128 pages.**

*Rachid Bagaoui*

L'ouvrage recensé réunit les actes d'un colloque organisé par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCC) et tenu le 26 avril 1996 à l'Université d'Ottawa, à l'occasion du 50e anniversaire de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario. Le colloque a réuni une soixantaine de participantes et de participants, provenant des milieux associatif, universitaire et collégial, de l'entreprise privée ainsi que divers partenaires économiques francophones. Les textes issus du colloque sont réunis par Anne Gilbert, professeure au Département de géographie et par André Plourde, professeur au Département de sciences économiques à l'Université d'Ottawa.

Les objectifs du livre sont clairement énoncés dans l'introduction : il s'agit principalement d'entamer une discussion sur le rôle économique de la population franco-ontarienne. Il s'agit

également de réfléchir, dans un contexte marqué par le désengagement de l'État, sur les modalités qui permettraient à cette population de prendre en main son devenir économique. Bien que tous les auteurs intègrent dans leur description cet aspect de la réalité francophone, on peut les regrouper en deux groupes: le premier groupe d'auteurs (Grenier, Routhier, Ribordy, Claude, Côté) insiste davantage sur la contribution économique des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes ; le second (Paquette, Savard-Rathwell, Ndema-Moussa, Lapointe) réfléchit particulièrement sur les possibilités qui s'offrent à la population francophone pour réaliser ses potentialités économiques. Malgré son caractère arbitraire, cette division aide néanmoins à rendre justice aux objectifs du livre. Enfin, un article de Gilbert et Plourde résume les propos tenus dans le cadre du colloque. Dans l'ensemble, les articles se répartissent inégalement. Certains s'appuient sur des enquêtes, des données ou des sondages, d'autres reposent sur des réflexions issues, dans la plupart des cas, des pratiques des intervenants et des intervenantes. Examinons d'abord le premier groupe d'auteurs.

1. Quelles sont les contributions économiques des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes à la collectivité ? À cette question, les réponses sont multiples. L'article de Grenier répond en se basant sur une série d'indicateurs statistiques tels que le revenu, le niveau d'éducation, la profession et le secteur d'activité. L'auteur s'appuie sur des données de recensement de 1981 et de 1991. Grenier arrive à la conclusion que, malgré certains problèmes que connaît la communauté francophone, la performance économique des francophones est bonne : l'écart entre eux et les anglophones sur le plan des revenus s'amincit; leur bilinguisme représente un atout qui les prépare pour les emplois bilingues; sur le plan de l'éducation, l'écart se rétrécit également entre les deux groupes linguistiques. Bref, les francophones n'ont rien à envier aux anglophones et leur contribution est bel et bien une réalité de terrain. De son côté, Routhier ne veut plus se poser l'éternelle question de la contribution des francophones. S'appuyant sur les résultats d'un sondage visant à définir les habitudes de consommation des francophones, il conclut que cette population existe et se porte bien. Les francophones utilisent des services en français et demandent une grande diversité de ces services. Par le fait même, ils contribuent non seulement à créer de la richesse, mais ils affirment leur langue, leur culture et leur identité.

Outre les indicateurs statistiques et les habitudes des francophones, il existe également des groupes sociaux qui témoignent de cette dynamique économique des francophones. Le texte de Côté insiste sur le rôle du Conseil de la coopération de l'Ontario. Ce levier économique appuie divers projets socioéconomiques et ce, dans divers domaines tels le logement, les garderies, les coopératives de travail et le développement économique. Les supports de cet organisme sont «offensifs» car ils s'enracinent dans une dynamique régionale et locale de développement économique communautaire. Cet appui à la collectivité n'est pas étranger aux efforts d'exploration de la collectivité francophone vers de nouvelles façons de se prendre en main. À côté de cet organisme, on trouve d'autres leviers économiques actifs: l'Union des cultivateurs franco-ontariens et les gens d'affaires. L'article de Claude est consacré au premier levier économique. Il montre que les cultivateurs francophones contribuent activement au développement économique de la province et de leur communauté. Au fil des ans, ils sont devenus une force incontournable sur le plan de la production, de l'avancement technologique, de l'amélioration génétique de leur troupeau et de la qualité du bovin. La force des cultivateurs s'affirme davantage avec l'ouverture du Collège d'Alfred, force qui s'est traduite par la création d'un journal AGDICOM (le seul journal agricole en français à l'extérieur du Québec), par la reconnaissance officielle de l'Union des cultivateurs par le gouvernement ontarien (1995), par la réalisation de plusieurs groupements de gestion agricole, par des programmes de financement agricole, ainsi que par de nombreuses autres réalisations. La contribution économique des francophones peut être saisie par le rôle que jouent les gens d'affaires dans le développement de leur milieu. Le texte d'Annette Ribordy fait bien ressortir la contribution de ce groupe dans l'essor de la région du nord-est de l'Ontario. Leur présence est remarquée dans tous les secteurs (mine, foresterie, scierie, papier) avec, cependant, une forte présence dans le secteur des services (84 % de francophones). Deux groupes attirent l'attention : les femmes-entrepreneures, qui sont très actives dans l'économie de la région (21,1 % des entrepreneurs) et le Mouvement des caisses populaires qui sont une institution économique et sociale bien établie dans le paysage francophone. La Chambre économique de l'Ontario est aussi un

levier de développement économique pour les francophones. Le texte de Savard-Rathwell fait ressortir le rôle joué par cette instance, par le biais de son projet «Sensation», auprès de l'Entrepreneuriat francophone. En plus de promouvoir et de diffuser l'esprit d'entrepreneuriat dans la population francophone, le programme a pour but d'aider l'entrepreneur et l'entrepreneure francophones à se positionner sur l'échiquier national et international.

2. Quelles sont les stratégies proposées afin de développer le potentiel des francophones ? À cette question, tous les auteurs ont apporté un élément de réponse. Le texte de Lapointe, par exemple, exhorte les francophones à développer la confiance en leurs compétences pour accéder aux meilleurs emplois de l'an 2000 («entrepreneur, informaticien, ingénieur en informatique», etc.). De son côté, le texte de Ndema-Moussa invite les francophones à affirmer leur valeur ajoutée auprès des décideurs économiques et politiques par la formation professionnelle, par la présence sur l'échiquier francophone ainsi que par la création d'espaces d'affirmation (entreprises, institutions, organisations, etc.). La proposition de Paquette est d'une autre nature. Pour réanimer une vie socioéconomique morbide, l'auteur suggère de le faire par le biais de la société civile. Un des moyens d'y arriver est de mobiliser «l'intelligence collective» de la population (savoirs, savoirs-faire, connaissances, compétences, etc.). Mais cela n'est possible que par un changement du leadership actuel, franchement inerte et traditionnel, ainsi que de sa vision qui est en décalage par rapport à la vision de la base. Cette stratégie permettrait, selon l'auteur, de construire des réseaux permanents de solidarité, d'association et de regroupement qui ont l'avantage de refléter le quotidien et la diversité de la population.

Quelle est notre évaluation de ce livre? Bien et même très bien. Cet ouvrage nous paraît profitable pour toute personne intéressée à la réalité économique de l'Ontario francophone. La perspective du livre est rafraîchissante parce qu'elle rompt avec la représentation négative que l'on véhicule de la collectivité franco-ontarienne. C'est là l'un des principaux mérites de ce livre. Cependant, l'ouvrage atteindra pleinement ses objectifs quand des responsables mettront en marche les propositions qu'il contient. Mais pour cela, il faut qu'ils se mettent en mouvement afin

d'assurer leur développement social et économique. C'est donc une histoire à suivre. En attendant, il faut aussi, comme le suggère le texte de Gilbert, qui résume les interventions du colloque, multiplier les études de cas afin d'amasser des informations sur les pratiques économiques de l'Ontario français. Car la socioéconomie n'est pas seulement une question de colloques et de décisions politiques, elle est aussi du vécu et des pratiques quotidiennes.

# REVUE DU NOUVEL-ONTARIO

## PROTOCOLE DE SOUMISSION D'ARTICLES

### A. LES MANUSCRITS

**1. Format et longueur :** Les manuscrits doivent être présentés sur une disquette DOS/WP 5.1 (3½). Ils ne doivent pas dépasser 30 pages (environ 23 000 mots) pour les articles et 3 pages (environ 1900 mots) pour les rapports de lecture. Les manuscrits dactylographiés ne sont pas acceptés.

**2. Droits de citer :** Les auteurs d'articles sont responsables de l'obtention des autorisations de citation, de reproduction, etc. quand des droits d'auteur s'appliquent.

**3. Originalité :** La revue a pour politique de ne publier que des articles inédits. Cette clause s'applique aussi quand l'article est simultanément soumis à plus d'une revue.

### B. L'ARTICLE

**1. Tableaux... :** Les tableaux, graphiques, cartes, etc. doivent être consignés dans des fichiers séparés et présentés sur des feuilles séparées. Il est conseillé d'indiquer la place que doit prendre chaque tableau, graphique, etc. dans l'article. Pour cela il est important que vos pièces à insérer soient numérotées.

**2. Citation :** Si la citation est de cinq lignes ou plus, elle doit être inscrite, sans guillemets, en retrait par rapport au texte. Si la citation est de moins de cinq lignes, elle doit être guillemetée et intégrée au texte. À la fin de la citation, on fournit, entre parenthèses, le nom de l'auteur, l'année et la page (Chomsky, 1988: 35). Si le nom de l'auteur fait partie du texte, on indique l'année et la page entre parenthèses à la fin de la citation (1988: 35).

**3. Référence contextuelle :** La référence contextuelle est souhaitable quand elle ne dépasse pas un seul nom et une seule date [i.e. Bourdieu (1990) estime que...]. Toutefois, au delà de ce seuil de tolérance, la référence contextuelle devient une entrave à lisibilité. Dans ce cas, il est conseillé d'en faire une note infrapaginale. Dans les références infrapaginales, les abréviations de renvoi (ibid, idem...) ne sont pas acceptables. Il est conseillé d'indiquer toujours les noms d'auteurs, les dates et les pages même si l'information est répétitive.

**4. Notes :** Toutes les notes doivent être en bas de page. Les notes bibliographiques ne doivent contenir que le nom de l'auteur, l'année et la page, le cas échéant; le détail bibliographique se retrouvant dans la bibliographie elle-même.

## C. LA BIBLIOGRAPHIE

### 1. Ouvrage ou article d'un seul auteur :

(a) **Nom, Prénom (Année)** : Titre de l'ouvrage. Numéro de l'édition. Lieu d'édition: Maison d'édition, XXX p.

(b) **Nom, Prénom (Année)** : Titre de l'article, en Nom & Prénom du rédacteur: Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition: Maison d'édition, p. XX-XX

(c) **Nom, Prénom (Année)** : Titre de l'article, en Nom de la revue. Lieu d'édition: Maison d'édition, Volume (Numéro): XXXXXX

### 2. Ouvrage ou article de deux auteurs ou plus

**Nom, Prénom et Prénom Nom (Année)** : [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

### 3. Plus d'un ouvrage ou article d'un même auteur publiés la même année

**Nom, Prénom (Année a)** : [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

**Nom, Prénom (Année b)** : [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

## D. SOUMISSION

1. **Copies** : Il faut faire parvenir trois (3) copies du manuscrit et la disquette. Les copies du manuscrit ne doivent pas contenir le nom de l'auteur.

2. **Page-couverture** : Il faut inclure une page-couverture contenant le nom de l'auteur et son institution. Elle doit indiquer si le texte a servi de discours prononcé lors d'un colloque ou d'une conférence, etc. Si tel est le cas, il faut indiquer le nom, la date et la place de l'événement.

3. **Résumé** : Il faut inclure un résumé de l'article d'une page à double interligne (environ 330 mots)

## E. PUBLICATION

1. **Évaluation** : Les manuscrits sont évalués par deux spécialistes externes.

2. **Correction d'épreuves** : Une fois l'article accepté, les épreuves sont envoyées à l'auteur qui se chargera d'apporter les corrections mineures qui s'imposent. À cette étape, aucun changement de fond n'est permis.

3. **Délais** : Entre l'acceptation de l'article et sa publication, il faut compter un délai de quatre à six mois.

4. **Droits d'auteur** : Les droits d'auteur appartiennent exclusivement au Comité de rédaction de la Revue du Nouvel-Ontario.

5. **Rémunération** : La politique de la revue consiste à ne pas rémunérer les travaux soumis à la publication. Toutefois, en guise de reconnaissance, la revue offre un numéro gratuit de la revue et dix tirés à part.

# Apprentissage et

## SOCIALISATION

La revue *Apprentissage et socialisation* veut favoriser la réflexion critique sur des dossiers d'actualité touchant la qualité de vie de l'enfant et de l'adolescent et de leur participation sociale.

### **Déjà parus :**

- La prévention sociale.
- Le placement des enfants en milieu substitut.
- La famille.

### **À paraître :**

- Le partenariat en milieu scolaire.
- La démotivation des enfants d'âge scolaire: un problème qui concerne tout le monde.
- L'insertion des jeunes.
- Innovations pédagogiques.
- Formes nouvelles de recherche.
- Enfants d'hier, parents d'aujourd'hui.
- Les problèmes de confidentialité et adoption.

*Pour vous abonner ou pour commander un numéro de la revue *Apprentissage et socialisation* :*

Presses Inter Universitaires  
Case postale 36  
Cap-Rouge (Québec)  
G1Y 3C6

Téléphone : (418) 657-6050  
Télécopieur : (418) 657-7630



Simon Laflamme • Ali Reguigui

# DEUX GROUPES LINGUISTIQUES

## *Une communication de masse*

Ce livre aborde la question de la compétence linguistique dans une société de communication de masse, sujet qui fait couler beaucoup d'encre. Il propose une multitude d'analyses pour vérifier bon nombre d'hypothèses en sociologie de l'éducation et en théorie des communications. S'appuyant sur des données empiriques, il conclut à la désuétude des paradigmes où tout s'explique en fonction de l'origine sociale: «Ni l'éducation du père ou de la mère, ni leur occupation ne déterminent la performance. Chez les francophones, la langue de communication au foyer est de peu d'influence, la langue de communication avec les amis ne prédit rien, la langue d'exposition aux médias ne distingue pas les meilleures rédactions des pires. Les femmes font un peu mieux que les hommes mais seulement chez les francophones. Comment ne pas voir dans tout cela un phénomène d'homogénéisation? Comment ne pas attribuer un phénomène aussi peu connu, aussi inusité, aussi négligé par toute la sociologie de l'éducation à ce qui est le plus susceptible d'uniformiser les rapports de communication, c'est-à-dire à la *masse-médiatisation* de la société, ou plutôt aux rôles que donnent à la communication l'ensemble des institutions d'une société traversée pas les *masse-médias*? Une chose est certaine: la sociologie traditionnelle – celle de l'éducation, celle des communications, celle du langage – n'est pas en mesure de rendre compte d'une telle situation, ou si peu.»

**Harmattan**

LOGIQUES SOCIALES

## **Présentation**

*Ali Reguigui*

## **Articles**

Portrait statistique des Franco-Ontariens  
de la région métropolitaine de Sudbury (1991).  
*Marguerite Martin-Guillerm*

Étude des facteurs explicatifs de la performance  
des PME appartenant à des femmes.  
*Yves Robichaud et Egbert McGraw*

Les organismes franco-ontariens face à la crise  
de l'État-providence : continuité et rupture.  
*Rachid Bagaoui et Simon Laflamme*

La relation entre le déficit d'attention avec hyperactivité et la formation  
de l'identité chez des adolescents franco-ontariens.  
*Jean-Claude Boyer et Yves Herry*

Vers l'inclusion de l'évaluation égalitaire et de la pluriethnicité  
dans la communauté francophone minoritaire.  
*Marie Josée Berger*

## **Analyses critiques**

Le sens des institutions.  
*Marc Charron*

## **Chroniques**

La quête de la vérité?  
*Micheline Tremblay*

Romans. L'espace hors-les-murs.  
*Stéphane Gauthier*

Une écriture en mouvement.  
*Nicole Richardson*

## **Comptes rendus**

Yves Lefier, *L'Ontario en français...*  
*John Hare*

Jacques Cotnam *et al.* (dir.), *La francophonie ontarienne.*  
*Michel Bock*

Marguerite Andersen, *La soupe, roman.*  
*Michel Lord*

Anne Gilbert et André Plourde (dir.), *L'Ontario français...*  
*Rachid Bagaoui*